

f r a n c e
o r u m

NOUVELLE SÉRIE • n° 38 10 €



L'ÉVAPORATION
DES CITOYENS

S o m m a i r e

France Forum • n°38 • Nouvelle série • juin-juillet 2010

Éditorial.....	3
----------------	---

L'ÉVAPORATION DES CITOYENS

Un acteur essentiel de la défense des libertés publiques par Jean-Paul Delevoye.....	4
Interview de Jean-Paul Delevoye par France Forum.....	6
La fusion des autorités de libertés par Anne-Marie Le Pourhiet.....	24
Les réseaux sociaux : les joyeuses commères de l'innovation par Françoise Brissard.....	26
Vers une génération de communicants par Jean-Marie Bordry.....	30
Je vous parle d'un temps... par Albert Kalaydjian.....	34

DOSSIERS ET ÉTUDES

Une géopolitique des protestantismes par François-Georges Dreyfus.....	38
Il faut sauver le soldat euro par Henri Froment-Meurice.....	43
L'Europe peut encore sauver l'euro par Bernard Trémeau.....	47
Union européenne et solidarité financière par Markus C. Kerber.....	49
Lady yes, we can ? par Bernd Posselt.....	55
La débâcle de 1940 par François-Georges Dreyfus.....	58

MOTS ET HUMEURS

Le dictionnaire du sens interdit par André Le Gall.....	64
Tempête sur l'Église par Jean-Pierre Prévost.....	65
Benoît XVI, un bon pape... malgré l'opinion par Jean Chélini.....	71
À l'école de Ponzi et de Law par Georges Dumas.....	79
La deuxième crise par Marc Varangot.....	81
Nous ne sommes pas des Ottomans par Omar Lefranc.....	87

IL Y A CINQUANTE ANS

Tout se tient par Pierre-Henri Teitgen.....	91
---	----

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Mammuth de Benoît Delépine et Gustave Kervern par Jean-Marie Bordry.....	93
Ben : strip-tease intégral par Jean-Marie Bordry.....	95

NOTES DE LECTURE

Le Goût des pépins de pomme de Katharina Hagena par Martine Bordry.....	97
1917 de François-Georges Dreyfus par Charles Delamare.....	97
L'Autonomie brisée de Corine Pelluchon par Jean-Pierre Prévost.....	99
La Politique économique de Georges Dumas par Charles Delamare.....	100
Une amitié espagnole de Ilan Greislammer par Albert Kalaydjian.....	101
J'étais votre préféré de Luc Gendry par Charles Delamare.....	103
Qu'est-ce que l'anarchisme ? de Alexander Berkman par Albert Kalaydjian.....	104
Chine ou Japon, quel leader pour l'Asie ? de Claude Meyer par Charles Delamare.....	105

L'évaporation des citoyens

Toute transformation profonde de l'économie et de la technique entraîne un bouleversement de la société, au moins d'une égale intensité.

Tel est le cas aujourd'hui, à la suite de la mondialisation. La vie humaine, pendant cinq siècles, fut inscrite dans le cadre de la nation, une « politique », comme écrit Jean Baechler, qui se pose en s'opposant. Elle entraîne les individus dans le même courant général. L'affaiblissement du sentiment qu'engendrait cette forme d'organisation sociale comporte, certes, des effets positifs, notamment du point de vue de la paix entre les peuples. Il ne faut pas s'étonner qu'en contrepartie se produise une sorte d'évaporation du sens civique, telle qu'on l'a vue se manifester dans les « levées en masse » de 1793 ou de 1914.

Une nouvelle motivation collective peut-elle remédier à la défaillance des liens sociaux d'autrefois ? Le médiateur de la République constate le recul général du

sens communautaire et s'en inquiète. Il a exprimé cette grave préoccupation dans son dernier, et remarquable, rapport et confirmé son inquiétude au cours d'une rencontre avec la rédaction de *France Forum*.

D'autres voix dans ce numéro annoncent les nouveaux chemins qu'emprunte ce besoin, si profondément humain, de communiquer, de relier les consciences, de « vivre ensemble ». Il constitue la base de toute civilisation.

Nos lecteurs partagent le souci causé par l'ébranlement des valeurs ayant permis une vie en commun, harmonieuse le plus souvent, rassurante de toute manière. Ils sont invités à nous faire part de leur réaction à ce sujet ainsi qu'aux réflexions traitant d'autres thèmes, beaucoup plus liés qu'on ne le croit au premier abord au grand ébranlement de notre société, préoccupation majeure en ce début de siècle.

Le comité de rédaction

Un acteur essentiel de la défense des libertés publiques

Créée en 1973, l'institution du Médiateur de la République est une autorité indépendante qui met gracieusement ses compétences au service des citoyens, personnes physiques ou morales, pour améliorer leurs relations avec l'administration et les services publics. Elle traite les litiges au cas par cas, vérifie si l'organisme objet d'une plainte s'est ou non conformé à la mission de service public dont il a la charge, relève les dysfonctionnements et rétablit les droits du requérant. Lorsqu'une décision administrative, pourtant conforme à la règle de droit, vient heurter les droits de la personne, le Médiateur de la République dispose d'un pouvoir de recommandation en équité. Il peut également faire usage de son pouvoir d'injonction lorsque l'État ne se conforme pas à une décision prise par la justice en faveur des administrés. Le Médiateur de la République est également doté d'un important pouvoir de proposition de réformes qui lui permet de contribuer à l'amélioration des procédures administratives et de la législation pour que le droit soit adapté aux évolutions de la société et que cessent les iniquités. L'institution doit sa réactivité et son efficacité à la qualité de ses collaborateurs du siège, à sa présence territoriale assurée par quelque trois cents délégations, à sa souplesse d'action et au travail en réseau qui la caractérisent. Nommé en Conseil des ministres, le Médiateur de la République, qui dispose d'un mandat unique de six ans, est irrévocable et inamovible. Le Médiateur de la République est membre de droit de la Commission nationale consultative des droits de l'homme.

Précédents médiateurs

Antoine Pinay, le Pionnier, 1973-1974

Aimé Paquet, le Fondateur, 1974-1980

Robert Fabre, l'Homme du consensus, 1980-1986

Paul Legatte, l'Homme de l'équité, 1986-1992

Jacques Pelletier, le Pragmatique, 1992-1998

Bernard Stasi, le Décentralisateur, 1998-2004

Jean-Paul Delevoeye, vers une Autorité morale, depuis 2004

Introduction au rapport annuel du Médiateur

par Jean-Paul Delevoye

Défense des droits : une dimension nouvelle

Le constat n'est pas neuf, notre société est fracturée, mais jamais cette réalité n'a été aussi aiguë. Poste d'observation privilégié des évolutions sociales, des souffrances des femmes et des hommes, le Médiateur de la République apprécie en effet quotidiennement, au travers des requêtes qui lui sont adressées, la vitesse et la prégnance avec lesquelles le sentiment d'injustice se diffuse dans la société. Il perçoit aussi l'urgence et la difficulté qu'il y a à contrer ce sentiment, mêlant angoisse et rancœur, prêt à se déverser dans les pires exutoires.

Le premier fossé entre les citoyens et l'État, c'est celui que creuse la loi par une complexité croissante, qui met sa compréhension hors de portée de l'individu. La conséquence : les administrés méconnaissent leurs droits, en mesurent mal la portée et ont souvent du mal à les faire respecter. Face à eux, des fonctionnaires peinent à appliquer la loi, à comprendre la finalité de leurs actions. Se considérant comme de simples pions dans un système qui les dépasse et leur impose sa force d'inertie, ils cèdent parfois à la tentation d'une application des textes plus formelle qu'humaine. Cette rupture est accentuée par l'agressivité ou la violence, qui prennent peu à peu le pas sur le respect de l'autre. Des deux côtés, un sentiment de fragilité et d'isolement qui ne laisse en partage que la souffrance.

À cet éloignement s'ajoute pour le citoyen l'impression d'être « ballotté » par d'incessants changements censés l'avantager, mais qui lui semblent pourtant s'accomplir toujours à son détriment. Ainsi de la réorganisation d'EDF-GDF au nom de l'ouverture à la concurrence, qui a débouché pour l'usager sur un recul qualitatif de l'offre de services et a parfois même été source de préjudices. L'impact de la crise est venu aggraver la situation, accroissant le contraste entre la richesse collective de la France et la situation des moins favorisés. Jamais le risque de basculer dans la précarité n'a semblé si grand à autant de nos concitoyens. Les travaux de sociologues, comme Éric Maurin, ont récemment rappelé l'immense écart entre la peur du déclassement, partagée désormais par une majorité de Français, notamment les classes moyennes et supérieures, et la réalité du déclassement qui touche une frange de la société, les plus vulnérables, hélas.

D'autant que, face à la détresse d'un nombre croissant de citoyens au parcours de vie marqué par des ruptures – aussi bien professionnelles, familiales, que géographiques –, les réponses de la société en termes de politiques de solidarité, au travers du RA, de la CMU ou de la loi Dalo, font montre d'une efficacité déclinante. Loin de lisser les aspérités de la vie, les solutions proposées par l'État face aux accidents de la vie, inadaptées à des trajectoires qui ne sont plus linéaires, induisent trop souvent, entre la naissance d'une situation de détresse et le versement d'aides, un décalage temporel pénalisant. Trop distendu, le filet social qui doit atténuer les chocs en vient à infliger des blessures supplémentaires à ceux qu'il est censé aider. Il paraît pourtant impératif que les services publics n'ajoutent pas une souffrance évitable à une souffrance initiale. Se pose donc la nécessité d'une réflexion approfondie sur les politiques de solidarité, leurs effets sur le comportement, la socialisation et le vécu.

Dans ce contexte social tendu, il est indispensable de parvenir à une utilisation optimale des deniers publics. C'est donc avec raison que le législateur et les services de l'État ont mis en place une politique de lutte contre les fraudes. Mener cet indispensable combat a cependant conduit à un durcissement du régime de la preuve, qui pénalise aujourd'hui les honnêtes gens, qui constituent la très grande majorité de la population, en les plaçant en position de présumés coupables. Si l'objectif est louable, comment ne pas voir dans la méthode la promesse d'une dégradation des liens entre les administrés et leurs administrations ? Ici aussi, une autorité indépendante comme le Médiateur de la République peut aider à définir un faisceau d'indices acceptables à défaut de preuve et à sécuriser le fonctionnaire chargé du dossier. En s'appuyant sur ses capacités d'analyse et sa profonde connaissance des lois et des mécanismes administratifs, il faut parvenir à trouver un juste équilibre entre défiance et confiance, car il n'est pas possible de vivre dans un système où l'administré fait figure d'éternel suspect.

Vient s'ajouter un facteur supplémentaire brouillant la situation : la distorsion de plus en plus marquée entre la réalité vécue par les administrés et le reflet qu'en donnent les multiples indicateurs dont disposent les services de l'État. Contractualiser les objectifs, valoriser les résultats, imprégner l'ensemble de la sphère publique de la culture de la performance, pourquoi pas ? Encore faudrait-il que ces indicateurs soient pertinents et n'aient pas pour seule finalité de satisfaire une hiérarchie ou de servir de faire-valoir médiatique. Encore faudrait-il, également, que ces indicateurs parviennent d'une manière ou d'une autre à intégrer la dimension psychologique de la relation avec l'usager, par définition difficilement quantifiable. On peut mesurer le délai de réponse moyen, par exemple, d'une institution. Mais est-il possible de mesurer la douleur afférente à ces temps de latence et d'incertitude ? À l'heure où la transparence s'affirme comme le principal moteur de la confiance et où les citoyens veulent pouvoir mesurer avec justesse la qualité des services rendus, un débat s'impose sur la validité des indicateurs de performance. Lui seul pourra écarter le soupçon d'instrumentalisation qui

pèse sur ces outils de mesure et prévenir le risque d'une nouvelle fracture entre administrations et administrés. La rationalisation tant souhaitée des administrations est censée mettre fin à la gabegie et optimiser l'efficacité et le rendement des organisations du travail dans la fonction publique. Fort logiquement, cette rationalisation se traduit d'abord par une standardisation des réponses et un traitement de masse des dossiers appuyé par l'outil informatique. Dans le même temps, on constate une demande de personnalisation de la part des usagers et un souhait de ne pas être assimilés à un numéro de dossier, pour une affaire qui est parfois l'histoire de toute une vie, avec ce qu'elle comporte d'incertitudes et de souffrances. Ces deux tendances, personnalisation et rationalisation, ne sont opposées qu'en apparence et je suis convaincu de la possibilité de trouver des solutions compatibles.

Finalement, notre système dans son ensemble se fragilise d'année en année. L'époque où le « vivre ensemble » se fondait sur l'existence de règles communes, sur des autorités de proximité les faisant respecter et sur des citoyens qui les connaissaient et y adhéraient semble révolue. Les espérances collectives ont cédé la place aux inquiétudes collectives et aux émotions médiatiques. Notre société gère son angoisse par une décharge d'agressivité là où nous attendions un regain de solidarité. J'en veux pour preuve la généralisation et la banalisation des faits de violence, à l'école, en famille, dans les hôpitaux, envers la police. Les grandes équations qui permettaient le consensus au sein de notre société semblent marquées d'obsolescence : un diplôme ne garantit plus un travail, une intervention étatique ne garantit plus la correction ou la suppression d'une injustice. Notre société en quête de sens se révèle aujourd'hui plus usée psychologiquement que physiquement. L'individualisme met en exergue l'individu et le valorise dans ses réussites. Il l'isole dans ses échecs et développe alors parfois le mépris de soi qui engendre le mépris des autres. Alors qu'il faut réinventer les modalités comme la finalité du « vivre ensemble » et enrayer la spirale de l'échec et du mépris lorsqu'elle se présente, maintenir et développer nos capacités d'écoute est primordial. La philosophie qui guide mon action répond précisément à ces défis : aider nos concitoyens à adopter un état d'esprit plus positif, en passant de la gestion des peurs à la motivation de nouvelles espérances. La reconstruction du « vivre ensemble » ne pourra se faire sans offrir à chacun une place au sein du collectif, indépendamment de sa valeur sur le marché du travail, une place où son utilité d'être social soit affirmée et sa dignité d'être humain respectée.

Des réponses à la fragilité et à l'insécurité

Souvent perçue par les citoyens comme l'ultime recours pour solutionner leur problème, l'institution du Médiateur de la République est en prise directe avec la détresse, la douleur et les drames humains, aux ressorts complexes. J'ai mis en place de nouveaux outils pour accroître les capacités d'écoute de l'Institution. Sur le plan des nouvelles technologies, « e-médiateur » est un guichet d'information de premier niveau

permettant à l'internaute de connaître le rôle du médiateur (ce qu'il fait et ne fait pas), de savoir si le médiateur est compétent pour un problème donné et d'être réorienté vers un délégué ou bien le bon organisme, de recevoir directement dans sa messagerie les outils d'information sur le médiateur, cela *via* les messageries instantanées Gmail et MSN, à toute heure du jour et de la nuit, et notamment lorsque les bureaux sont fermés (des pics de connexions sont enregistrés la nuit et le week-end). Le formulaire de saisine en ligne permet à toute personne de déposer sa réclamation auprès du Médiateur de la République *via* le site Internet. Contrairement au système de courriel classique, les dossiers reçus par ce biais sont presque en totalité de la compétence de l'institution. Le nombre de requêtes a significativement augmenté avec ce nouveau mode de saisine.

Du point de vue de l'accueil téléphonique, le basculement des lignes téléphoniques du standard, en cas d'affluence, sur l'ensemble des postes téléphoniques des secrétaires vise à réduire le nombre d'appels perdus et les attentes trop longues.

Ces outils répondent à deux problématiques voisines, qui revêtent une importance capitale : celle de l'écoute et celle de l'accueil. Notre société développe des moyens d'expression pour chacun, innovation technologique à l'appui. Mais quelle place accorde-t-elle aujourd'hui à l'écoute ? Il est toujours plus difficile d'écouter que de parler ! Et pourtant, nous sommes en présence de personnes de plus en plus nombreuses qui ne trouvent nulle oreille attentive à leur situation et à leur douleur et qui, la frustration aidant, sont de plus en plus déterminées à se faire entendre : les séquestrations de patrons, cette année en sont une illustration. Je maintiens que notre société, dont le caractère anxigène n'est guère en passe de diminuer, a plus que jamais besoin de lieux d'écoute et de décompression.

L'accueil est encore aujourd'hui considéré comme une fonction mineure dans les organisations du travail. C'est pourtant le point d'entrée de l'utilisateur dans l'organisation et dont les deux missions sont déterminantes : écouter et orienter. La mauvaise première réponse, ou l'absence de réponse, génère de la frustration. La mauvaise orientation génère un coût en temps humain évitable, un encombrement non avoué, et de nouveau de la frustration. L'accueil doit être considérablement développé et le personnel destiné à occuper ce genre de poste qualifié et formé en conséquence.

En consolidant mon propre dispositif d'accueil, j'ai néanmoins constaté que l'écoute ne suffisait plus et que, face au désespoir et à la solitude, l'accompagnement de chaque administré tout au long du traitement de son dossier s'imposait comme une évidence. En découle la nécessité d'inventer de nouvelles attitudes administratives, à partir d'un triptyque : écoute, réponse, conseil – mission dans laquelle l'Institution se veut pionnière – afin de ne jamais laisser une question non résolue ou une démarche non aboutie. Il ne faut plus gérer un dossier, mais accompagner une personne pour l'aider à surmonter une difficulté. Accueillir, c'est respecter, accompagner, c'est reconstruire.

Autre impératif : favoriser le vote de lois créant des droits qui puissent être mis en œuvre sans complexité excessive. Dans le cas contraire, on débouche sur un texte difficilement applicable qui alimente la colère du citoyen et se retourne *in fine* contre le législateur. C'est l'exemple du dossier médical, théoriquement transmis au demandeur sous huit jours, délai qui, en pratique, se révèle impossible à tenir. Faire converger l'objectif législatif et la réalité en s'appuyant sur une meilleure évaluation des politiques publiques doit donc constituer une véritable ambition. D'autant que l'inflation législative peut également créer des difficultés d'application des textes, voire générer des situations d'iniquité. La loi doit susciter des espérances, pas des illusions. Pour éviter un recul de la qualité du service public, il faut tirer des enseignements de la fusion ANPE-Unedic et des réorganisations du régime des salariés indépendants (RSI). Poursuivre cette démarche impose que les acteurs mettent en place des procédés et des moyens afin d'éviter qu'elle ne se traduise pour l'utilisateur par une dégradation de la qualité du service et une plus grande complexité. Se pose ici la question de l'accompagnement du changement, parfaitement clair dans les objectifs mais trop négligé dans sa conduite effective. Réorganiser les services de l'État est sans doute nécessaire, mais il faut se garder de la précipitation, se donner le temps de la maturation et définir un véritable mode de conduite de l'action. La dimension humaine du changement est par ailleurs trop souvent ignorée dans le management, tant de l'entreprise que des services étatiques. Comblers cette lacune, c'est réduire la souffrance. Il faut aussi intégrer le fait que les carrières et les vies ne sont plus linéaires, et adapter les systèmes à ces nouvelles formes de trajectoire.

Défendre les plus faibles, promouvoir le respect mutuel

Dans la perspective de ce changement, l'action du Médiateur de la République se traduit par des propositions de réforme dans plusieurs domaines, avec une ligne directrice claire : attirer l'attention du législateur sur les situations injustes et suggérer des solutions pour y remédier. C'est ainsi qu'en 2009, il a émis des propositions concernant le droit des consommateurs, les accidents médicaux, les victimes d'essais nucléaires, les autopsies judiciaires, l'indemnisation des victimes de l'amiante et le Pacs, avec l'idée qu'il faut garantir à chacun une égalité de traitement devant la loi. L'année 2010 verra mes services poursuivre leurs efforts sur les enfants nés sans vie et la relation travail-santé, la maltraitance des patients, mais aussi les violences et incivilités des patients et de leurs proches envers les professionnels de santé. Le but est d'agir et de valoriser le respect réciproque par un effort de pédagogie et d'éducation.

De fait, l'année 2009 aura marqué un tournant dans la vie de l'Institution. Les collaborations avec la Cour européenne des droits de l'homme ou le Défenseur des enfants nous ont permis de réunir sur plusieurs dossiers, comme ceux de la *kafala* ou des mineurs étrangers isolés, l'ensemble des interlocuteurs concernés dans une totale indépendance, favorisant une approche transversale de chaque sujet pour mieux en saisir

tous les aspects et y apporter ensemble une solution globale. Le passage au défenseur des droits permettra de mener encore plus efficacement ce type de démarche. Il marquera aussi une nouvelle étape dans l'action pour la défense et la promotion des droits de l'homme.

Sur le plan international, l'action s'est poursuivie, notamment par le renforcement de l'association des médiateurs francophones, à présent bien installée dans le paysage, et qui va s'ouvrir aux réseaux anglophone et arabophone. En 2010 se tiendra la quatrième réunion des médiateurs du bassin méditerranéen en Espagne, avec une ambition : développer le dialogue là où il n'existe plus. Le partenariat avec l'Arménie dans le cadre de l'appel d'offres européen remporté par la France va se renforcer, de même que la collaboration avec les services de l'Onu afin d'aboutir à une véritable reconnaissance du rôle des ombudsmans, dont le Médiateur de la République, devenu défenseur des droits, fera alors partie.

Restaurer la confiance et redonner du sens à l'action publique

Le doute exprimé par nos concitoyens envers leurs institutions appelle une réponse forte. L'excellence et l'exemplarité de l'action publique et des acteurs publics, sur les bases de l'éthique et de la transparence, sont les seuls moyens de regagner cette confiance qui fait aujourd'hui tant défaut. Le politique, au cœur d'importants conflits d'intérêts, peine à convaincre de son impartialité. Il n'est plus perçu comme le recours contre les injustices, parfois accusé d'aggraver ces injustices et non plus de les corriger. La loi n'apparaît plus comme le bouclier du plus faible contre le plus fort, mais comme une nouvelle arme aux mains du plus fort pour asseoir sa domination contre le plus faible. Le système légal n'étant plus le calque d'un système juste, la tentation est grande soit de se diriger vers les systèmes illégaux, miroirs aux alouettes promettant une autre justice et cachant les pires exploitations, soit de laisser libre cours à sa colère et son exaspération contre le système établi, dans les accès de violence que nous ne connaissons désormais que trop bien. Le soupçon est une gangrène pour notre démocratie. Lorsque ce soupçon est nourri par les acteurs publics eux-mêmes, capables de décrédibiliser une institution entière pour leur seul dessein personnel, lorsque acteurs locaux et décideurs centraux s'opposent au sujet de la décentralisation et ravivent les anciennes querelles, il convient d'appeler de nouveau à la responsabilité de tous les acteurs publics. Comment, à partir d'un service public, reconstruire des citoyens et restaurer le politique, voilà la vraie question ? Je jeterai toutes mes forces dans ce chantier en 2010 dans la réalisation de solides partenariats pour que tous œuvrions dans le même sens et optimisions notre action.

Le politique doit (re)faire les preuves de son efficacité d'abord. Privilégiant la gestion des carrières à l'innovation et la prise de risque, le respect des procédures au respect des usagers, le service public a fini par davantage défendre la pérennité des struc-

tures, le confort de système aux intérêts des administrés. Il s'agit de rompre avec cette culture en replaçant au cœur de l'action publique et de son organisation le citoyen et en encourageant la prise de risque. Sous couvert de principe de précaution, nous avons fini par entretenir l'illusion d'une société sans risque et ainsi un certain immobilisme. On ne nous demande pas de garantir le « risque zéro », mais de s'assurer que les facteurs de risque ont été pris en compte.

Le politique doit enfin répondre à cette quête du sens, en s'interrogeant d'abord sur la finalité, l'efficacité et la lisibilité de son action et en y associant les citoyens. Le temps d'écoute ne produit pas de richesses immédiates, mais il produit du sens.

Aider les décideurs politiques à garder du recul et à prendre le temps de la réflexion, concilier l'impatience de l'opinion et la qualité de la décision : autant d'exigences auxquelles une autorité forte et indépendante peut aider à satisfaire. Plus globalement, il s'agit de trouver, dans le nouveau rapport qui émerge entre le collectif et l'individu, un espace d'équilibre entre l'autorité légale et le respect de la personne. Dans ce contexte, le passage du Médiateur de la République au Défenseur des droits arrive à point nommé.

Jean-Paul DELEVOYE

Jean-Paul Delevoye : « La loi existe, mais elle n'est pas appliquée. »

Interview *France Forum*

Charles Delamare – *Nous sommes le comité de rédaction de France Forum, revue que vous connaissez. Celle-ci a cinquante ans d'existence. Elle se situe dans la mouvance démocrate chrétienne et se veut au centre de la République avec une large ouverture – d'où le nom de forum – qui allait, après la Libération, des socialistes aux gaullistes, sans aucun préjugé à l'égard de tel ou tel parti ; une ouverture à tous ceux qui veulent oeuvrer pour la démocratie et pour le progrès. Nous continuons dans cette inspiration. Notre attention a été particulièrement attirée par votre rapport 2009 et nous souhaitons consacrer notre prochain numéro aux nombreux problèmes que vous soulevez de façon très claire et sensible.*

Jean-Paul Delevoye – Le rapport est en effet écrit sur un ton volontairement libre, dégagé de toute velléité de persuader, et entièrement destiné au public afin de faire naître le débat et susciter des commentaires. L'indépendance d'esprit qui caractérise ce rapport est confirmée par le large écho qu'il reçut dans l'opinion. Un des signes, ce me semble, de la véracité de mon diagnostic est que mon rapport ne rencontre aucune contestation et n'est sujet à aucune exploitation partisane.

J'avais à cœur de voir comment la société dite civile pouvait s'en emparer pour ouvrir un débat. Ainsi, depuis une quinzaine de jours, nous constatons – hasard du calendrier, probablement – une multiplication de forums, de débats tous azimuts.

Charles Delamare – *Nous avons remarqué votre participation au « Politiques, réagissez ! » organisé par Le Monde le 12 avril 2010.*

Jean-Paul Delevoye – Ce rapport – et c'est tout à fait intéressant pour nous – est aujourd'hui commenté par tout un chacun. J'espère que ces débats entraîneront un certain nombre de décisions politiques, ou de réflexions approfondies.

Jean-Marie Daillet – *En tant que praticien, député pendant vingt ans, j'ai beaucoup apprécié l'action des médiateurs successifs. Quand je vais à l'étranger, j'y trouve des citoyens très attentifs à ce qui se passe dans les pays qui ont un médiateur, et notamment chez les francophones. Dans ces pays qui connaissent des difficultés – le Liban,*

par exemple, qui a dix-huit communautés confessionnelles différentes, et souffre de tant de drames tant régionaux qu'intérieurs – on a besoin d'un médiateur. Le Liban a voté la création d'un médiateur...

Jean-Paul Delevoye – La loi existe, mais elle n'est pas appliquée. La vraie question, au Liban c'est : d'accord pour un médiateur, mais de quelle confession ? Ainsi commence-t-on d'emblée à trahir l'image même du médiateur, qui par définition est transversale. Au plan international, les ombudsmans se développent, et nous nous efforçons de créer entre eux des passerelles de dialogue.

Il n'y a pas très longtemps, nous avons réuni à Paris cinquante-sept ombudsmans, la moitié venant du monde arabe, l'autre moitié d'Europe. En présence de Robert Badinter, nous avons abordé et débattu autour de la problématique de la défense des droits de l'homme. On arrive donc à créer des instances de dialogue, ce qui est parfois compliqué dans le domaine politique. Par ailleurs, j'ai créé une Association des médiateurs du bassin méditerranéen, association où se retrouvent des Israéliens et des Palestiniens. La quatrième réunion portait ainsi sur le thème délicat de la corruption.

Nous développons également à Rabat un centre de formation pour les médiateurs francophones qui fonctionne tellement bien que viennent désormais s'y joindre les anglophones. Nous sommes aussi partenaires du centre de formation ouvert à Doha pour les pays de la Ligue arabe. Enfin, les anciennes républiques soviétiques concentrent aujourd'hui une grande partie de notre attention. Malgré la perte douloureuse du médiateur polonais¹, un partenariat pour l'Europe centrale et orientale est prévu. Et notre action dans le Caucase se révèle plus que bénéfique. Ainsi, nous tentons de contribuer à la paix régionale en facilitant le dialogue entre les institutions arméniennes et azéries, même si les États ne se concertent pas.

Notre activité internationale tourne donc à plein régime, même si on n'en parle peu. Mes collaborateurs se rendent régulièrement sur place et concourent à renforcer les liens diplomatiques de la France dans le monde.

Charles Delamare – *Nous souhaiterions utiliser une partie de votre rapport pour approfondir les problèmes internes français. Vous en soulevez beaucoup et vous avez trouvé des solutions, mais beaucoup encore ne sont pas résolus. Cela reflète l'état de notre société, ses déchirements, ses interrogations et c'est précisément ce dont nous aimerions nous entretenir aujourd'hui.*

Jean-Paul Delevoye – En fin de compte, ce rapport est le fruit d'une longue réflexion personnelle. Il y a en effet un sujet sur lequel j'avais alerté la société française lorsque j'étais président des maires de France, mais sans susciter de réactions. J'avais assisté à la campagne nationale et locale, en 1995, sur le thème de la fracture sociale et, en 2002,

1. Victime de la catastrophe aérienne du 10 avril 2010.

sur le thème de la sécurité. C'était tout à fait intéressant puisque j'avais dans mon bureau 50 % de gens de gauche et 50 % de gens de droite : la fracture sociale gênait les gens de droite en 1995 et la sécurité, ceux de gauche en 2002.

En 1995, la campagne électorale marquait l'ultime rappel à la nation. La fracture sociale était présente à tous les esprits, se traduisait par la conscience de faire partie de la même communauté, de la même nation et, à l'évidence, la volonté de réduire la distance entre soi et celui qui est plus fragile. Vouloir réduire la fracture sociale ranimait le désir d'agir des citoyens et développait la sensation d'appartenir à une communauté de solidarité.

Sept ans plus tard, c'était exactement l'inverse. La société avait rapidement basculé et le thème de la sécurité signifiait en vérité que l'on ne croyait plus à la réussite de la nation. En sept ans, on est passé de l'acceptation de l'autre au rejet de l'autre. J'avais attiré l'attention sur ma crainte de voir émerger un racisme social où la défense du confort personnel allait l'emporter sur l'adhésion à la réussite collective. Cette mécanique a engendré ensuite toute une série de mises en place de sociétés parallèles qui sont autant de reflets de l'échec de l'outil de socialisation. Le champ des espérances collectives a complètement disparu. On se rappelle qu'aux XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles, le progrès devait engendrer le bonheur, nourri par une espérance philosophico-religieuse (on croyait au paradis), ou matérialiste (on croyait à l'amélioration de son confort) ; l'espérance politique suscitée par le communisme s'est traduite par un cruel échec au plan économique et s'est dissoute lors de la chute du Mur de Berlin. L'espèce d'espérance libérale qui suivit fut à mon sens clôturée par l'échec social de Lehmann Brothers. Aujourd'hui, tout cela a disparu. Les gens errent à la recherche du champ des espérances perdues.

Charles Delamare – *Dans votre édito, vous avez une formule saisissante : « Les espérances collectives ont cédé la place aux inquiétudes collectives et aux émotions médiatiques. »*

Jean-Paul Delevoye – Les trois sentiments qui structurent les sociétés sont les espérances, les peurs et les humiliations. À partir du moment où vous n'avez plus d'espérances, vous avez perdu toute capacité de nourrir la moindre projection dans l'avenir. La campagne présidentielle américaine a démontré que les gens avaient besoin d'adhérer à des espérances. Le candidat Obama, porteur de ces espérances faisait face au candidat des peurs : McCain.

Aujourd'hui, comme l'on s'attache plus aux illusions de victoires électorales qu'aux projets politiques, le court-termisme des politiques devient inévitablement celui de gérer les peurs et les humiliations. On a peur de l'étranger, on a peur du chômage, on a peur de l'autre et de l'avenir. Or, la France ne peut paradoxalement s'en sortir que dans la grandeur et l'espérance. Elle est en train de perdre sa grandeur et ses espérances. Elle se fragilise.

Jean-Marie Daillet – *C'est très frappant, mon optimisme personnel se heurte à un constat de désolidarisation galopante. C'est encore plus net – et plus ancien – aux États-unis où – Tocqueville l'avait vu dès 1835 –, c'est « chacun pour soi et Dieu pour tous » (« In God we trust »). C'est une société de l'individualisme souverain, nuancé, voire paradoxalement consolidé, par la bienfaisance, la philanthropie et le nationalisme ostentatoires. Comment resolidariser la France, l'Europe ?*

Jean-Paul Delevoye – C'est tout l'enjeu. Je pense qu'il faut passer d'un nouveau rapport de l'autorité collective à l'individu. Si on n'est plus capable de nourrir les espérances collectives, essayons de nourrir les espérances individuelles. Autrefois, dans la société rurale, l'homme était producteur de son avenir et enrichi de l'espérance religieuse, la promesse du paradis. Il construisait son avenir sur la fierté de sa production. Plus tard, l'ouvrier était édifié par une communauté de travail, par un respect du travail bien fait, par les récompenses matérielles.

Le drame dans lequel nous avons laissé dériver notre société, dont l'adjectif post-moderne montre notre incapacité à définir notre temps, est qu'on a transformé l'homme en *esclave de la consommation* : l'homme vaut plus pour ce qu'il dépense que pour ce qu'il pense. Nous sommes dans l'émotionnel, nous sommes consommateur d'émotions. Nous consommons le politique. L'adhésion à l'idéal politique s'est transformée en électoralisme consumériste : « je vote pour toi si tu garantis ma niche fiscale, mon statut, etc. ». Tout cela nuit gravement à l'idée de citoyenneté. Les gens ne sont plus capables d'accepter des efforts pour une réussite collective.

Ils sont consommateurs du collectif pour assurer un confort personnel qui, à mes yeux, n'est qu'une illusion de progrès. Paradoxalement, on est en train de déshumaniser l'individu, d'en faire une machine à consommer, ce qui fait que, de la satisfaction des besoins, on est passé à la *frustration des envies*, et l'on accumule frustration sur frustration. Celles-ci poussent à une désespérance qui, par exemple, chez les jeunes atteint son seuil critique.

Une situation qui engendre une relation nouvelle fondée sur l'agressivité et le rapport de force, et aboutit naturellement à *un basculement de la force du droit au droit à la force* : comme on ne croit plus au droit, on revendique le droit à la force. Le fait est qu'il est plus efficace de faire virer le locataire qui ne paie pas ses loyers par quatre copains musclés que par un huissier qui va vous expliquer pourquoi il ne peut l'expulser. Nous vivons dans un système bien curieux où la prime au plus fort l'emporte sur le respect de la loi ; où la vertu n'est pas nécessairement récompensée par rapport au vice.

Nous avons donc un grand défi à relever : reconstruire une société humaine, où la personne, tombée à l'état d'individu-consommateur, retrouve sa dignité d'acteur de son destin. C'est une formidable révolution qu'il faut échafauder.

Aujourd'hui, l'administration ne doit plus gérer un dossier, gérer une difficulté, elle doit aider et accompagner une personne à surmonter une difficulté. L'accompagnement

est un facteur nécessaire et important de reconstruction de l'individu pour lui redonner des espérances individuelles. L'accompagnement des surendettés se révèle être un facteur de réussite, tout comme l'accompagnement des alcooliques. Le drame est que nous avons frappé d'isolement toutes celles et tous ceux qui sont tenaillés par la précarité. Ce n'est pas une question d'argent, c'est une question de solidarité. Depuis quarante ans, nous réfléchissons aux politiques publiques. Au lieu d'être orientées sur le potentiel des gens, elles sont fixées sur leurs échecs. On a tout misé sur l'école : si l'enfant réussit à l'école, tout va bien ; s'il échoue, il est rejeté. Le résultat était prévisible : le gamin sait très rapidement s'il est en situation d'échec. Et mécaniquement, on l'amène de plus en plus à assumer son échec.

Face à la mondialisation, à un moment où la France doit à tout prix faire preuve de sa créativité, il lui faut optimiser la créativité des Français. Comment ? Par l'épanouissement et l'estime de soi. Qu'est-ce qui a fait la force des États-Unis ? Ce n'est pas leur individualisme, mais leur confiance éperdue dans leur drapeau, dans leur pays et dans leur énergie créatrice.

Qu'est-ce qui pose problème, aujourd'hui, en France ? La mésestime de soi. Les gens sont en situation psychique affaiblie parce que toutes les politiques publiques se contentent, s'ils ne réussissent pas, de les inscrire au chômage et de leur verser des indemnités, puis le RSA. Quand un enfant est en échec scolaire, il n'y a pas de politiques publiques pour lui dire qu'il est capable de s'en sortir et lui donner confiance. Où est l'estime de soi ?

Tous les lieux de socialisation traditionnelle sont assiégés. La famille dégénère en lieu de conflits et non plus d'affection (50 % des interventions policières concernent les violences intrafamiliales). Les gamins sont rejetés à 18 ans parce qu'ils ne rapportent plus d'allocations, tout comme les personnes âgées, qui coûtent de l'argent pour la maison de retraite. L'entreprise devient un lieu d'exploitation de main d'œuvre et non d'épanouissement des personnes au travail. Enfin, l'espace public devient un lieu de compétition. Nous sommes dans un système où tous les élans se concentrent sur la consommation de plaisir individuel au détriment du partage avec autrui.

Nous sommes à un carrefour, c'est là le sens de mon propos : ou bien l'on désire revivre ensemble, et on cherche comment chacun peut contribuer à la réussite collective qui assure la réussite individuelle, ou bien on estime que ce modèle-là ne fonctionne plus, auquel cas, c'est le chacun pour soi ; mais il faudra en assumer les conséquences. C'est extrêmement préoccupant, parce que le champ des espérances collectives a disparu et l'inquiétude collective s'ajoute à l'inquiétude individuelle. On ajoute une douleur à une douleur, et c'est alors qu'on ouvre la voie aux marchands de bonheur (les prosélytismes religieux, le sectarisme, etc.).

Jean-Marie Daillet – ... *et de divertissement omniprésent, obsédant, 24 heures sur 24...*

Jean-Paul Delevoye – Aujourd'hui, on n'accepte plus de porter l'uniforme, parce

que cela demande un effort. En revanche, on porte volontiers l'uniforme de son club de football. On ne chante plus « La Marseillaise », mais on braille le soutien à son équipe, etc. On est en pleine consommation de plaisirs : prêt à adhérer au fan club, à faire des kilomètres et à dépenser 80 % de son salaire pour suivre son club de foot, mais pas prêt à payer 1 % pour la solidarité nationale ! La gratuité valorise la notion de consommation, et la fiscalité traduit un écart béant entre le riche et le pauvre.

Quant à la loi, elle devient de plus en plus complexe. Sur le total des actions en justice, il y a de moins en moins de vrais procès. Les bénéficiaires de l'aide juridictionnelle vont au procès, ceux qui ont beaucoup d'argent (les assurances, les banques, etc.) vont au procès, mais la classe moyenne y renonce : elle n'a plus les moyens de payer un avocat. Or la loi est censée protéger le faible. Pourtant, c'est celui qui a de l'argent, des relations, du temps, qui gagne. La loi bénéficie au plus fort. C'est une inversion totale...

Prenons conscience de ce qu'il faut, d'urgence, modifier. La donne politique a profondément changé : après avoir vécu trente années de croissance, où toutes les campagnes électorales se sont faites sur la répartition des fruits de la croissance par anticipation afin de s'acheter une clientèle électorale, affirmons qu'il ne s'agit plus de répartir la croissance, mais de *répartir les efforts*.

Mais voilà, comment gagner une élection en démocratie sur le thème de la répartition des efforts ? Cela ne passera certes pas par la consommation, mais par la responsabilisation et l'adhésion à un véritable projet de solution. Pour cela, il faut renforcer les convictions. Nous aurons peut-être quinze ou vingt ans de « trou démocratique », pendant la traversée duquel il faudra *retrouver le sens de l'esprit critique*.

L'offre politique n'est pas à la hauteur des enjeux. Gagner sur le déclin de la France à droite et à gauche ne constitue pas une vraie victoire. Aujourd'hui, la droite et la gauche se battent pour conquérir le pouvoir – et le gagnent en alternance – mais sur le déclin de la France. Alors, est-ce que cela vaut-il la peine d'être musicien sur le Titanic et de continuer de jouer son morceau jusqu'au naufrage ? N'y a-t-il pas au contraire une volonté de mettre en avant une pédagogie commune, une conscience des défis à relever, un diagnostic commun pour ensuite bâtir une réponse de gauche, une réponse de droite, et responsabiliser le citoyen en lui montrant qu'il ne s'agit pas de nous opposer l'un à l'autre en fonction des avantages ?

Savoir quelle solution choisir pour l'avenir du pays : c'est là le sujet. Il nous faut une véritable politique européenne. Pourquoi fermons-nous les yeux aussi facilement sur le cas géorgien, tandis que la Russie reconstruit et renforce sa puissance énergétique au vu et au su de tous ? Les Européens divisés se sont tus.

En Europe comme en France, je constate un manque de volonté politique énergique. Pour exemple, on parle de désindustrialisation, mais on ne parle pas de politique industrielle ! On parle de la défense de nos agriculteurs, mais nous n'avons pas de politique agricole européenne ! On va donc avoir un vrai problème, parce que l'Europe est en train de sortir de la course mondiale.

Il existe donc un décalage entre le débat et les enjeux politiques et, paradoxalement, il n'y a jamais eu autant besoin du politique. Jamais ! La régulation publique de la modernisation de notre monde tant à l'échelle internationale que nationale doit être sous-tendue par une puissante volonté politique dans le but de préserver les populations des appétits de la finance et conserver nos systèmes de solidarité.

J'attire d'ailleurs votre attention sur la future présidence française du G20 – elle est fondamentale –, où je m'attends à une confrontation féroce entre les Américains et les Européens. Les difficultés du président Obama à convaincre le Congrès démontre que la crise n'a pas effacé les antagonismes de fond concernant la régulation économique.

Je me souviens des propos du général de Gaulle qui disait que l'on ne pouvait pas se construire un système économique sur la désespérance des hommes. Quand les échéances électorales sont à deux ans et que la pression des actionnaires est au plus fort, comment remettre du moyen et du long terme dans les décisions politiques et économiques ? Si le manque de vision persiste, cela revient à dire qu'on est prêt à donner la prime aux actionnaires, au détriment des salariés. Alors le bonheur des actionnaires se fondera sur la désespérance des salariés, et l'on donnera la prime à l'illusion et à la séduction politiques plutôt qu'à la conviction politique.

Jacques Mallet – *Je voudrais savoir s'il existe, à l'échelle européenne, l'équivalent du médiateur ? Si ce n'est pas le cas, pouvez-vous ouvrir la voie ? Il faut une initiative. Je suis un ancien parlementaire européen. Le Parlement européen est important, mais ce n'est pas du tout son approche : il est engagé dans la négociation, sur les textes, avec le Conseil, etc. Autrement dit, ne pourriez-vous pas prendre votre « balluchon » et essayer de convaincre un certain nombre de nos partenaires de l'utilité d'une institution telle que celle du médiateur en France ? Ne serait-ce que pour la valeur de l'exemple. Vous n'obtiendrez pas l'unanimité du Conseil pour créer partout un poste de médiateur, mais on peut le tenter en quelques pays particulièrement intéressés. Votre expérience me paraît du plus haut intérêt...*

Jean-Paul Delevoye – Quelque cent vingt pays dans le monde sont dotés d'un ombudsman. En Europe, les pays scandinaves comme la Suède et la Norvège furent les premiers à recourir à cette institution. Pour une raison évidente, l'Allemagne n'en détient pas : elle a des institutions fédérales et ne veut pas d'institutions centrales. Certains Länder ont un ombudsman, d'autres pas. Parallèlement, en Italie, il n'y a pas non plus d'ombudsman national, il n'y a que des ombudsmans régionaux.

Quel est le bon profil pour être médiateur ? Beaucoup estiment qu'il doit être juriste. En effet, nombre de mes collègues européens sont juristes et ne raisonnent qu'en droit. Personnellement, j'ai un parcours politique.

J'ai cru aussi de mon devoir de multiplier des capteurs sur tout le territoire, dont trois cents délégués sur le terrain, et naturellement les juges. La société française est construite sur des cloisonnements : les médecins parlent aux médecins, les politiques

aux politiques, les juges aux juges. Il n'y a, en fin de compte, jamais ni transversalité ni lieu d'échange. J'ai donc voulu transcender ces frontières factices afin d'avoir un meilleur angle de vue, plus objectif et impartial.

En tant qu'ancien homme politique, je crois à la nécessaire restauration du politique. La vraie question, me semble-t-il, pour permettre au politique de retrouver toute sa dimension, n'est pas dans les réponses, mais dans le questionnement. Aujourd'hui, la classe politique, au plan international, se pose des questions qu'elle a préalablement choisies en raison des difficultés, des défis à relever. La preuve en est que l'auto-censure politique existe. Sur la TVA sociale et le déplacement des charges de salaire, Fabius a tué la question d'un mot : « l'impôt des pauvres. » Résultat : la droite n'ose plus aborder le sujet. Il y a toute une série de questions fondamentales qui ne sont plus posées par anxiété électorale et, devrais-je dire, par manque de courage.

Les sujets sur lesquels pourraient prendre position les politiques ne manquent pas. Le collège des ombudsmans européens tente de pointer les divers chantiers d'avenir. Pour exemple, mes collègues européens et moi-même l'avons constaté lors de séminaires sur l'harmonisation des droits sociaux.

Alors que les marchandises circulent facilement en Europe, les citoyens se heurtent à des barrières juridiques très compliquées. La mobilité caractérise le XXI^e siècle, pourtant le mariage franco-européen est compliqué, les divorces sont encore plus compliqués, la garde des enfants, travailler à l'étranger où l'on découvre que l'entreprise n'a pas payé les droits sociaux, etc. Tout est d'une complexité ubuesque. Les ombudsmans européens travaillent donc à faciliter la mobilité par la solution des problèmes de droit social – harmonisation ou non, c'est un autre sujet. Dans le même temps, à côté des institutions de pouvoir que sont les institutions politiques, et à côté des institutions de droit que sont toutes les institutions juridiques, nous avons eu l'ambition – peut être un peu orgueilleuse, prétentieuse – que la médiation devienne une institution morale ayant du sens dans l'action publique. Tel est le sens de toutes nos interpellations. Nous ne sommes pas décideurs, et nous ne souhaitons pas le devenir. Notre rôle est de questionner. Cette attitude de recul apaisé tranche avec les habitudes de notre société contemporaine.

Jean-Marie Daillet – *Vous me faites penser à un titre célèbre, La Réforme intellectuelle et morale de la France, d'un certain Renan.*

Jean-Paul Delevoye – Je crains qu'elle ne soit inévitable.

Jean-Marie Daillet – *Donc, c'est vous, le réformateur en chef. Vous êtes un leader, un leader de la République.*

Jean-Paul Delevoye – Non, je cherche à faire en sorte qu'il y ait des leaders. Je ne revendique pas le rôle de leader, je n'aime pas la solitude. Je crois que la France a un

formidable génie de se détruire et de se reconstruire. C'est pour cela que je pense que, lors de la prochaine campagne présidentielle, le « vivre ensemble », la « convivance » seront des thèmes fondamentaux. Vivre ensemble se décline partout : vivre ensemble à l'école, vivre ensemble en Europe, vivre ensemble dans le monde. Sinon, c'est chacun pour soi. Aujourd'hui, que se passe-t-il ? Toutes nos équations républicaines vont sauter. Le débat sur la retraite n'est pas un débat budgétaire, c'est un débat de solidarité intergénérationnelle : celui qui travaille cotise pour celui qui ne travaille plus. Il s'agit d'un formidable enjeu qu'il faudrait bel et bien poser de cette façon. La gauche voudra s'appuyer sur le capital. Cela posera problème, car on tablera sur des ressources fluctuantes pour une politique stable. Les Français ne mesurent plus la problématique du déficit structurel de la France. Le déficit de la Sécurité sociale en est un exemple. Les traitements contre les cancers, les maladies rares, etc., devraient être pris en charge, mais, pour le reste, nous devrions tous contribuer un peu plus.

Jean-Marie Daillet – *Les Français ne sont pas incapables d'efforts : voyez leur générosité lors d'opérations telles que le Téléthon. De temps à autre, il y a de réels élans de solidarité populaire. Ce discours, vous pourriez le tenir dans beaucoup d'endroits en France.*

Jean-Paul Delevoye – Mais je le tiens partout !

Catherine Bruno – *Est-il compris, entendu, à droite comme à gauche ?*

Jean-Paul Delevoye – Nous sommes très étonnés du soutien que notre rapport a reçu, y compris de la classe journalistique. J'ai reçu des mails ou des mots de rédacteurs en chef, de journalistes, pour m'en féliciter. Généralement, le journaliste est plutôt critique, plutôt réservé.

Nous avons été surpris qu'un mois, un mois et demi, deux mois après sa diffusion, ce rapport ait connu une résonance particulière. Nous craignons qu'il ne soit pas suivi d'exploitation politique. Depuis fin février, nous avons eu énormément de demandes de tous bords politiques, syndicats, associations.

Jean-Marie Bordry – *Ne craignez-vous pas que, lors de la prochaine campagne, les candidats "consomment" votre rapport, c'est-à-dire consomment la vision que vous avez de la France, comme un instrument de campagne et non pas comme une politique de conviction et de long terme, comme on a fait pour la sécurité, comme on a pu faire pour la fracture sociale ?*

Jean-Paul Delevoye – La politique se définit entre ce qui lie les hommes et ce qui les divise. L'électoratisme donne la primauté à celui qui le suit. Le sens de mon débat est de dire qu'il ne faut plus caresser l'électorat, mais le mobiliser. Et dans tous les

débats que j'ai eus, le service public est critiqué, mais est-ce que les pathologies du service public ne reflètent pas les pathologies de la société ? Il faut que le politique soit un médecin traitant et non un soin palliatif. Là, il y a un vrai sens de la responsabilisation qui implique également l'électeur, puisqu'en fin de compte on a les élus qu'on s'est choisis. Et on a tous allègrement écarté les politiques qui nous promettaient sang et sueur, à l'exemple d'un Raymond Barre.

Jean-Marie Bordry – *Est-ce encore vrai quand on voit les taux de participation ?*

Jean-Paul Delevoye – Quand j'observe les résultats de la consultation démocratique, ce qui me préoccupe, c'est que l'on donne la prime au populisme et à l'extrémisme. La vraie question est de savoir si les démocraties peuvent démontrer qu'elles représentent un système politique solide en période de crise...

Jean-Marie Daillet – *Dans chacun de nos pays, les médias et les citoyens dénoncent les erreurs ou les bizarreries du système. Regardez ce qui vient de se passer en Hongrie, en Italie : tous ces régimes démocratiques ont leurs défauts, ils sont clairs, ils sont sur la table, toute l'opinion publique les regarde. D'un côté, c'est négatif, parce que les gens perdent confiance ; mais, de l'autre, cela peut être le sursaut, l'incitation au sursaut. Pour moi, le programme, en France, ce serait d'abord la réforme du scrutin législatif dans le sens d'une représentativité plus réaliste des sensibilités des Français que l'affrontement réducteur droite-gauche.*

Jean-Paul Delevoye – Prenez la campagne européenne : c'était assez affligeant. Quant à la campagne régionale, elle a tourné autour de deux thèmes : Georges Frêche et Ali Soumaré. Ce qui est intéressant avec les régionales, c'est que d'abord les électeurs ont joué la bipolarité : un pôle de gauche, un pôle de droite. Qu'on soit d'accord ou non, la bipolarité est là. Ils n'ont pas voulu mettre leurs œufs dans le même panier. À gauche, ils ont donné la tête au PS, Cohn-Bendit en dévouement et en accompagnement. À droite, il n'y avait que l'UMP, et ils étaient très coincés. C'est d'ailleurs le problème de l'UMP.

Deuxième élément, les électeurs ont sanctionné le carriérisme politique (Bayrou en a fait les frais). Je crois qu'il y a une relation nouvelle entre l'électeur et le politique. C'était un des avantages du président de la République, quand il a fait sa campagne présidentielle. Il avait redonné la primauté au projet plutôt qu'au candidat. C'est aussi un moyen de responsabiliser le citoyen en lui soumettant une analyse, un projet.

Troisième élément, le seul qui a donné des espérances, c'est Cohn-Bendit. Il apparaît neuf alors qu'il a, politiquement, quarante ans d'expérience. Il a parlé au-dessus des partis alors qu'il est complètement à gauche. C'est tout de même étonnant ! Je pense que cela tient à son expression, son style, son langage.

Jean-Marie Daillet – *Il est intelligent.*

Jean-Marie Bordry – *Il est désintéressé.*

Jean-Paul Delevoye – Oui, sans doute, il y a son désintéressement, et il donne des espérances. C'est quelque chose qui n'est aujourd'hui pas suffisamment ancré chez les politiques. Nous sommes à un moment où l'économie semble problématique. Est-ce la fin de l'économie en France, la fin du salariat ? Il y a une perception de fragilité du système qui s'ajoute brutalement à la fragilité de l'environnement. On croyait que la nature était finie et l'homme infini, et l'on réalise que c'est peut-être l'inverse : la nature qui est infinie, reprend le dessus, et l'homme qui va beaucoup se fragiliser. Ceux qui veulent redonner solidité à la nature et solidité à l'homme, ce sont les militants d'Europe-Ecologie et c'est le langage de Cohn-Bendit. Il réussit à donner un élément de transformation du négatif en positif aux acteurs. C'est-à-dire vous êtes sur un territoire, votre espace est négatif, parce que vous dites : mon usine va foutre le camp, c'est ma tour de béton qui m'agresse, etc., l'autre est un concurrent, il nous coûte des impôts, il me vole ma place, il m'a piqué mon portefeuille et l'avenir est négatif, vous êtes dans un système où tout est négatif autour de soi. Les écolos disent : « Agissez et l'avenir sera positif. » Ils associent l'autre en tant qu'acteur avec qui l'on trie les déchets. L'autre devient donc un partenaire positif avec qui améliorer l'espace. Le thème de l'environnement, qui a été intelligemment récupéré à gauche, est une des politiques qui transforment l'homme en acteur parce qu'il adhère aux objectifs. Cohn-Bendit apparaît comme le candidat des espérances, comme d'ailleurs le troisième homme en Angleterre.

Jean-Marie Bordry – *Comme Bayrou en 2007.*

Jean-Paul Delevoye – Et comme Bayrou en 2007, absolument. Bayrou avait fait la plus belle campagne électorale au premier tour, la plus mauvaise au second tour.

Tout se cultive, aujourd'hui, et il faut nourrir les débats. Il ne faut pas se contenter d'apprendre aux enfants, il faut leur apprendre à « aimer apprendre ». Au travail, il ne faut pas obliger l'employé à travailler, il faut l'amener à aimer son travail. Il faut aimer être français. C'est tout le sens nouveau de la politique. Or, en politique, on gère des intérêts, on ne gère pas les émotions. Il faut transformer tout cela en actions positives.

Jacques Mallet – *C'est très original comme situation, parce que le médiateur est un homme qui écoute. Sa mission est d'écouter. C'est rarissime.*

Jean-Paul Delevoye – Ce que dit Jacques Mallet est totalement justifié. De quoi notre société souffre-t-elle ? D'une très grande pénurie de lieux d'écoute, d'échange et de rencontre. Aujourd'hui, les administrations ont détruit jusqu'aux accueils téléphoniques pour se dissimuler « tapez 1 », « tapez 2 », « tapez 3 ». C'est scandaleux.

Quelqu'un qui est dans la galère, dans la désespérance, va trouver son maire, son député, son assistante sociale, son association. Moi, je crois, pour ma part, beaucoup à la mobilisation de la société civile en termes de participation. Vous travaillez : vous êtes actif ; vous ne travaillez pas : vous êtes inactif. Cette vision binaire est à mon sens dépassée. Si vous supprimez les bénévoles des conseils municipaux, les associations de soins palliatifs, de soutien scolaire, plus rien ne fonctionnera.

Le vrai enjeu aujourd'hui est de développer du lien social, du voisinage de quartier, de l'accompagnement de proximité, etc. Il est plus que temps de faire preuve de solidarité.

La fusion des autorités de libertés

par Anne-Marie Le Pourhiet

Alors que la création du médiateur de la République date de la loi du 3 janvier 1973, l'on a assisté depuis cette époque à une prolifération quelque peu anarchique de nouvelles autorités administratives indépendantes (AAI) dont le nombre total, tous domaines confondus, atteint aujourd'hui la cinquantaine. En effet, le législateur français a tendance à répondre à tout problème sociétal qui se pose par le création d'une nouvelle structure, sans s'interroger sur l'utilisation possible de ce qui existe déjà.

Cette tendance a été déplorée dans plusieurs rapports, notamment celui du Conseil d'État pour 2001, celui de l'OCDE de 2003 sur la qualité de la réglementation en France et, plus récemment, celui de l'Office parlementaire d'évaluation de la législation sur les autorités administratives indépendantes, remis le 15 juin 2006. Ce dernier avait notamment montré la perte d'efficacité découlant de cette multiplication d'institutions intervenant dans des domaines proches et dont les compétences se chevauchent, mais aussi le coût pour les finances publiques du fonctionnement de toutes ces autorités ainsi que de la rémunération de leurs dirigeants et personnels.

C'est donc sans surprise que le rapport du Comité de réflexion et de proposition sur la modernisation et le rééquilibrage des institutions de la V^e République, présidé par Édouard Balladur, a proposé, en 2008, de fusionner en une seule et même institution « l'ensemble des autorités administratives indépendantes qui oeuvrent dans le champ de la protection des libertés ».

C'est sur la base de ces recommandations que la révision du 23 juillet 2008 a donc introduit un nouvel article 71-1 dans la Constitution instituant un « Défenseur des droits » chargé de veiller au respect des droits et libertés et dont les attributions et les modalités d'intervention sont renvoyées à une loi organique. C'est ce projet de loi organique qui est actuellement en débat devant les assemblées et qui provoque quelques polémiques. Il propose, en effet, de placer sous la responsabilité du Défenseur des droits, non seulement les attributions traditionnelles du médiateur de la République mais aussi celles du Défenseur des enfants et de la Commission nationale de déontologie de la sécurité (CNDS), tous deux créées en 2000. La commission des lois du Sénat y a ajouté les attributions de la Haute autorité de lutte contre les discriminations

(HALDE) créée en 2004. En revanche le gouvernement a opté pour le maintien autonome de la CNIL (Commission nationale informatique et libertés) en raison de la grande technicité de sa mission, mais envisage cependant de la fusionner plus tard avec la CADA (Commission d'accès aux documents administratifs), ce qui serait effectivement tout à fait logique.

Alors que l'idée de fusionner les autorités en une seule est déjà ancienne et répond à une évidente préoccupation de rationalisation administrative et d'économie des deniers publics, l'on assiste cependant à une levée de boucliers, tendant à faire croire que cette fusion serait en réalité destinée à supprimer des institutions qui auraient manifesté trop d'indépendance à l'égard du pouvoir en place en critiquant certaines de ses initiatives. On avance ainsi que la Halde aurait déplu au gouvernement en raison de son avis négatif sur les tests ADN pour le regroupement familial, que le Défenseur des droits aurait émis des critiques sur le traitement des mineurs étrangers dans les centres de détention tandis que la CNDS a dénoncé les abus de garde à vue ou la pratique trop systématique de la fouille à nu. Ces allégations ne sont guère convaincantes tant il est vrai que le propre de toutes ces autorités est toujours, à un moment ou à un autre, de critiquer le pouvoir et l'on ne voit pas ce que leur fusion enlèverait à leurs prérogatives et à leur indépendance dès lors que le Défenseur des droits hériterait de celles-ci. Il n'est qu'à lire le rapport du Médiateur de la République pour 2010 pour constater qu'il ne ménage pas non plus le pouvoir en place.

En réalité, l'on observe deux sortes de résistances à cette réforme souhaitable et raisonnable. L'une provient des actuels responsables des autorités menacées de fusion qui craignent de perdre leur place et les avantages qui vont avec. De ce point de vue, les plaintes très médiatisées de la Défenseure des enfants et de la nouvelle présidente de la Halde, contrariée de risquer de perdre sa place à peine nommée et feignant de ne pas comprendre l'objectif de la fusion proposée, ne trompent personne. L'autre provient des associations militantes qui ont instrumentalisé ces institutions et qui, craignant de voir leur représentation réduite dans la nouvelle structure, font un *lobbying* intensif pour tenter de conserver leur influence. Ce sont en réalité des crispations de féodalités diverses qui tentent de s'opposer à une réforme allant pourtant dans le sens du bien commun.

Il faut souhaiter qu'à l'heure où chacun (y compris le médiateur dans son dernier rapport) dénonce la gabegie normative et institutionnelle et ses incidences lamentables sur la sécurité juridique des citoyens et l'état des finances publiques, le gouvernement et le parlement résistent à ce *lobbying* catégoriel et maintiennent le cap de la rationalisation entreprise.

Anne-Marie POURHIET

Réseaux sociaux : les joyeuses commères de l'innovation¹

par Françoise Brissard

*La démocratie a pris naissance à Athènes, lorsque les citoyens se rencontraient sur le Forum (tiens, tiens !) et se demandaient : « Quoi de nouveau ? »
Les réseaux sociaux se développent et recréent la communication entre citoyens.
Mais le processus ne fait que commencer.*

Êtes-vous sûr que vous n'allez pas succomber dans les mois qui viennent, si ce n'est déjà fait ?

Au moment où j'écris ces lignes, Facebook vient d'annoncer que son réseau compte 350 millions de membres² : il n'est pourtant ouvert à tous que depuis trois ans (septembre 2006), après sa création en 2004 à Harvard.

Tout est démesuré dans la jeune histoire des réseaux sociaux : leur expansion bien sûr, mais aussi l'évolution constante et accélérée de leurs fonctionnalités et de leurs usages. Les internautes qui les font vivre développent à la fois une véritable addiction et une imagination dans la prise en mains qui crée constamment de nouvelles variantes et un mouvement perpétuel. À peine Twitter était-il né qu'il devenait, au cours de l'été 2009, le support emblématique de la contestation iranienne, gagnant en quelques jours ses lettres de noblesse aux yeux d'un public qui n'y voyait l'instant d'avant qu'une invention vouée au superficiel. Les réseaux sociaux et, plus généralement, le Web social, constituent un incroyable territoire d'innovation et de créativité même s'ils sont aussi, le plus souvent, le lieu et le cadre d'un suivisme et d'un conformisme navrants. Au plus fort d'une crise économique majeure, il est tout de même rassurant de voir émerger d'un peu partout de nouvelles pousses créatives qui commencent à dessiner le visage de notre nouveau siècle. L'importance de l'immédiat, bien sûr, mais aussi une nouvelle manière de s'informer, de comprendre et de traiter les uns avec les autres, privilégiant la diversité des sources, l'éclectisme, la coopération, la rencontre directe, l'échange dégagé de la contrainte de lieu.

La popularité des réseaux sociaux est liée, bien sûr à leur commodité et à leur plasticité. Mais la vigueur de leur implantation me semble aussi relever de deux

1. Article reproduit avec l'aimable autorisation de la rédaction de la revue *Archicube* (n° 8), publication de l'A-Ulm, Association des anciens élèves, élèves et amis de l'École normale supérieure.

2. Au 31 décembre 2009.

causes majeures : ils sont directement en prise avec l'évolution de notre société ; ils sont soutenus par l'évolution de la communication des organisations – de la politique à l'entreprise, des groupes d'influence aux marques.

Bien sûr, Facebook a été créé par des étudiants et plébiscité par eux. Mais, si ce sont les jeunes qui font d'abord son succès, c'est parce qu'il correspond à leur mode de vie, à leurs aspirations et, de plus en plus aussi, à celles de leurs aînés ; la communication horizontale tend à prendre le pas sur la communication verticale : on apprend de ses pairs au moins autant que des informations plus structurées émanant des experts, des journalistes, des hiérarchies. La frontière devient floue entre vie professionnelle et vie privée : le portable l'a gommée, le télétravail progresse ; et, en même temps, les photos imprudemment livrées sur la Toile peuvent perturber recruteurs ou clients³ ! Le terrain de jeux des jeunes diplômés s'étend au monde : Erasmus a créé des amitiés au-delà des frontières nationales ; la nécessaire mobilité des débuts de carrière a fait le reste. Le désir est grand de conserver des contacts avec ses « amis », même lointains, et il est fort agréable de pouvoir les retrouver de manière aussi simple, amusante, directe. Enfin, chacun peut se permettre de vivre ses paradoxes : les réseaux sociaux font cohabiter les groupes « cocons » et la capacité d'entrer en relation avec quelqu'un d'étranger. Sécurité affective et ouverture aux autres peuvent être pratiquées simultanément ! Chacun peut naviguer de manière fluide, sans contrainte apparente, dans différents cercles qu'il constitue autour de lui.

Une nouvelle sociabilité large et légère

Ces nouvelles pratiques commencent à offrir un vaste terrain d'investigation aux chercheurs en sciences sociales, pour l'heure surtout anglo-saxons. Plus originaux encore, et prometteurs, sont les travaux menés de manière interdisciplinaire, associant sociologues, informaticiens, linguistes. L'analyse des nouvelles structures relationnelles développées grâce aux applications du Web 2.0 en est encore à ses débuts. Il est d'ores et déjà évident que les réseaux permettent de superposer à un cercle relationnel réel, souvent restreint, une nouvelle sociabilité virtuelle beaucoup plus large, mais aussi beaucoup plus légère. Curieusement, cette sociabilité lâche permet d'associer, sans y prendre garde, individualisme et construction d'une coopération auto-organisée. Chacun souhaite d'abord exprimer ce qu'il est, au travers de ses goûts ou de ses productions (comme sur Myspace), mais s'oblige à un intense travail relationnel pour y parvenir. Il s'agit de s'affirmer en recherchant la reconnaissance des autres.

Il est tout de même un principe essentiel dans cette affaire dont on commence à mesurer les conséquences : celui de la publicité de ces échanges sociaux.

3. Selon le site américain Careerbuilder.com, 45 % des employeurs consultent les réseaux sociaux lors d'un recrutement ; 53 % des sondés disent hésiter à embaucher un candidat qui a publié des photos déplacées ; en revanche, 18 % disent avoir embauché quelqu'un après avoir visité son blog ou son portrait sur un réseau social.

Chacun s'interroge sur cette propension à la mise en scène de soi, et sur les nouveaux codes sociaux qu'elle implique. Narcissisme, besoin d'avoir son heure de gloire, de combler la solitude croissante par l'abondance des « amis » ? Satisfaction à donner de soi une image idéalisée et à évoluer dans un univers de bonnes nouvelles ? Sans aucun doute. Beaucoup aujourd'hui se rendent compte qu'ils ont été imprudents et s'étonnent des embardees de certaines de leurs relations : il est certain qu'un nouveau « savoir se comporter » doit s'inventer au jour le jour. Ce n'est pas simple, car l'usage des réseaux sociaux ne peut se fonder sur une discrétion trop classique : il faut nourrir les échanges, et, qu'on le veuille ou non, se montrer. Naguère la rareté de l'intervention était une force ; ici, il ne faut pas être oublié ; il faut apporter des contributions, voire simplement commenter, si l'on souhaite avoir des réponses. Que vais-je en effet rechercher sur un réseau social ? Si c'est une information, une idée, une compétence, il faut que je donne quelque chose moi aussi, prenant le risque d'être ridicule, voire raillé. La terrible notion de réputation est bien au cœur de cet univers-là.

La tentation est grande de s'en tenir au « copié-collé ». Pour se forger une réputation sans prendre trop de risques, le plus simple est de « recycler » des informations trouvées sur le Web en les faisant suivre à ses contacts, avec un commentaire minimum, ou une simple onomatopée. Les politiques l'ont bien compris, qui s'ingénient maintenant à proposer des informations, des données, des vidéos... faciles à redistribuer.

Comme en musique, l'époque est au « sampling »⁴.

Une terre promise pour la communication professionnelle

Nous touchons là, à mon sens, à la seconde raison qui justifie la montée en puissance des réseaux sociaux : ils sont fort utiles à la communication professionnelle et constituent désormais un support extrêmement compétitif. Le choix d'Internet comme média préférentiel est assez récent pour la communication des entreprises et des marques : mais elles ont maintenant compris tout le parti qui peut être tiré d'un ciblage extrêmement fin, autorisant de plus un message de proximité, presque intime.

La possibilité de constituer des fichiers d'internautes en intégrant toutes sortes de données sur leur mode de consommation n'a pas échappé à l'intérêt des publicitaires : pouvoir parler directement à des clients dont on sait qu'ils envisagent de changer de voiture, qu'ils habitent telle région, et qu'ils ont trois enfants, est pain béni pour un constructeur automobile !

Or, les réseaux sociaux accueillent également les « personnes morales » : les groupes, les fans, les équipes, les entités. La création de buzz, le marketing viral,

4. Sur cette notion, et sur le rôle des blogs et plus généralement du Web social dans la vie politique, on lira avec plaisir et intérêt l'ouvrage de Nicolas Vanbremeersch, *De la démocratie numérique*, collection « Médiathèque », Éditions du Seuil, 2009.

l'événementiel virtuel, sont aujourd'hui les nouvelles mamelles de la communication ! Peu onéreuses, amusantes, réactives, elles ont – presque – toutes les qualités. La saga de la récente campagne Évian en est l'une des plus belles illustrations : la diffusion du spot télévisé, mettant en scène des bébés « breakdancers », a été précédée et accompagnée d'un buzz exceptionnel : plusieurs vidéos « teasing » lancées à deux semaines d'intervalle sur le Web (surtout via les réseaux sociaux), suivies au même rythme de vidéos « making off ». Tout cela a été repris, via Facebook, Twitter, puis des milliers de blogs, 20 millions de fois (juillet 2009), 45 millions de fois (novembre 2009) ! Ce qui représente une optimisation exceptionnelle de l'achat d'espace, rêve de tout publicitaire...⁵

Bien modestement, j'ai pu mettre en place l'an passé un plan de communication fondé à 90 % sur l'utilisation des réseaux sociaux en association avec un blog : c'était une solution efficace, économique, permettant de contourner les voies de communication classiques lorsqu'elles se révèlent inopérantes, et de toucher sa cible au plus près, sur un ton de proximité, avec des possibilités permanentes de mise à jour des informations.

L'arrivée du Web 3.0, avec ses services de plus en plus personnalisés, la croissance considérable des budgets dédiés au marketing sur les médias sociaux, vont sans aucun doute nourrir l'appétit des acteurs actuels – et futurs – de ce secteur.

L'intérêt économique rejoint donc l'appétit social, pour nourrir la vitalité de ces plateformes relationnelles. Cet aspect est encore, me semble-t-il, peu étudié : chacun s'est bien sûr inquiété de la « marchandisation » des informations postées par les internautes dans la création de leurs profils ou dans leurs échanges. Mais les frontières devenues floues entre le monde des affaires et la sphère privée/publique peuvent devenir, à mon sens, un territoire de recherche tout à fait passionnant.

Françoise BRISSARD

5. Le film, créé par l'agence Betc Euro RSCG et diffusé sur YouTube, a décroché le record du monde du World Guinness Book de la vidéo publicitaire la plus populaire de tous les temps. Michael Aldans, Évian Global Brand Director, déclare : « Notre ambition, avec le film *Rollerbabies*, était de lancer notre toute première campagne mondiale sur Évian. Les résultats du lancement mondial sur YouTube et un travail sur le « community management » ont dépassé nos attentes. La vidéo est la publicité la plus vue sur le Web jusqu'à présent et a été la vidéo n° 1 aux États-Unis, en Russie ou encore au Japon, des pays qui ne connaissaient même pas la campagne des Bébés Évian de 1998. Ce qui est encore plus étonnant, c'est le relais spontané apporté par les médias classiques [...] et les internautes eux-mêmes, qui ont créé 350 versions remixées du spot, vues des millions de fois. »

Vers une génération de communicants

par Jean-Marie Bordry

La dilution des liens sociaux que déplore le médiateur s'accompagne d'une explosion des réseaux de communication, dits réseaux sociaux, surtout parmi les jeunes générations. Celle-ci va-t-elle remplacer ce qui a disparu ou n'est-ce que la manifestation d'un manque ?

En vingt ans, nos modes de communication ont été bouleversés comme rarement dans l'histoire. Le téléphone portable et Internet, partis de rien, sont aujourd'hui omniprésents dans notre vie quotidienne, au point que nous ne pouvons plus nous en passer. Le précédent séisme dans ce domaine avait été l'invention du télégraphe électrique au XIX^e siècle. Véritable révolution qui ouvrait une perspective jusque-là peu explorée : la transmission instantanée de l'information. À deux décennies près, Grouchy aurait pu arriver à l'heure : le drame de ce retardataire légendaire est d'avoir vécu trop tôt.

À notre tour, nous sommes confrontés à un changement de notre mode de vie grâce aux portables et à Internet. Si l'instantanéité a été conquise depuis longtemps, le changement auquel nous avons assisté porte plutôt sur la quantité d'informations échangeables (potentiellement illimitée sur Internet) et sur la fréquence à laquelle nous pouvons les échanger (potentiellement illimitée elle aussi, puisque nous pouvons communiquer de n'importe où et à n'importe quel moment). Nous pouvons passer la journée à parler entre nous au point, diront les mauvaises langues, de n'avoir plus rien à nous dire. La communication a envahi notre vie quotidienne.

Toutefois, passé les premiers moments de stupeur, personne ne parlerait plus de révolution aujourd'hui si ces changements se limitaient à la quantité et à la fréquence des échanges. L'innovation, c'était le télégraphe et l'immédiateté : le portable et Internet n'en sont que des prolongements. Notre frénésie communicante s'est certes accélérée, mais le recul historique nous montre qu'elle avait commencé avant nous. La véritable nouveauté n'est ni la quantité, ni la distance, ni la vitesse : c'est la spontanéité. Ou plutôt l'absence de spontanéité. Et cette révolution ne

touche que les plus jeunes d'entre nous, ceux qui ont grandi avec le portable et Internet : ceux qui n'ont pas eu besoin de s'adapter aux nouveaux médias.

Le texto : un outil nouveau

Simple extension au départ, le portable a donné naissance à un outil qui est, lui, révolutionnaire : le texto. Pourquoi ? On pourrait voir le texto comme un télégramme qu'on peut envoyer plus facilement. Justement : le télégramme était réservé aux événements exceptionnels (mariage, décès) et on y avait recours que rarement. Le texto, lui, est utilisé à tout bout de champ pour des messages banals qui rythment notre vie quotidienne ou, chez les plus jeunes, pour des choses « plus importantes » comme des invitations ou des messages très personnels, mais qui se produisent tous les jours. Or, comme le télégramme, le texto est rédigé à l'avance, souvent relu, et il peut être archivé. Aussi incroyable que cela puisse paraître, écrire un SMS relève parfois de la rédaction d'une dépêche diplomatique. Les ados sont passés maîtres dans cet art, et ce d'autant plus discrètement que les générations précédentes n'ont voulu retenir du texto que « l'écriture d'illettrés » avec laquelle nos boutonneux les rédigent. Il faut bien se rendre compte qu'un texto peut être relu plusieurs fois par son auteur comme son destinataire, et qu'il est souvent montré à des tiers pour être exhibé, commenté ou analysé. Bien sûr, on ne parle pas ici du texto du type « j V chRché du pain » (« je vais chercher du pain »), mais des messages plus relationnels.

Pourquoi s'intéresser à ces niaiseries d'ados ? Simplement parce que le texto n'est pas un élément isolé dans le nouveau rapport des jeunes (et donc des futurs vieux) à la communication. Facebook, Twitter, MSN, AIM, voire Youtube, sont autant de médias (au sens propre) sur lesquels celui qui communique peut contrôler l'information à la source, et la maquiller. MSN et AIM sont des services de messagerie instantanée. On y échange par écrit (la plupart du temps) et instantanément : on y livre en fait une véritable conversation par écrit. Tous ceux qui ont eu recours à ce genre de services auront pu se rendre compte d'une chose : il est très facile d'y créer sans le vouloir des malentendus.

En effet, il y a un temps de décalage entre la rédaction d'un message qui s'apparente à une conversation orale, et sa transmission par écrit. C'est bien connu, trois points de suspension ou un point d'exclamation changent radicalement la teneur du message. Difficile, en relisant une phrase, de savoir s'il faut la prendre au second degré. Ce problème explique la popularité des émoticônes : un petit dessin de visage jaune reflétant une émotion (clin d'œil, sourire, colère, effroi, étonnement, curiosité, rire...). ☺ ☹ La messagerie instantanée suppose une écriture rapide et condensée, ce qui pousse à compenser par des codes pour bien préciser le sens de la phrase. Autre exemple: LOL (« laughing out loud », « en riant à voix haute »). LOL sert à préciser qu'on plaisante et rythme les conversations sur Internet comme le faisaient les « stop » des télégrammes. Derrière cet aspect frivole, la génération Internet déve-

loppe un nouveau mode de communication. En effet, quand elle communique sur des sujets qui peuvent paraître sans importance, elle pense d'abord et avant tout à la façon dont son message sera reçu. Voilà la nouveauté.

Les réseaux sociaux

Cette tendance est encore plus criante sur Facebook ou Twitter, les réseaux sociaux. Sur Facebook, chaque membre se dote d'une gigantesque carte de visite sur laquelle peuvent figurer toutes sortes d'informations personnelles (amis, âge, adresse, cursus, métier, centres d'intérêt, causes politiques, religion, célibat ou couple, phobies, péchés mignons, etc.). Cette carte de visite peut être agrémentée de centaines de photos personnelles, ainsi que d'un « mur », sur lequel chacun peut laisser un commentaire. Enfin, et c'est ce qui a fait la fortune de Facebook, chaque membre peut préciser son « statut » sur sa page d'accueil, c'est-à-dire ce qu'il est en train de faire, de voir ou de penser (c'est du moins ce qu'il prétend). Tous ses amis sont alors immédiatement mis au courant sur leur propre page d'accueil. Sur ce site, on a donc vite l'impression d'être 300 dans un même salon.

Les deux critiques qui reviennent le plus souvent concernant Facebook sont, d'une part, la menace que le site fait peser sur la vie privée (et si l'entreprise vendait à des publicitaires toutes les informations personnelles qu'elle a glanées ?) et, d'autre part, le narcissisme auquel se livrent ses membres. Derrière ces inquiétudes se cache un conflit de générations. 74 % des membres de Facebook dans le monde ont moins de 35 ans (en France, le site compte près de 17 millions de visiteurs uniques). Il s'adresse donc particulièrement à la génération qui a grandi avec Internet et à celle qui est née avec : deux générations qui sont encore minoritaires. Plus encore que par le texto et la messagerie instantanée, l'utilisateur peut mettre en scène les messages qu'il délivre.

Le profil Facebook dévoile en fait la façon dont on veut être vu par les autres. On montre alors ses photos de vacances, de soirées, on prend des poses extravagantes ou, au contraire, très surfaites et prétentieuses. Un profil Facebook n'a rien de naturel : il sert à convaincre les autres à quel point on mène une vie passionnante. Tout y est calibré. C'est ce qui explique pourquoi, finalement, ces millions de profils et les milliards d'informations qu'ils contiennent se ressemblent tant. Le revers de la médaille, et qui vaut aussi pour les SMS à une échelle moindre, c'est que tout est archivé. Une photo ou un mot indécent peuvent suivre son auteur pendant longtemps. Pour reprendre la formule américaine, « tout ce que vous direz pourra être retenu contre vous ». On se donne en spectacle, volontairement ou involontairement. Pour le meilleur et pour le pire.

L'autre intérêt des réseaux sociaux est la publication de bons mots. Les utilisateurs savent qu'ils se ressemblent tous, c'est pourquoi ils tentent toujours de sortir du lot et de se faire remarquer. Nouvelle manière de briller en société. Blague du

jour, mot d'esprit, scoop, pensée du jour : tout peut y passer. Publié sur le « statut », le message est lu instantanément par les « amis », il peut être commenté ou approuvé (une touche « j'aime » est prévue à cet effet). Le but est de faire réagir et, surtout, de montrer qu'on existe. On cherche parfois simplement à se faire entendre, et plus forcément à être écouté ; à se faire remarquer et plus nécessairement à être compris. Le rêve de tout jeune internaute qui se respecte est de poster sur Youtube une vidéo qui sera visionnée des millions de fois, « qui fera le buzz ».

Le parallèle est facile à dresser avec les très sérieuses stratégies de communication de certains hommes politiques. On recherche la part d'audience, on veut occuper le champ médiatique. Tel Nicolas Sarkozy qui exploita sa fonction de ministre de l'Intérieur pour rester toujours présent dans le débat en fabriquant ou en exploitant régulièrement des polémiques. Le principe était de faire toujours parler de soi pour devenir crédible, et pas forcément pour être convaincant. Ce qui a fonctionné à merveille. C'est la raison pour laquelle on peut parler de « génération de communicants ». Une génération qui communique, dans tous les sens du terme, et qui communique sans cesse. En gagnant en rapidité, en quantité et en confort, la communication a perdu en spontanéité, le message qui est véhiculé devient souvent artificiel. On les disait illettrés et superficiels, il apparaît que les jeunes (et donc les futurs vieux !) pèsent leurs mots, les écrivent et anticipent leur réception, davantage que leurs parents.

Inévitablement, ces nouvelles générations sont l'objet de tous les sarcasmes : quel intérêt d'émettre tous ces messages futiles ? Pourquoi avoir besoin de s'exprimer sans cesse ? Quelle impudeur ! En réalité, les nouvelles générations n'ont pas inventé la communication, pas plus qu'elles ne sont les premières à s'y adonner avec plus de frénésie que celles qui les ont précédées. Il est facile d'accuser les jeunes de se parler sans rien avoir à se dire. Mais les générations précédentes étaient déjà pendues à leurs téléphones. Avec beaucoup de recul, on pourrait leur rappeler que les Incas ne connaissaient ni la roue, ni le cheval, ni l'écriture. Ils ont pourtant contrôlé un immense empire. Ce qui signifie que l'information y circulait suffisamment. Face à eux, nous passerions tous pour des bavards hystériques et superficiels, quel que soit notre âge.

Il ne sert donc à rien de traiter cette tendance par le mépris, tout comme il est stérile de s'obstiner à n'en voir que les dérives. Il y a de fortes chances pour que cette communication à outrance soit une tendance lourde : si Facebook est archidominé par les moins de 35 ans, la majorité de ses utilisateurs a plus de 25 ans. Ces nouvelles pratiques semblent bien persister au fur et à mesure que le « communicant » vieillit. Finalement, ce qui compte ici, ce n'est pas de rester jeune : c'est d'être né assez tard, contrairement à Grouchy.

Jean-Marie BORDRY

Je vous parle d'un temps...

par Albert Kalaydjian

Vous avez dit « solidarité intergénérationnelle », le mot fleure bon la technocratie triomphante à l'heure de l'ultralibéralisme. Il était une fois... il y a bien longtemps, au temps de « la fleur de Paris, du vieux Paris qui sourit », de « la fleur du retour, du retour des beaux jours... » L'été 1944 avait succédé à l'été 1942, un comité d'études, sérieux et grave, avait écrit un beau programme, certains disent aujourd'hui une belle utopie, le programme du Conseil national de la Résistance, aujourd'hui oublié par beaucoup.

Il avait imaginé, entre autres choses affreuses..., l'État Providence, qui assurerait la protection de ce qu'on appelait hier, avec respect, les Anciens et aujourd'hui les seniors, lisez les jeunes gens de 60-70 ans contraints d'être après avoir été.

Ces hommes du comité d'études de la Résistance avaient voulu dépasser une idée bien ancrée dans les esprits : l'ouvrier, le paysan ne sont pas des fourmis prévoyantes, mais des cigales improbables. En 1910, au temps encore plus oublié d'Aristide Briand, le « pèlerin de la paix » des années 1920 qui prononçait de si beaux discours sur le sujet dans tous les endroits réputés de Suisse, étaient apparues les assurances ouvrières et paysannes. On obligeait les cigales à préparer des temps plus imprévisibles où la jeunesse ne serait plus. Il s'agissait alors de mettre en forme une sorte de caisse de solidarité.

Et puis vint le « bon docteur » Laval, celui d'avant, lorsqu'il était socialiste, pacifiste, avocat des pauvres et des opprimés. Nous étions en 1930, ce fut la création des assurances sociales. La prévoyance était imposée de manière plus large à celui qui vivait modestement de son salaire. La retraite et la protection contre la maladie devenaient des objectifs avouables pour une puissance publique décidée à s'intéresser au sort des plus défavorisés. Le « bon docteur » devait, cinq ans plus tard, se faire chirurgien en décidant une malheureuse déflation par la diminution de 10 % des traitements et des salaires. Et il finit, comme chacun sait, en Méphisto des années 1940, ami des occupants allemands et mauvais génie d'un vieux maréchal.

Un général, plus jeune et plus audacieux, conseillé par un professeur d'histoire, démocrate-chrétien et président du Conseil national de la Résistance, ordonna la mise en place de la Sécurité sociale. L'un s'appelait de Gaulle et l'autre Georges

Bidault. Ils concrétisèrent la belle et noble idée de retraite : l'ancien, usé par l'âge et diminué par la maladie, se retire du monde du travail et bénéficie d'une pension. Nos économistes distingués l'appellent aujourd'hui un salaire différé. Il s'agissait, en réalité, d'instaurer la solidarité de celui qui travaille envers celui qui ne travaille plus. La retraite par répartition venait de voir le jour.

Le système se perfectionna tout au long des années 1950 avec la croissance économique, le travail abondait alors. L'ancien avait le bon goût de partir en silence, sur la pointe des pieds, au terme d'une vie difficile, après avoir connu deux ou trois guerres. C'était aussi le retour des familles nombreuses, détestées des couples rentiers, car le général et le professeur d'histoire avaient lancé quelques idées, notamment les allocations familiales. La solidarité entre générations ne se limitait plus aux anciens, elle s'élargissait aux tout petits, aux enfants, à ceux baptisés un jour d'un néologisme anglo-saxon, les « babies-boomers ». Lisez tous ceux nés entre 1945 et 1964.

La Sécurité sociale devint une grande machine. L'ancien perdit peu à peu son statut social avec le respect dû aux cheveux blancs. Il devint un sujet sociologique, le retraité. Comprenez celui qui vit en ne travaillant plus. Car au lieu d'attendre sagement le grand passage, il se mit à imaginer une vie après la vie : une vie de retraite, et non plus une sage retraite. Cela s'appelait hypocritement l'heureux rallongement de la vie, l'heureux certes pour les intéressés, mais moins intéressant pour nos comptables.

« Écoute, jeunesse de France, la voix de la vieillesse glorieuse », s'exclame André Malraux, un jeudi de septembre 1958. Le général de la Libération était revenu au pouvoir. Sous son règne, célébré par un journal satirique, le retraité gagne des galons. Il se met à cotiser pour un gâteau plus consistant : la retraite complémentaire voit le jour et, avec elle, l'espoir d'une vie meilleure après le travail. Le salariat gagne ses lettres de noblesse et son aristocratie : « le cadre ». « Passer cadre » était dans ces années-là une forme d'anoblissement, un adoubement, l'entrée dans un autre monde : le living et le standing, le pick-up avant la start-up et le téléphone avant l'iPhone.

La retraite n'était plus une fin heureuse, entourée de l'affection des siens, mais une nouvelle vie après une « chienne de vie », l'espoir mythique et messianique d'une vie après, un paradis païen avant le paradis divin. Il ne s'agissait plus de s'arrêter en chemin, mais de rebrousser le chemin. Pour percevoir, « toucher », une retraite à 100 % du « plafond », il y eut l'âge couperet des 65 ans, pouvant se prolonger jusqu'à 75 ans, ou des 55 ans pour quelques « privilégiés » (instituteurs, che-

minots, pilotes d'avion). Fleurirent alors les clubs du troisième âge. Le grand-père, ou la grand-mère, cessa d'être une vénérable institution et devint un sujet utilitaire et consommateur.

Les liens familiaux se distendaient peu à peu, la voiture, les fins de semaine baptisées d'un anglicisme, *week-end*, apparurent. La femme retrouva une dignité perdue... depuis la Révolution de 1789 et le code napoléonien, n'en déplaise aux belles âmes de gauche si longtemps réticentes (qu'on se souvienne du célèbre discours de Léon Blum à Luna-Park en septembre 1936 : « Laissez la tête de l'ouvrier se reposer en paix le soir sur l'oreiller »). Elle accéda peu à peu à toutes les libertés. En 1965 encore – ce n'est pas si lointain –, elle devait solliciter l'accord de son époux pour disposer librement de son compte en banque. Devenue veuve par une loi naturelle ou divine, elle put percevoir la moitié de la pension du disparu : la réversion. C'est alors qu'éclata la révolution de 1968, risée des uns, espoir pour les autres : barricades, livrets militaires brûlés, « c'était le temps des fleurs, on ignorait la peur ». La retraite devint l'objectif suprême avec au bout la maison de campagne, objet de toutes les attentions.

Mais ce fut, dans les années 1970, les années Giscard, aujourd'hui disparues des mémoires, que les retraités obtinrent l'essentiel des avantages avec un régime parvenu à maturité. La préretraite à 60 ans fut actée dans l'intérêt bien compris de tous. Ce fut même aussi pour certains patrons désireux de pratiquer des coupes sombres dans leur personnel, un moyen commode. Mais déjà deux éléments allaient bouleverser cette mécanique bien huilée : la loi sur le divorce de 1975 et les progrès de la médecine. La première donna le coup d'envoi à la reconnaissance de la famille recomposée et la seconde à la naissance du quatrième âge. Autour de 80 ans, voire avant, l'ancien, le senior, le retraité voyait arriver le moment terrifiant de la déchéance physique chronique et non plus décisive.

« La vieillesse est un naufrage », disait le général de Gaulle. Il ne croyait pas si bien dire. Avec l'allongement de la vie et l'apparition de maladies de dégénérescence, le retraité, voire l'enfant d'une grossesse tardive, dut affronter une épreuve redoutable : laisser à d'autres, aussi dévoués soient-ils, le soin de s'occuper de ses vieux parents. C'est le roi du Maroc, Hassan II, qui assurait qu'une maison de retraite dans son pays serait la fin de son pays. Tout au long des années 1960, 1970 et 1980, « partir en maison » apparaissait aux yeux de beaucoup comme la marque d'un désintérêt des enfants pour leurs parents, l'empreinte d'une solitude, d'une indifférence. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, où malgré les progrès du maintien à domicile cette solution peut se révéler la seule possible. Si le problème des retraites est celui de demain, essentiellement parce que les bases de son financement doivent être revues, la grave question de la dépendance se pose dès aujourd'hui et s'accen-

tuera demain et après-demain. Elle se pose d'ailleurs davantage pour les femmes puisque les hommes, si souvent sur le devant de la scène, trop pour certains, ont la délicatesse de s'effacer plus rapidement (nature ou Providence, tabac, alcool, vitesse automobile). En 2010, il en coûte entre 2 000 et 3 000 euros pour financer le séjour, le plus souvent d'une mère, dans une maison de soins. Et tous les comptables du monde ne peuvent rien face à cette évidence.

La vie s'écoule doucement, goutte après goutte, larme refoulée après larme refoulée. Mais l'âme d'une civilisation, sa noblesse est de respecter la vie : de la conception à l'ultime moment. Le défi de la solidarité entre toutes les générations est donc immense, et il l'est davantage encore à l'heure des grandes incertitudes sur son avenir. Si « l'Histoire ne se répète pas, elle bégaie », disait Winston Churchill, les méthodes déflationnistes sont à l'ordre du jour. Or la consommation demeure un moteur essentiel de la croissance économique : les familles et les seniors sont essentiels par leur pouvoir d'achat. La solidarité ne doit pas laisser la place à un compassionisme conservateur ou social-démocrate. Elle a besoin de trouver un élan nouveau sur des bases assainies et justes. Si la tentation du retour aux années 1930 est présente, il est impossible d'en ignorer les conséquences, la réforme ne peut prendre le visage de la régression. Mais peut-être qu'en ces moments de repli, « Je vous parle d'un temps que les moins de vingt ne peuvent pas connaître », comme a écrit, un jour, le poète.

Albert KALAYDJIAN

Une géopolitique des protestantismes ¹

par François-Georges Dreyfus

C'est très volontairement que nous parlons des protestantismes. Qu'y a-t-il de commun, en effet, entre calvinisme et luthéranisme, sinon le souvenir des diatribes en Calvin et Luther ? Qu'y a-t-il de commun encore entre les églises dites historiques et les églises évangéliques ? Qu'y a-t-il de commun entre l'éparpillement des communautés et l'évaporation des citoyens ? La poussée de l'individualisme moderne ou la recherche d'une intériorité plus grande ?

Ce n'est pas pour rien que Bossuet parlait des « variations des églises protestantes ». Les églises historiques remontent, comme chacun sait, à Martin Luther et à sa rupture, en 1517, avec le pape. Au nom de la seule autorité de la Bible, il appelle au sacerdoce universel l'ensemble des baptisés et ne maintient que deux sacrements : le baptême et l'eucharistie, tout en ne conservant la liturgie romaine pour le service divin et maintient la vénération à l'égard de la Sainte Vierge. Au lieu de s'appuyer sur Luther, dont il reconnaît certains apports, Calvin élabore la doctrine de la prédestination, met en place une organisation ecclésiastique sans hiérarchie apparente, à la différence des luthériens qui, dans les églises restées fidèles à la tradition luthérienne, reconnaissent le ministère épiscopal.

Issue des démêlés conjugaux d'Henri VIII, l'Église anglicane s'organise selon les traditions de l'Église catholique romaine tout en refusant de reconnaître l'autorité du pape. La théologie anglicane est suffisamment large pour admettre le maintien des tendances catholicisantes et des tendances proches du calvinisme.

Le luthéranisme qui compte plus de 60 millions de fidèles est implanté principalement en Europe septentrionale, en Allemagne et dans les pays scandinaves. Elle s'organise autour de la Fédération luthérienne mondiale et que les calvinistes se regroupent dans l'Alliance, réformée mondiale. La communion anglicane (les épiscopaliens aux Etats-Unis) reconnaît la primauté de l'archevêque de Canterbury et la conférence de Lambeth. Mais très vite apparaît le mouvement baptiste, issu des anabaptistes du XVI^e

1. Cette étude est simultanément publiée dans *Géostratégiques*, avec l'autorisation de la rédaction.

siècle, qui touche les milieux populaires. En fait, ce sont parmi eux que se recrutent les puritains : ils s'opposent à l'Église anglicane parce qu'ils fuient l'Angleterre, au XVII^e siècle, pour s'implanter dans les colonies d'Amérique. C'est aux États-Unis que les baptistes se développent le plus. Ce qui ne les empêche pas de se diviser constamment. En 2004 encore, la Thousandstad Baptist Convention particulièrement conservatrice se sépare de l'Alliance baptiste mondiale.

À côté des baptistes se sont développées les communautés méthodistes issues de la branche calvinienne de l'anglicanisme. Les communautés insistent essentiellement sur la conversion individuelle et la prédication en se désintéressant de l'aspect liturgique. On met également l'accent sur la solidarité : c'est dans les milieux méthodistes que s'est développée l'Armée du salut. Ces communautés sont particulièrement implantées aux États-Unis et en Grande-Bretagne. C'est à l'intérieur du baptisme que vont naître deux mouvements différents : les évangéliques de toute dénomination insistent sur la conversion individuelle, ils pratiquent le baptême par immersion. Ils insistent au nom du « sola scriptura » sur une lecture fondamentale de la Bible, ce qui entraîne un moralisme que l'on ne trouve plus guère dans les autres dénominations protestantes. Ils rejettent l'homosexualité, l'avortement et pratiquent, au moins en apparence, un moralisme rigoureux. Ils développent, dès le XVIII^e siècle, une vision dominatrice de la société dont ont hérité les néoconservateurs proches du président Bush.

Enfin, se sont développées, à la fin du XIX^e siècle, les communautés pentecôtistes dont les cultes sont essentiellement émotionnels. Leur influence est considérable dans les églises afro-américaines, en Amérique latine et dans le monde africain où se mettent en place, depuis un demi-siècle, une culture christo-anémiste, en particulier en Afrique centrale.

Dans la plupart des nations du monde, les églises protestantes aspirent à travailler ensemble, mais en réalité, on assiste, de plus en plus, à une rupture des Unions de fédération d'églises, comme c'est le cas en France où les évangéliques viennent de se séparer de la Fédération protestante de France.

En fait, dès 1970, McKelley, voyant croître le déclin incontestable des églises historiques, soulignait leur responsabilité dans cette évolution. En effet, pour McKelley, la crise des églises traditionnelles est « la conséquence de leur complaisance pour les idéaux modernes de la solidarité, du développement personnel et de l'émancipation individuelle. Dans le but "illusoire" de séduire les hommes d'aujourd'hui, les dirigeants de ces églises se sont engagés dans des entreprises servant ces idéaux : planning familial, appui au féminisme, action en faveur de l'égalité raciale. Sur tous ces terrains, ils ont rencontré la concurrence de mouvements profanes plus efficaces qui les ont marginalisés... En face, les églises traditionnelles en continuant imperturbablement à répéter leur message de salut répondaient, en fait, à une véritable demande sociale, dirigée vers les groupes religieux, qui est de dire le sens de la vie : d'où leur succès². »

2. Dean McKelley, *Why Conservative Churches are Growing ?*, Harper and Row, New York, 1972.

Que dirait aujourd'hui ce théologien face au soutien de certaines églises à l'avortement et au mariage homosexuel ?

En tout cas, cette évolution fut telle qu'en 1980 l'hebdomadaire britannique *The Economist*, partant de l'évolution des statistiques religieuses, prédisait en avril l'élection de Donald Reagan en raison de l'expansion des mouvements évangéliques. Leur influence n'a pas décliné malgré l'échec des Républicains en 2008, ce qui, du fait de leur théologie apocalyptique explique le soutien constant des États-Unis.

Ce qui est commun à tous ces mouvements protestants, c'est l'importance attachée par eux à l'enseignement et à l'économie.

On oublie toujours que sur cent Prix Nobel scientifiques plus de quarante sont protestants, près de trente juifs, vingt catholiques et dix musulmans ou bouddhistes.

De même la crise de l'euro confirme la théorie de Max Weber sur le rôle du puritanisme dans l'évolution économique. Tous les États du « Club Med » sont catholiques ou orthodoxes. Dans l'Union européenne, les plus pauvres des États protestants atteignent un PIB par habitant de 20 000 euros. Dans l'Europe catholique, le PIB le plus faible est de 14 000 euros par habitant. Très caractéristique à cet égard est le cas des pays baltes. L'Estonie luthérienne a un PIB de 20 000 euros par habitant, tandis que la Lettonie et la Lituanie, à mentalité catholique, en sont seulement à 14 000. Les protestantismes jouent un rôle politique et social différent selon les régions. Aux États-Unis, où ils représentent encore 55 % de la population, ils tiennent toujours un rôle déterminant dans nombre de régions et leur activité reste l'élément dominant de la société. Ce n'est pas pour rien que l'on dit que la classe dirigeante américaine est WASP (White Anglo-Saxon Protestant). Mais comme nous l'avons dit, il n'y a pas une église américaine, mais plus vraisemblablement trois cent cinquante communautés différentes. Comme le disait McKelley, les églises historiques sont aujourd'hui en pleine crise en raison de leur attitude devant les mœurs contemporaines, l'église épiscopaliennne ayant ordonné un évêque homosexuel connaît un véritable schisme.

Les communautés dominantes sont baptistes et développent une foi véritablement missionnaire, soutenue par le fidèle qui vient de se convertir (*born again*). Dans la mesure même où elles font place à une très forte inspiration divine, elles entraînent une masse importante de population au point que certains parlent aujourd'hui d'un néoprottestantisme qui prend le dessus face au protestantisme historique.

Ce qui est peut-être plus important, c'est que cette vision de l'église a été exportée, par les missionnaires américains, en Amérique latine, en Afrique, en Asie. En Amérique latine, les communautés protestantes représentent parfois 15 à 25 % d'une population qui était à 100 % catholique il y a cinquante ans. Ce sont les pentecôtistes des assemblées de Dieu ou l'église universelle du royaume de Dieu qui jouent, ici, un rôle déterminant, organisés en petites communautés innombrables. Les pentecôtistes se sont parfaitement adaptés aux mentalités afro-indo-américaines s'appuyant sur les traditions ancestrales des Indiens, en particulier sur le chamanisme. Il y a 15 % de

« néoprotestants » au Chili, au Pérou et 30 % au Venezuela. Même dans un pays comme le Brésil, ils sont près de 20 % de la population et 10 % au Mexique. Comme le soulignent les organisations catholiques, l'église romaine a perdu plus de 10 % de ses fidèles en trente ans. Mais c'est en Amérique centrale que la situation est la plus intéressante. Ce n'est pas pour rien que le Guatemala a élu, ces dernières années, un président protestant. Il est vrai que les protestants sont ici au nombre de 40 % de la population. En moyenne, en Amérique centrale, les néoprotestants représentent de 20 à 30 % de la population. Il est vrai que pentecôtisme et charismatisme peuvent s'appuyer sur les traditions vaudoues des populations afro-américaines d'Amérique indolatine. Soutenues par les milieux conservateurs des États-Unis, ces églises sont aussi un moyen d'expansion économique comme le montre le cas d'United Fruit.

En Afrique, ce sont les protestants et surtout les néoprotestants que sont les Évangéliques qui freinent le mieux la poussée islamique. En Côte d'Ivoire le mouvement charismatique se développe rapidement, de même qu'au Bénin. En fait, en Afrique occidentale et centrale, on assiste souvent à la naissance de communautés christo-animistes. C'est très sensible au Togo, mais cela est vrai aussi du Kenya et des États de l'Afrique centrale. Si le Gabon demeure grosso modo catholique, le christianisme camerounais est christo-animiste malgré les efforts des églises traditionnelles, en particulier les luthériens qui peuvent s'appuyer sur l'apport de la colonisation allemande avant 1918. À lire l'annuaire *La France protestante*, on a parfois des surprises. On découvre, par exemple, qu'en République démocratique du Congo, une église du Christ sur la terre fondée par le « prophète » (*sic*) Kibangou qui, au moment de ses obsèques, fut l'objet de grandes manifestations animistes. La situation est analogue au Congo-Brazzaville et en République centrafricaine. C'est également le cas en Afrique du Sud où s'opposent trois tendances protestantes : dans le sud (ancienne colonie du Cap), ce sont des réformés, soit Africains convertis, soit descendants de Huguenots ou de Néerlandais qui furent les apôtres de l'apartheid en s'appuyant sur l'enseignement théologique de l'université calviniste d'Amsterdam. Au nord, ce sont plutôt des épiscopaliens issus des colons britanniques. Les épiscopaliens d'ailleurs sont nombreux dans une bonne partie de l'Afrique orientale. Mais en réalité, il est clair qu'en Afrique du Sud les populations noires se rattachent généralement aux « églises indépendantes africaines » très marquées par le calvinisme qui regroupe le quart de la population sud-africaine. Là aussi, évangélisme et pénétration économique américaines font bon ménage.

Au Moyen-Orient, de la mer Egée à l'Indus, on ne trouve guère de protestants malgré les efforts de certaines églises en Turquie et au Liban qui ont fondé les meilleures universités de la région. Elles sont d'inspiration protestante. Il ne faut pas oublier qu'en Asie du Sud-Est la religion dominante est l'islam. Mais il existe, en Indonésie et en Malaisie, d'importantes églises protestantes dues à la colonisation britannique et néerlandaise. En Indonésie, la minorité protestante demeure très active et joue un rôle important dans la vie économique.

Aussi extraordinaire que cela puisse paraître, une importante zone d'expansion des évangéliques est la Chine. Ils représentent plus de 5 % de la population : si on tient compte de la population chinoise, 60 millions de fidèles. Tandis que les catholiques ne sont que 1 % de la population.

Quel est l'impact de ces protestants dans le monde ? Dans la plupart des pays en voie de développement, dans les territoires sud-américains et africains, comme ils sont financés par les Américains, ils sont un moyen d'influence politique et économique non négligeable pour eux. C'est très sensible au Mexique, en Amérique centrale et au Brésil, dans certains États africains, comme la Côte d'Ivoire ou encore Madagascar. Là le conflit politique qui règne dans la Grande Île est aussi un conflit entre communautés catholiques et communautés protestantes. Le président détrôné était, ne l'oublions pas, président de la fédération des églises évangéliques soutenu par les États-Unis, tandis que le maire de Antananarivo était catholique, proche des intérêts français.

Il est incontestable qu'il n'y a pas une politique protestante dans le monde. Le COE³ n'est pas le Vatican. Pendant la guerre froide, il a joué un certain rôle dans la mesure où les églises orthodoxe et protestante des pays de l'Est y tenaient leur place et contribuaient à une certaine marxisation de la pensée chrétienne. Par exemple, en publiant les quatre volumes de l'ouvrage *Église et Société*. Ce livre contribua à la gauchisation des églises française et allemande. Aujourd'hui, le COE a du mal à survivre dans la mesure où certaines églises lui reprochent son laxisme éthique au point que les églises orthodoxes ont brandi à plusieurs reprises la menace de se retirer du COE. Celui-ci d'ailleurs n'arrive pas à faire admettre la généralisation, vingt ans après sa publication, des thèses développées dans le texte *Eucharistie, baptême et ministère*. Il est d'ailleurs symptomatique que réformés et luthériens en France cherchent à se rapprocher dans une église luthéro-réformée n'arrivent pas à s'accorder sur ce texte, jusqu'à présent, l'église réformée de France se refuse à reconnaître. En tout cas, le déclin des églises historiques est politiquement patent. Les églises historiques aux États-Unis sont officiellement favorables à un État palestinien, alors que les églises évangéliques, en raison de leur théologie apocalyptique, sont plus sionistes que certains milieux israélites et soutiennent à fond l'État d'Israël ; elles sont majoritaires et freinent de ce fait toutes les tendances favorables à une médiation américaine. De ce fait, le néoprottestantisme a un rôle politique international qui est loin d'être négligeable.

En définitive, on peut se demander combien de temps survivront encore les églises historiques qui ont, depuis cinquante ans, rejeté un certain nombre de principes scripturaires en voulant à tout prix être « présent au monde moderne », comme le disait Jacques Ellul, il y a déjà quarante ans.

François-Georges DREYFUS

3. Conseil œcuménique des Églises.

Il fallait sauver le soldat euro

par **Henri Froment-Meurice**

Le soldat euro a bien failli mourir sur le champ de bataille de la spéculation financière déclenchée par la quasi-faillite de la Grèce. En France, pas mal de gens déjà s'en réjouissaient, les eurosceptiques de toujours, les myopes qui prétendent que « l'euro, c'est la vie chère », les souverainistes qui ne digèrent pas l'abandon de la monnaie nationale tout en oubliant d'expliquer comment le franc ne serait pas aussitôt maltraité sur le marché des changes. En Allemagne, la tentation du retour au mark a refait surface. Et comme pour sauver l'euro, il fallait sauver la Grèce, l'on a sorti les arguments juridiques : les traités européens, a-t-on soutenu, interdisaient d'« apporter des aides financières à des États de la zone euro au bord de la faillite », pour reprendre le titre de l'intéressant article du Pr. Markus C. Kerber.

C'est ainsi que quatre professeurs ont adressé à la cour constitutionnelle de Karlsruhe un recours visant à bloquer le versement par l'Allemagne de sa contribution au plan de sauvetage de la Grèce. Sans doute espéraient-ils obtenir gain de cause auprès de cette instance suprême qui, il y a quelques mois, avait rendu un jugement peu favorable à de nouveaux progrès de l'intégration européenne impliquant des abandons de souveraineté. Espoirs déçus, puisque dès le 8 mai, la cour a rejeté leur plainte, estimant que les arguments juridiques n'étaient pas fondés et que le report de l'aide allemande risquerait de mettre le plan en péril. Il s'agit là d'une prise de position dont les motivations politiques sont évidentes. La bataille juridique n'est peut-être pas pour autant terminée, du moins l'obstacle constitutionnel est-il pour l'heure écarté.

Pour avoir mis sur la table 110 milliards d'euros pour sauver la Grèce et 750 milliards pour sauver la zone euro, l'Europe de l'euro, en association avec le FMI, a donc réussi à défier les spéculateurs et à enrayer la crise de confiance. Qu'elle ait dû s'associer au FMI a paru humiliant à des Européens « souverainistes ». Réaction étrange, car c'eût été plutôt faire preuve d'arrogance que de prétendre se passer tant de son expertise que de ses moyens. La crise n'en a pas moins mis en évidence, une fois de plus, mais cette fois au risque de tout perdre, que notre union monétaire souffre de ne pas être insérée dans une union économique.

Les partisans de la monnaie unique, vainqueurs des partisans de la monnaie commune, avaient cru à une dynamique : l'union monétaire devait entraîner l'union économique et, pourquoi pas, l'union politique. Les « critères de Maastricht » en seraient les instruments

moteurs. L'ennui fut que ceux-ci ne furent pas respectés, que les gouvernements fautifs ne furent pas sanctionnés par une Commission beaucoup trop tolérante et accumulèrent déficits budgétaires et montagnes de dettes. Tout cela est bien connu. Mais va-t-on en tirer la leçon ? Va-t-on mettre sur pied un « gouvernement économique » ? Ces deux mots, hier tabous, ont été désormais prononcés un peu partout, même par Angela Merkel. Des suggestions ont été faites : création d'un Fonds monétaire européen, création d'un Fonds européen de réserve, coordination des politiques budgétaires et même examen des budgets nationaux par la Commission en amont de leur soumission aux parlements, prise en compte des écarts de compétitivité, réforme du Pacte de stabilité et de croissance pour le rendre plus sévère, renforcement des sanctions contre les États fautifs, pouvant aller, disent certains, jusqu'à l'exclusion de la zone euro. Vaste programme ! À supposer que l'on s'engage sérieusement à le mettre en œuvre, si certaines de ces réformes peuvent être décidées sans changements institutionnels, d'autres supposent un nouveau traité. Pourtant, il y a peu, à Paris, l'on s'en allait répétant : « Pas de nouvelles réformes institutionnelles ! Lisbonne nous suffit ! » Et il est bien vrai que, si négocier un nouveau traité est difficile mais possible, le faire ratifier par les 27 et, demain, peut-être 29 ou 30, tiendra du parcours du combattant ! Pourtant il faudra bien, pour mieux réformer, en passer par là.

Mais qu'est-ce qui empêcherait par ailleurs gouvernants français et allemands, qui sont en charge des deux plus fortes économies de la zone euro, de montrer la voie en convenant entre eux de mesures innovantes ? Pourquoi pas une coordination de leurs politiques budgétaires ou une traque commune des spéculateurs manipulateurs des marchés, ou encore la constitution d'un fonds commun permanent de garantie ? Et pourquoi ne pas créer un groupe de travail chargé d'élaborer un projet de véritable gouvernement économique puisque jusqu'à présent personne n'en a mis un sur la table ? Cependant, l'entente entre Paris et Berlin sera-t-elle assez solide, la confiance mutuelle assez grande pour marcher ainsi la main dans la main ? C'est sans aucun doute, et plus que jamais, la réponse à cette question qui permettra de mesurer les chances qu'à l'Union européenne de ne pas être seulement un espace de libre circulation des capitaux et des marchandises, mais de devenir, au-delà de la puissance commerciale qu'elle est déjà, une véritable puissance économique et monétaire.

Les actuels dirigeants français donnent le sentiment de le vouloir. Même leurs opposants doivent reconnaître que la contribution de la France à la maîtrise de la crise des marchés et au salut de l'euro a été décisive. La cure de rigoureuse austérité ou d'austère rigueur, comme l'on voudra appeler l'entreprise engagée pour remettre en ordre notre économie et nos finances, doit permettre à notre pays d'être assez crédible pour pouvoir sans arrogance plaider pour une intégration plus poussée des économies de la zone euro. Mais y aura-t-il en face assez de lucidité et de raison pour ne pas se mettre systématiquement en travers ?

De l'autre côté du Rhin, le comportement de la chancelière allemande et de son gouvernement, une coalition CDU-CSU-libéraux, a en revanche donné lieu à de sévères critiques. Obsédée par les élections du 9 mai dans le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie et, en même temps, paralysée par une opinion largement hostile à toute aide à des Grecs victimes de leurs propres « péchés » – pourquoi la vertu devrait-elle rendre hommage au vice ? –, elle a fini par perdre ces élections et, du coup, la majorité au Bundesrat, le sénat allemand. Son affaiblissement va certainement rendre plus difficile le vote de certaines mesures auxquelles elle tenait, et en particulier compromettre l'extension au-delà de 2022 du moratoire sur la durée de vie des dix-sept réacteurs nucléaires actuellement en service. Aussi faut-il prévoir une dépendance accrue de l'Allemagne à l'égard du gaz russe, rendant ainsi encore plus incertaine qu'aujourd'hui la possibilité de parvenir entre Européens tant à une politique énergétique commune qu'à une politique étrangère commune à l'égard de la Russie. Certes, il serait profondément injuste de mettre en doute les convictions européennes de la chancelière qui demeure fidèle à son maître, Helmut Kohl. Mais la conjoncture politique ne lui est guère favorable et sa marge de manœuvre pour faire avancer l'Union européenne vers une intégration économique plus importante risque d'être réduite.

Quant à l'autre côté de la Manche, l'arrivée au pouvoir, pour la première fois depuis la Deuxième Guerre mondiale, d'une coalition conservateurs-libéraux démocrates introduit, là aussi, un élément d'interrogation. Les Tories eussent-ils atteint la majorité absolue, comme ils l'espéraient, et mis en œuvre leur programme d'euroseptiques, dignes émules de Mrs Thatcher, que la Grande-Bretagne, sans se retirer tout à fait de l'Union européenne, y eût vécu de plus en plus à la marge. L'obligation de s'allier au parti libéral conduit par Nick Clegg a néanmoins obligé David Cameron, promu Premier ministre, à abandonner certaines de ses prétentions. On ne parle plus d'un « opting out » à la Charte des droits fondamentaux ni d'un rapatriement de compétences concédées à l'Union européenne dans le domaine social. Néanmoins, Cameron a fait acter que tout nouveau traité serait soumis à referendum. De leur côté, les libéraux démocrates, qui avaient laissé entendre qu'à long terme la Grande-Bretagne pourrait rejoindre l'euro, ont accepté qu'il soit écrit dans le programme commun : « Nous sommes d'accord pour dire que la Grande-Bretagne ne rejoindra pas ou ne se prépare pas à rejoindre l'euro au cours de ce Parlement », c'est-à-dire pendant les cinq prochaines années. Ils n'en continuent pas moins à reprocher aux députés conservateurs au Parlement européen d'avoir quitté le Parti populaire européen auquel appartiennent les députés français de l'UMP et allemands de la CDU. Sur la question fondamentale du maintien, cher aux conservateurs, d'une force nucléaire de dissuasion indépendante fondée sur quatre sous-marins équipés du missile Trident D5, les libéraux, qui voulaient chercher une autre solution, n'ont, fort heureusement, pas obtenu gain de cause et ont dû se contenter de faire prendre acte qu'ils continueront de défendre leur position. Bref, il est difficile de prévoir quel sera le comportement européen de ce nouveau gouvernement dont le ministre des Affaires étrangères est William Hague, l'un des Tories les plus hostiles à toute intégration.

Il faut cependant espérer que cette coalition réussira, sans provoquer une grave crise sociale, à sortir la Grande-Bretagne de son considérable déficit budgétaire (163 milliards de livres, soit 12 % du PIB) et à enrayer le déclin de la livre sterling. Le défi est impressionnant et le succès incertain. Aussi ne peut-on complètement exclure qu'à son tour la Grande-Bretagne ne soit obligée d'appeler à l'aide. Cependant, si l'appel était adressé aux Européens, ne se heurterait-il pas à un refus, en réponse à celui opposé par le Premier ministre Gordon Brown, juste avant sa démission, à toute participation britannique au plan de sauvetage de 750 milliards d'euros ? Il faudrait alors que les Anglais se résignent à se tourner vers le FMI.

D'un mal peut toujours sortir un bien, d'une crise un sursaut. La construction européenne n'a jamais été un long fleuve tranquille. L'échec de la Communauté européenne de défense en 1954 n'a jamais été surmonté. Plus récemment, celui d'un traité établissant une Constitution pour l'Europe nous laisse avec un très insuffisant traité de Lisbonne. Mais il s'agissait de crises de caractère politique. Cette fois, la crise est économique, financière, monétaire et potentiellement sociale. Alors, y a-t-il une prise de conscience chez les 500 millions d'Européens leur faisant réaliser que c'est avec plus d'Europe qu'ils juguleront la crise ? Et y a-t-il à la tête de chacun des 27 États membres de l'Union, à la tête du Conseil européen, de la Commission européenne, des dirigeants assez courageux pour faire comprendre et accepter que les sacrifices d'aujourd'hui sont les récompenses de demain ? Sinon, ce n'est pas seulement le soldat euro qui mourra au champ de bataille, ce sera toute l'œuvre entreprise depuis 1950 qui se désagrègera, et peut-être sera-ce le retour à la vieille Europe des nationalismes, des barrières, des protections ? Sera-ce la fin du rêve européen ?

Henri FROMENT-MEURICE

17 mai 2010

L'Europe peut encore sauver l'euro¹

par Bernard Trémeau

Cette étude expose le raisonnement de ceux qui veulent sortir de l'euro ou souhaitent en expulser les pays incapables de soutenir les disciplines d'une monnaie sérieuse.

Le 25 mars 1957, avec le traité de Rome, est créé le Marché commun entre les pays européens.

Les droits de douane sont supprimés. Chaque pays a son propre comportement inflationniste. Les prix augmentent, par exemple, plus rapidement en France qu'en Allemagne, de 3 % tous les ans. Au bout de trois ans, les prix sont de 10 % plus élevés. Les consommateurs français achètent des produits allemands. Les investisseurs de tous les pays investissent en Allemagne.

Les banquiers, constatant ces comportements, sentent qu'une dévaluation devient nécessaire. Ils vendent donc leurs avoirs en francs et achètent des marks. Consommateurs, investisseurs et spéculateurs ont un comportement logique.

L'intervention brutale des spéculateurs pousse les gouvernements à modifier la parité liant les deux monnaies. Une dévaluation de 10 % du franc rendra les produits allemands 10 % plus chers. Les entreprises françaises redeviendront compétitives.

Un peu plus d'une dévaluation du franc tous les trois ans a ainsi marqué la vie du Marché commun.

Il est évident que celui qui promet de donner plus à ses électeurs a plus de chances d'être élu. On augmente donc le Smic, on diminue l'âge de la retraite ou on oblige les entreprises à payer 35 heures comme 39. Un tel comportement produit automatiquement de l'inflation. Certains fonctionnaires travaillant à l'Assemblée nationale grecque toucheraient, par exemple, non pas 12 mois de salaire, mais 17...

Depuis que la monnaie existe en Europe, depuis 650 ans av. J.-C., des centaines de dévaluations ont ainsi marqué la vie des peuples et de leurs gouvernements.

Les crises succèdent aux crises.

La crise asiatique survient le 2 juillet 1997.

Le 31 décembre 1998 à 12 h 30, onze gouvernements européens, parfaitement

1. Article paru dans *Les 4 Vérités*, du 14 mai dernier, n° 741, reproduit avec l'aimable autorisation de l'auteur.

informés de ces réalités monétaires, ont décidé de créer une monnaie unique – l’euro. Les responsables de cette décision sont, en France, Lionel Jospin, Premier ministre, et, en Allemagne, Gerhard Schröder.

Un taux de conversion des onze monnaies nationales en euro est alors décidé : par exemple, 6,55957 francs valent un euro. Cette parité très précise est qualifiée d’« irrévocable ».

Les hommes politiques européens ont donc créé à cette date une monnaie unique, en sachant parfaitement que le comportement inflationniste variait avec chaque peuple. Ils ont mis en place des traités obligeant les États à s’opposer au comportement inflationniste. Mais, curieusement, ils n’ont rien prévu pour le cas où ce comportement persisterait...

La création de l’euro n’a pas modifié le comportement des peuples et de leurs gouvernements. Ce qui était totalement prévisible.

En plus, tandis que les gouvernements allemands diminuent les charges de leurs entreprises pour les rendre plus compétitives, les gouvernements français n’hésitent pas à les augmenter. Les pièces et les billets en euro sont mis en circulation le 1^{er} janvier 2002. Les échanges augmentent brutalement entre les pays européens. Dès le mois de juin 2002, la balance commerciale française commence à devenir négative, alors que la balance allemande devient positive. Depuis, pratiquement chaque mois, la dégradation s’accroît.

La balance des investissements suit la même courbe. On délocalise de la France en l’Allemagne. Les spéculateurs pensent donc que cela ne peut plus durer. Consommateurs, investisseurs et spéculateurs sont logiques.

La situation est encore pire en Grèce, au Portugal ou en Espagne.

Tout pousse à penser qu’il faut modifier les parités liant les monnaies nationales à l’euro. Il ne faut pas dévaluer le mark, mais il faut dévaluer un peu le franc ou beaucoup la drachme.

Il y a plusieurs façons de le faire. Soit en faisant sortir provisoirement de l’euro la drachme pour laisser au marché le soin de fixer la nouvelle parité. Soit en faisant, comme le 31 décembre 1998, une réunion pour fixer les nouvelles parités, selon les renseignements fournis par les spéculateurs.

Le changement de parité relancera l’économie, comme il le faisait avec les parités fixes.

Bernard TRÉMEAU

Union monétaire et solidarité financière

par Markus C. Kerber¹

Ce commentaire sur la légalité des aides financières accordées à des États de la zone euro au bord de la faillite exprime, de manière bien fondée en droit, la résistance aux initiatives prises par les gouvernements européens pour faire face aux problèmes issus de la crise grecque. Il nous a paru intéressant de publier cette étude pour faire comprendre à quelle difficulté interne se heurte le gouvernement de Angela Merkel.

Cette étude aborde la relation entre union monétaire, d'une part, et solidarité financière entre ses membres, d'autre part. Elle arrive à la conclusion qu'il n'existe, en vertu de l'interdiction de l'article 125 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), aucun fondement juridique autorisant l'Union européenne ou un autre État membre à soutenir un État membre de la zone euro qui se trouve dans une situation proche de la faillite.

Ce texte a pour vocation de présenter les conséquences juridiques du *bail-out* d'un État membre de l'Union monétaire en presque faillite, ayant lieu malgré l'interdiction par le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (art. 125).

Données du problème

Après les propos d'Ottmar Issing, ancien économiste en chef de la Deutsche Bundesbank et ancien premier économiste en chef de la Banque centrale européenne, prévenant des conséquences dramatiques d'un non-respect de l'interdiction du *bail-out*, Häde, représentant du droit public, semble vouloir remettre en question les piliers de l'union monétaire (interdiction de déficit excessif, interdiction de refinancement monétaire, interdiction du *bail-out*) en raison d'une crise, qui nécessiterait, selon lui, la mise en place de la solidarité interétatique européenne.

Il semblerait que les défenseurs du principe d'une solidarité financière à l'échelle européenne aient attendu le moment de l'explosion de la crise budgétaire de la Grèce, afin de s'assurer la primeur de l'interprétation des principes de la réglementation visant la stabilité de l'union monétaire. Selon Ulrich Häde, auteur d'une étude

1. L'auteur remercie Ludivine Simon, diplômée de l'Institut d'études politiques de Lille et chargée de recherche au sein du Think Tank Europolis, pour sa collaboration.

parue à Tübingen, non seulement le pacte de stabilité, mais également le droit primaire européen² devraient être flexibilisés, de telle sorte que la « tragédie grecque » soit le prélude des adieux à une union monétaire garante de la stabilité économique européenne. La crise financière nous aurait, selon lui, enseigné que de telles règles³ nécessitent des exceptions afin d'y réagir de manière suffisamment flexible. Selon lui, « *la clause de non bail-out de l'article 103 TCE [article 125 TFUE⁴] se révèle moins sévère pendant la crise. Elle ne peut ni ne doit empêcher d'apporter de l'aide aux États membres dans le besoin. La Communauté ne peut se permettre politiquement de laisser couler un État* ».

Cette argumentation, qui rappelle les méthodes de *Carl Schmitt*⁵, permettrait en définitive de mettre de côté l'inventaire complet des garanties normatives de l'union monétaire et ouvrirait la voie à un accord financier européen.

La problématique est d'une simplicité totale : l'Allemagne et les autres pays ayant des déficits limités et des excédents dans leur balance commerciale sont-ils prêts à financer avec l'argent de leurs contribuables les préretraites accordées par le gouvernement grec ?

Le raisonnement juridique des défenseurs du principe d'une solidarité financière à l'échelle européenne sera, ici, étudié dans le strict respect du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

Argumentation juridique

De nombreuses propositions ont été faites de tous bords politiques afin de trouver une base juridique permettant l'allocation d'une aide financière à la Grèce. Il faut en conséquence rappeler, aux cotés de la procédure de déficit excessif (selon l'article 126 (5) TFUE) de la Commission européenne contre la Grèce, que les efforts vains de l'Union européenne pour influencer la politique économique et financière grecque reposent sur la base juridique de l'article 121 (4) TFUE. Cet article prévoit, que dans le cas où le bon fonctionnement de l'Union économique et monétaire est compromis, la Commission peut, après avoir constaté l'existence d'une telle menace (procédure de l'article 121 (3) TFUE), adresser un avertissement à l'État concerné. Dans ce cadre, la direction générale Affaires économiques et financières de la Commission européenne a mis en place une « mission Grèce » qui coordonne, d'une part, le dialogue avec les ministères concernés et, d'autre part, le diagnostic et la thérapie de l'état des finances publiques du pays.

À Bruxelles, le recours à des méthodes d'interprétation juridique forcée est devenu la règle afin de trouver une issue à une situation pourtant claire selon la législa-

2. Article. 120 TFUE et suivants

3. Article 120 TFUE, mais surtout les articles 122 à 126 TFUE.

4. Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

5. *Carl Schmitt*, théologie politique, quatre chapitres sur la théorie de la souveraineté, Gallimard 1985, traduction de Jean-Louis Schlegel.

tion en vigueur. Tel est le cas des tentatives de donner au principe de solidarité une importance politique et juridique supérieure. Bien qu'il convienne lui-même que les caractéristiques de la solidarité en droit européen soient limitées aux dispositions sur la cohésion économique, sociale et territoriale de l'article 174 TFUE, Häde pense pouvoir y avoir recours afin de relativiser le système de la responsabilité propre des États membres de l'Union monétaire prévu par les articles 123 à 126 TFUE.

L'étendue de l'interdiction du bail-out de l'article 125 TFUE

Les efforts, faits afin d'assurer le soutien financier d'un État membre ou de la Communauté à un État de la zone euro en difficulté financière, se heurtent définitivement à l'interdiction des articles 123 à 126 TFUE. Non seulement les termes mais également le *telos* de cette réglementation ont pour but la non-mutualisation des comportements financiers répréhensibles d'un État membre. Il doit lui-même en assumer les conséquences. Les réponses, du marché à un tel comportement correspondent au risque du pays concerné : cet État ne pourra emprunter qu'à des taux très élevés.

Häde fonde sur le rapport Delors de 1989 ses doutes sur la capacité des marchés à donner des sanctions adéquates. En effet, ce rapport présuppose des réactions exagérées des marchés. Il n'est cependant pas compréhensible, comment Häde peut en conclure, qu'un point de vue sceptique à l'égard des marchés est à l'origine de l'interdiction du *bail out*, et qu'il faut par conséquent le prendre en compte dans l'interprétation de l'article 125 TFUE. En effet, c'est tout le contraire. Si l'on souhaite que les restrictions des articles 123 à 126 TFUE sur les finances publiques des États membres soient crédibles, leurs dispositions doivent être strictement interprétées. Leur application ne tolère pas d'exception. Elles résistent par leur nature à une réalité adverse. En cas de crise, elles empêchent l'Union monétaire de se porter garante pour d'autres pays membres en crise, ce sur quoi les marchés pourraient spéculer suite à la débâcle grecque. Cette interprétation pourtant établie de l'article 125 TFUE est mise de côté. Häde oublie également de mentionner que l'interdiction de l'article 125 TFUE s'adresse à tous les décideurs en matière de finances publiques. C'est-à-dire non seulement à la Communauté, mais également à chaque État membre. Elle concerne aussi et en particulier les aides bilatérales sous la forme de garanties ou de prêts ayant de meilleures conditions que celles du marché.

Les défenseurs du principe d'une solidarité financière à l'échelle européenne ne parviennent donc pas à convaincre de la relativité du système de la responsabilité propre des articles 123 à 125 TFUE, pour justifier un devoir de soutien financier de la Communauté et de chaque État membre à la Grèce.

Exclusion d'un crédit sur la balance des paiements

En raison de l'illégalité d'une aide financière au bénéfice d'un État membre de l'Union monétaire ayant des déficits excessifs, l'idée d'un crédit sur la balance des

paiements a été soulevée. Il s'agit ici d'une aide accordée exclusivement par la Communauté dans le cas d'un déficit de la balance des paiements (art. 143 et 144 TFUE). Il est unanimement reconnu qu'une telle aide ne peut être accordée aux États membres de l'Union monétaire, puisqu'ils disposent d'une balance des paiements commune. Les aides accordées par le passé dans le cadre du Règlement (CE) 332/2002 du Conseil du 18 février 2002 « établissant un mécanisme de soutien financier à moyen terme des balances des paiements des États membres » ne sont donc pas une base juridique valable pour une aide à la Grèce.

La crise grecque : un « événement exceptionnel » ?

Demeure la question de savoir si l'article 122 (2) TFUE peut être une base juridique pour un soutien accordé par la Communauté à un État membre de l'Union monétaire au bord de la faillite. Häde estime que les « événements exceptionnels échappant au contrôle » d'un État membre pourraient être interprétés au regard du règlement visant à accélérer et à clarifier la mise en œuvre de la procédure concernant les déficits excessifs (Pacte de stabilité). Il oublie cependant que la définition des « événements exceptionnels » de l'article 2 de ce règlement clarifie seulement à partir de quel moment la Commission est obligée de déclencher la procédure de déficit excessif prévue par l'article 126 TFUE. Ainsi, la mise en application par le droit secondaire (règlement 1467/97 du 27.6.2005) de l'article 126 TFUE ne comporte aucun point d'ancrage pour l'interprétation de l'article 122 (2) TFUE. En outre, il faudrait vérifier si le Conseil n'a pas outrepassé les compétences accordées par l'article 126 (14) TFUE, de telle sorte qu'il aurait modifié le droit primaire par le règlement susmentionné. Si tel était le cas, même la précision de l'article 2 (1) du règlement serait illicite.

Ainsi, l'interprétation de la situation « événement exceptionnel » de l'article 122 (2) TFUE à l'aide des règlements sur la stabilité financière est erronée. Il ne reste plus qu'à étudier l'argument, selon lequel un déficit excessif ne serait certes pas un événement exceptionnel, mais la faillite d'un État en serait un. Cette interprétation inciterait les États membres de l'Union monétaire non seulement à avoir des déficits excessifs, mais surtout à se rapprocher le plus vite de la faillite pour bénéficier d'un soutien financier. Une telle interprétation est méthodiquement indéfendable. En outre, cela permettrait de remplacer le principe de responsabilité propre des États membres de l'Union monétaire par un accord financier européen proliférant. Ceci n'est compatible ni avec les termes ni avec le *telos* des articles 123 à 126 TFUE. La seule décision de la cour de justice des Communautés européennes (ci-après CJCE) sur l'interprétation de l'article 126 TFUE a mis en relief de manière impérieuse à quel point le traité de Maastricht avait attaché de l'importance à la préservation de la discipline budgétaire. Selon la CJCE, la seule interprétation valable de ces dispositions est celle qui leur garantit une pleine efficacité.

L'article 122 (2) TFUE ne relativise donc nullement l'interdiction de soutien et de financement des articles 123 à 126 TFUE. Par conséquent, l'allocation d'une aide à la Grèce par l'Union européenne serait une violation des dispositions des articles 123 à 126 TFUE ouvrant la voie à une procédure en manquement et violation du traité devant la CJCE (Article 258 et 259 TFUE). Dans le cas d'une aide accordée par un seul État membre, l'Union européenne, représentée par la Commission européenne, serait même obligée de faire ce recours devant la CJCE.

L'opinion au sein de la doctrine, selon laquelle l'Union européenne pourrait, dans le cadre de la clause de flexibilité de l'article 352 TFUE, faire un emprunt sur le marché des capitaux grec pour soutenir le pays, reste solitaire. Martin Seidel prend en compte pour son interprétation le fait que l'article 352 TFUE, au contraire de l'article 235 TCE, se base sur une compétence de l'Union européenne dans tous les domaines politiques fixés par les traités. Les articles 310 à 319 TFUE règlent le cadre des dépenses de l'Union européenne et plus particulièrement la levée des fonds. La clause de flexibilité de l'article 352 TFUE ne devrait en aucun cas être utilisée pour faire évoluer ce domaine. Il en va de même pour les articles 323 et 321 TFUE. Ils ne sont pas une base juridique pour l'émission d'emprunt par la Communauté européenne, ni pour soutenir un État déficitaire tel que la Grèce (article 323 TFUE) ou ni, le cas échéant, pour opérer un transfert de fonds propres de l'Union européenne vers cet État (art. 321 TFUE).

L'article 136 (1) TFUE n'apporte pas non plus la solution. Ses dispositions permettent au Conseil de prendre des mesures envers les États membres de l'Union monétaire (procédure des articles 121 et 126 TFUE), afin de renforcer les moyens de coordination et de surveillance des finances publiques des États ou, plus précisément, d'élaborer les principaux critères de leur politique économique et d'en surveiller le respect. Il s'agit ici uniquement de mesures pour influencer le comportement politico-économique des États membres, permettant la réalisation des objectifs de l'article 121 (4) TFUE ou l'implantation des règles de la discipline budgétaire de l'article 126 TFUE. En aucun cas, il ne faut y voir une base juridique pour un soutien financier.

Certes, il existe au sein de la zone euro une forte demande de concertation en matière de politique économique et fiscale. Mais, cette coordination n'est acceptable que de manière restrictive. En effet, les États non membres de l'Union monétaire risqueraient d'être mis à l'écart. Or, tel n'est pas l'objectif du traité, comme en témoigne la procédure des articles 121 et 16 TFUE, applicable à tous les États membres de l'Union européenne. L'exclusion explicite par l'article 126 (14) TFUE prouve que cette norme ne peut servir de légitimation pour des mesures supplémentaires, en particulier dans le cas d'un déficit excessif.

Si l'on tient compte des limites de l'article 136 (1) TFUE, il faut alors restreindre l'application de cette norme aux mesures prises dans le cadre des articles 121 et 126 TFUE. Ces mesures ne devront en aucun cas aller au-delà des termes de l'article 121 TFUE. Ainsi, une aide financière accordée sur la base de l'article 136 TFUE par les représentants des États membres de l'Union monétaire au sein du Conseil de l'Union européenne ne respecterait pas les principes de l'article 121 TFUE. L'article 136 TFUE ne saurait donc être une base juridique suffisante.

Le cadre réglementaire pour un soutien de la Grèce est très restreint. Ceci correspond à la volonté de fonder l'Union monétaire sur le principe de la responsabilité entière de ses membres pour leurs finances publiques. Les États membres vont-ils céder, sous la pression de la Commission, normalement gardienne des traités, et accepter une violation du droit européen ?

Markus C. KERBER

Lady yes, we can ?

par Bernd Posselt

Le président de Paneuropa-Allemagne montre, ici, que la chancelière, soumise à de lourdes pressions dans son pays, reste foncièrement et courageusement attachée à la construction européenne.

Toute l'Europe a les yeux fixés sur Angela Merkel, comme autrefois, au cours de l'unification européenne, ce fut le cas pour deux autres chefs de gouvernement allemands : Konrad Adenauer et Helmut Kohl. On attend d'elle direction et forte impulsion, mais en même temps on craint, à tort ou à raison, sa froideur envers la politique européenne. À la différence de ses deux grands prédécesseurs, elle serait, au mieux, une européenne de raison, mais pas de cœur, à ce que disent les commentateurs. Dans certains médias allemands, les anti-européens, qui avançaient masqués jusqu'à présent, osent se montrer. Ils dépeignent la chef du gouvernement de Berlin comme un mélange de chancelier de fer et de lady du même métal.

Que s'est-il vraiment passé ? Dès les premières semaines de sa prise de fonction, la chancelière impressionna le monde et l'Allemagne par son comportement très professionnel en matière de politique extérieure et européenne. Ses premières visites à Paris et à Bruxelles s'inscrivaient tout à fait dans la continuité d'Helmut Kohl. Elle y ajoutait des accents venant de son passé, la jeunesse qu'elle avait vécue sous la dictature communiste, qui l'amenait à insister sur la liberté et les droits de l'homme, motifs personnels de son engagement européen. Avec de telles déclarations, Angela Merkel parut, à l'assemblée plénière de Strasbourg, tout sauf froide. Elle y gagna dans l'Union européenne sympathie et confiance.

Ce fut elle qui sauva la Constitution européenne, habillée du vêtement du traité de Lisbonne, une des grandes réussites de sa présidence du Conseil européen. L'abandon des symboles – le drapeau, l'hymne et la fête annuelle –, ancrés déjà dans la conscience des peuples, apparut pourtant à beaucoup, déjà, comme un certain détachement à l'égard de la politique européenne. Bien que ce ne fût pas une revendication centrale des adversaires du traité originel. Renoncer à ces « signes extérieurs de l'État » était peut-être une manœuvre habile pour sauver l'essentiel de

la réforme des institutions. Pour beaucoup d'Européens convaincus, ce fut douloureux. La chancière n'en parut pas très affectée, du moins extérieurement.

Depuis que celle-ci a opposé un « non » à des aides plus importantes à la Grèce, lors du sommet de Bruxelles, ce départ pragmatique est interprété par beaucoup de pro-européens comme une prise de distance émotionnelle envers l'idée européenne. On parle d'une « Lady No » qui ne s'intéresserait qu'à son propre pays et tournerait le dos à la vision paneuropéenne d'Adenauer ou de Kohl.

Évitons les malentendus ! D'abord en ce qui concerne la Grèce. Agir de manière restrictive, essayer de stabiliser la situation pour ne pas susciter de nouvelles spéculations, cela mérite compréhension et respect. Il faut plutôt s'inquiéter que la chancière voie un obstacle dans la décision de la Cour constitutionnelle à la constitution d'une armée européenne. Alors qu'elle paraissait convaincue du contraire au cours d'un entretien il y a longtemps déjà, avec la présidence de Pan-Europa Deutschland...

Les idées pro-européennes paraissent pour le moment émaner d'un homme resté discret jusqu'à maintenant sur ce point, le ministre des Finances, Wolfgang Schäuble. Ces jours-ci, dans une interview, il a avancé l'idée d'un FMI européen et s'est déclaré partisan de donner une citoyenneté européenne aux ressortissants de l'Union, idée repoussée depuis quelque temps. Du côté de la CSU, on a entendu des propos très fermement pro-européens de la part de Theo Waigel et d'Edmund Stoiber, dont on n'attendait pas une telle unanimité.

Que ces hommes, connus pour n'être pas des Européens de convenance, réagissent vivement contre le plus petit signe d'une « renationalisation » de la politique européenne de l'Allemagne, constitue un signe très positif de la solidité de l'orientation allemande en faveur de l'Europe. Mais les soupçons émis par les médias apparaissent déplacés. Sans Angela Merkel, l'Union européenne ne se serait pas sortie de l'embrouillamini que les référendums négatifs de la France et des Pays-Bas avaient créé. Elle sortit du piège que posait la souveraineté des deux pays. Parfois avec des interférences de partenaires comme Nicolas Sarkozy ou Silvio Berlusconi, elle réussit à rassembler le conseil des vingt-sept États et a remis l'Union européenne en position d'agir. En appuyant la candidature de Herman Van Rompuy, elle a permis qu'une personnalité soit mise à la tête de la Communauté. Contrairement aux cris des oiseaux de mauvais augure, celui-ci fournit déjà un travail de qualité. Dans le préambule du traité de Lisbonne, il a été ajouté, sur sa demande, que l'Union européenne tire sa force de « son héritage, culturel, religieux et humaniste ».

Si Angela Merkel réussit à développer la dimension spirituelle et culturelle de l'Europe politique, sur un fondement chrétien, elle permettra de réaliser une politique d'élargissement de la fédération européenne. Grâce à celle-ci, on pourra intégrer rapidement l'Europe du Sud-Est, tout en offrant à la Turquie un partenariat, mais pas une adhésion à l'Union européenne. Si elle réussit cet approfondissement de la doctrine européenne, elle méritera d'avoir son portrait dans la galerie des ancêtres de l'Union, parmi les grands Européens.

Dans l'Europe d'aujourd'hui, profondément désorientée, on cherche activement, non pas une « Lady No », mais une « Lady Yes, we can », « we can » avancer des idées d'avenir, comme Churchill qui parlait de « quelque chose comme les États-Unis d'Europe ».

Bernd POSSELT

La débâcle de 1940

par François-Georges Dreyfus

L'« été 40 » fête, si l'on peut dire, son 70^e anniversaire. Depuis lors, on ne cesse, à l'exemple de Marc Bloch, de s'interroger sur l'étrange défaite ». L'auteur s'est dégagé ici des préjugés engendrés par la passion ou l'intérêt. Il analyse les faits avec lucidité et impartialité. La responsabilité première, et dernière, est politique, avant d'être militaire. Notre pays a été mal gouverné pendant des lustres. Il en a payé le prix en 1940. L'armistice n'était pas la pire solution. Hélas ! La poursuite du combat en Afrique était illusoire. Seule la Manche a tenu bon !

Le 10 mai 1940, au petit matin, la Wehrmacht entre aux Pays-Bas, en Belgique et au Luxembourg. L'offensive allemande se déroule d'abord à travers la Belgique comme le prévoyait l'état-major français. En face, les armées belge et hollandaise sont rapidement submergées. Le général Gamelin ordonne à la Première armée de foncer à travers la Belgique, vers Anvers et la Dyle. Tout semble se dérouler selon le plan prévu par l'état-major français. Mais le 13 mai, les panzer-divisionen qui ont traversé les Ardennes percent à Sedan. Onze jours plus tard, l'armée allemande a atteint la Manche, coupant les armées alliées en deux : au nord, les troupes les plus modernes sont engagées autour de Dunkerque et en Flandres ; au sud, le reste de l'armée française, dépourvue de moyens modernes, s'installe sur la ligne Somme-Aisne. Elle est d'autant moins efficace que l'on n'a pas songé à ramener vers l'Aisne l'essentiel des 300 000 hommes du groupe d'armées de l'Est. Après un arrêt de trois jours (Haltbefehl du Führer) dans l'offensive, les Allemands reviennent à l'attaque. Ils prennent Dunkerque le 4 juin. Dès le 5 juin, la bataille reprend sur la ligne Aisne-Somme. En deux jours, le front est rompu et les divisions allemandes s'enfoncent profondément dans le territoire français. Le 14 juin, Paris est occupé, le 16, Dijon, le 17, Besançon, le 18, Cherbourg, Rennes, Nantes, le sont à leur tour ; le 17 juin, le général Guderian a atteint la frontière suisse, coupant les liens entre le groupe d'armées de l'Est, fixé en Alsace et Lorraine, et ce qui reste de l'armée française. Le lendemain, le front s'étend au sud, de la Loire à Genève, Lyon étant occupé le 21. Dès lors, il est évident qu'il faut trouver une solution.

La solution peut être militaire. Ce serait alors soit une capitulation en rase campagne, acte prévu et puni de la peine de mort pour le commandant en chef, soit la solution de l'armistice. Certes, on pouvait continuer le combat, chaque corps de troupe se rendant au fur et à mesure de l'avance allemande tandis que le gouvernement émigrerait en Afrique du Nord pour continuer le combat. On le sait, le gouvernement, replié à Bordeaux, après s'être retiré à Tours pendant trois jours, hésitait sur la conduite à suivre. Paul Reynaud, alors président du Conseil, optait pour le repli sur Alger soutenu par le général de Gaulle, César Campinchi et Georges Mandel. Mais cette tendance était minoritaire dans le gouvernement. Le 16 juin au soir, Paul Reynaud remet sa démission à Albert Lebrun, un président de la République totalement dépassé par les événements, en lui suggérant de nommer à sa place le maréchal Pétain que lui-même avait appelé comme vice-président du Conseil, le 16 mai 1940.

Aussitôt, le Maréchal se tourna vers le Reich et demanda quelles seraient les conditions d'un armistice. Malgré sa dureté, l'armistice fut signé le 22 juin, mais n'entra en vigueur que le 25 juin. En effet, l'Italie nous ayant déclaré la guerre le 10 juin, il fallait conclure préalablement un armistice avec elle. Si signer avec l'Italie ne posait aucun problème (les forces italiennes ayant été sérieusement battues), les conditions allemandes étaient terribles : occupation des trois cinquièmes du territoire avec toute la côte atlantique, une lourde indemnité de guerre, désarmement de l'armée française ramenée à 100 000 hommes. La plus dure, peut-être, parce que la plus déshonorante, était l'obligation faite à la France de remettre au Reich les individus allemands et autrichiens qui s'étaient réfugiés en France avant la guerre – socialistes, communistes et juifs (article 19). L'armistice fut effectif le 25 juin, au petit matin. Cette convention terrible ne sera pas remise en cause par le Parlement réuni à Vichy le 8 juillet 1940.

Au même moment, le 18 juin, à Londres, le général de Gaulle condamnait l'armistice et affirmait que « la France avait perdu une bataille, elle n'avait pas perdu la guerre ».

Comment en était-on arrivé à une situation aussi dramatique ? Depuis soixante-dix ans, on ne cesse de trouver des explications en tout genre. Et, comme le général de Gaulle a eu raison, c'est généralement l'attitude gaullienne que l'on prend pour expliquer cette catastrophe.

Les responsables de la défaite

La première raison de la défaite a été donnée par le maréchal Pétain dès juin 1940 : « Trop peu d'hommes, trop peu d'enfants, trop peu d'alliés. » Il y a une large part de vérité dans cette formule, mais Emmanuel Berl, rédacteur de ce texte, avait oublié d'ajouter : « Trop peu d'acier. » En effet, comme le rappellerait Alfred Sauvy,

dix ans après la guerre : face au réarmement allemand et à l'accélération de l'industrialisation, « que fait la France ? À ce moment, elle décide de travailler moins, de produire moins ». La production étant reprise depuis la dévaluation de 1936. Cette reprise est brisée net par l'introduction brutale et réfléchie de la semaine de quarante heures. Formule qui justifie *a posteriori* le mot du maréchal Pétain sur « l'esprit de jouissance qui l'a emporté sur l'esprit de sacrifice ». Même si le Front populaire, après 1937, a fait un effort de réarmement, il est tout à fait insuffisant. La responsabilité de la classe politique, gouvernement et Parlement, tous partis confondus, est considérable. Au printemps 1935, Paul Reynaud interpelle le gouvernement pour demander la formation de divisions cuirassées, conformément aux suggestions du colonel de Gaulle. Ce fut un échec parlementaire !

Quand, en octobre 1938, le général Gamelin propose à Édouard Daladier, président du Conseil et ministre de la Défense, la création de quatre divisions cuirassées d'active, Daladier en accorde trois de réserve qui ne seront mises sur pied qu'après une mobilisation générale. La classe politique, depuis 1924, est profondément marquée par le pacifisme. C'est d'ailleurs la devise du Front populaire : « Le pain, la paix, la liberté », et il ne veut pas envisager une guerre offensive. La construction de la ligne Maginot, un gouffre financier, décidée à la fin des années 1920, est vraisemblablement une des causes les plus importantes de la catastrophe de 1940.

La France a des alliés à l'est de l'Europe : Tchécoslovaquie, Pologne, Roumanie. À aucun moment, même quand ils sont asticotés par le Deuxième Bureau, le gouvernement et l'état-major français n'ont envisagé la mise en place d'une force d'intervention. Quand, en mars 1936, Hitler remilitarise la Rhénanie, Gamelin argue, pour ne pas réagir, qu'il ne peut rien faire sans mobilisation générale. Or, à ce moment-là, il y a, entre Metz et Belfort, outre les bataillons de forteresse, une dizaine de divisions dont deux mécanisées prêtes à intervenir. De toute manière, Londres oblige la France à ne pas bouger.

Au moment de Munich, la situation est exactement la même : une réaction militaire était possible d'autant que l'armée allemande est face à la Tchécoslovaquie et que celle-ci dispose d'une armée moderne (les quatre cents chars Skoda armeront en mai 1940 deux panzer-divisionen).

En septembre 1939, la France qui doit soutenir la Pologne attaquée se contente de patrouilles le long de la frontière sarroise. « Si le 4 septembre au matin, les divisions françaises de l'Est avaient vraiment pris l'offensive en direction de Trèves, Sarrebrück, Karlsruhe et Fribourg-en-Brigau, elles auraient réussi, le Westwall n'était pas terminé et le Reich ne disposait que de dix divisions face à la France. La guerre eût changé de caractère. » Ainsi s'exprimait, en septembre 1989, l'éditoria-

liste de l'*Étoile rouge*, l'organe officiel de l'armée soviétique. Certes, l'état-major est terriblement responsable, mais la classe politique qui n'a pas réagi est, elle, d'autant plus responsable que le chef d'état-major général des armées est aux ordres du président du Conseil. On dit souvent d'ailleurs que la victoire allemande est due au génie de ses généraux. C'est vrai et inexact à la fois. C'est vrai dans la mesure où l'idée d'attaquer dans les Ardennes vient du général von Manstein. On notera que ses premières propositions datent d'octobre 1939. Elles sont tellement différentes de ce que prévoit l'état-major général – OKW – que Manstein est muté de Coblenz à Stettin. C'est par l'intermédiaire d'un de ses camarades, proche de lui, qu'Hitler prend connaissance du plan Manstein et impose à l'OKW l'offensive par les Ardennes.

L'autre exception, c'est Guderian qui, par deux fois, est rappelé à l'ordre par l'OKW car son corps blindé « va trop vite ». Pour le reste, les premiers plans d'état-major, ne l'oublions pas, reprennent purement et simplement le plan Schlieffen de 1914. Ce même OKW est d'ailleurs très réservé à l'égard des chars. D'ailleurs, la motorisation de l'armée allemande est faible et les divisions d'infanterie disposent généralement d'artillerie hippomobile. Il est vrai aussi que les chars allemands sont mieux armés, plus rapides et surtout dotés de radio, l'armée française utilisant, elle, des pigeons voyageurs et des fanions.

L'absence de vision des états-majors français et allemand est due à ce qu'ils ont connu pendant la Grande Guerre. Guderian, Rommel sont de la même génération que de Lattre ou Huntziger, Juin ou de Gaulle et ils ont des conceptions très différentes de celles de leurs chefs. Mais, en Allemagne, « il y a un gouvernement qui gouverne » et les soutient ; ce qui n'existe pas en France. De 1933 à 1940, il y a, il est vrai, onze ministres des Affaires étrangères et huit ministres de la Défense.

De surcroît, l'armée française n'a pas su profiter de la drôle de guerre pour former ses troupes alors que la Wehrmacht exerce ses soldats jour et nuit. Comme le fera remarquer Jean-Louis Crémieux-Brilhac aux EOR, à Saint-Cyr, en 1940, personne ne parlait de blindés ou de camions antichars. On imagine ce que pouvait être l'instruction dans les corps de troupe ! Le plus grand défaut de l'armée française en matière de matériel, c'est l'absence d'une aviation valable. Là encore, la médiocrité des ministres de l'Air est considérable. Un exemple : en septembre 1938, le général Vuillemin, commandant l'armée de l'air, souligne notre retard face à l'Allemagne. En un an, le retard ne sera pas rattrapé : quand les Allemands construisent dix avions, nous en construisons trois. Il faudra attendre l'arrivée en septembre 1939 de Raoul Dautry au ministère de l'Armement pour que les choses changent. Selon lui, notre retard aurait été comblé dès l'automne 1940. En fait, « l'esprit de jouissance l'avait emporté sur l'esprit de sacrifice ». Toute la gauche, le centre et

une bonne partie de la droite appellent à lutter contre le nazisme, mais ils ne veulent pas s'en donner les moyens.

Signer un armistice ou continuer la guerre

Fallait-il signer l'armistice ? Pour la plupart des historiens d'aujourd'hui, à la suite du général de Gaulle, il fallait continuer la guerre.

La réalité n'est pas aussi simple. À peine après Sedan, une relation qui s'établit entre Reynaud et Goering par l'intermédiaire du consul général de Suède, à Paris, Nordling. Il y en a également, au même moment, entre Londres et Berlin. Ces négociations que mène lord Halifax se poursuivent dans la dernière semaine de juin et l'on se demande d'ailleurs si l'arrêt ordonné par Hitler à ses blindés, devant Dunkerque, n'est pas dû à ces négociations. Il en est plusieurs fois question lors de rencontres entre Churchill et Reynaud. La situation devient dramatique après la rupture du front Aisne-Somme. Dès lors, le gouvernement français est partagé en deux. En particulier autour du maréchal Pétain et du général Weygand se constitue un véritable bloc favorable à l'armistice. Cette tendance va peu à peu l'emporter, mais autour du 15 juin, à Bordeaux, certains envisagent encore sérieusement un transfert du gouvernement vers l'Algérie. La flotte, dit-on, est intacte, elle protégera le transfert des groupes vers les ports maghrébins. Rien n'est véritablement organisé ! Certes, la plus grande partie de l'aviation française est en Algérie et au Maroc, mais on manque de pièces détachées et de munitions. Pour l'armée de terre, on trouve quatre divisions d'infanterie en Tunisie, cinq en Algérie et au Maroc.

À l'annonce de la demande d'armistice, le général Noguès est très réticent ; il pense qu'il faut continuer le combat, mais demande six divisions en renfort pour lutter contre une vraisemblable attaque espagnole. Ce n'est pas une idée folle. Même si personne n'en parle, il faut se souvenir que, le 16 juin, la Wilhelmstrasse reçoit un télégramme de Madrid précisant que, si la guerre se poursuit avec la France, l'Espagne est prête à s'engager auprès du Reich, mais demande en contrepartie le Maroc et le département d'Oran. Si les politiques français n'ont pas abordé ce problème à Bordeaux, on peut se demander jusqu'à quel point, le maréchal Pétain, qui a été jusqu'en 1940, ambassadeur à Madrid, n'est pas au courant. Il est significatif, en tout cas, que des généraux allemands tels Guderian, Manstein ou Rommel aient considéré que l'armistice était une grave erreur d'Hitler. En quatre jours, Rommel marche de la Somme jusqu'à Cherbourg et Guderian de l'Aisne à Besançon, face à des troupes qui se battent. Traverser l'Espagne alliée demande au pire quinze jours. Face aux panzers allemands combien de temps auraient tenu les maigres troupes dont disposait Noguès ? À l'est, les Italiens de Libye pouvaient attaquer simultanément ; vraisemblablement, dans ces conditions, l'Afrique du Nord française pouvait être occupée rapidement par les Germano-Italiens. Au reste, tout un chacun prétend que 100 000 hommes sont prêts à être embarqués. Il n'y a

pas beaucoup de documents sur ces prétendus embarquements et la suprématie française aurait été mise à mal par les aviations allemande et italienne. Au printemps 1941, la Mediterranean Fleet est à moitié détruite par la Luftwaffe pendant la campagne de Crète. De toute façon, les hommes embarqueraient sans matériel lourd et on prétend que les Américains enverraient des chars et des avions. Ce ne peut être exact : l'US Army est faible, ses chars M5, rapides, mais mal armés n'apparaissent dans l'armée britannique qu'en 1941 et, au 1^{er} juillet 1940, il n'y a que 2 000 avions dans l'US Air Force.

Cette faiblesse américaine, c'est Roosevelt lui-même qui la confirme. En effet, en décembre 1940, après avoir renvoyé Laval, le maréchal Pétain envisage de gagner Alger pour éviter la mainmise allemande sur Vichy. Il songe à constituer un gouvernement d'union nationale et fait transférer les internés politiques : Vincent Auriol, Marx Dormoy, Georges Mandel, Paul Reynaud. Au point que Vincent Auriol déclare : « Aujourd'hui, toutes les forces vives de la nation doivent se grouper derrière le maréchal. » Le Royaume-Uni, par un message de Churchill, invite le maréchal à rejoindre Alger car il craint une attaque surprise allemande sur l'Espagne. Il précise qu'il enverra six divisions pour soutenir les Français d'Afrique du Nord. Or, au même moment, l'amiral Leahy, ambassadeur des États-Unis à Vichy, déclare au maréchal Pétain, au nom du président Roosevelt : « Que la France ne bouge surtout pas... Les Anglais ne sont pas encore prêts à répondre, leur armement étant insuffisant. » Dans ces conditions, on voit mal comment l'Afrique du Nord française aurait pu, en juillet 1940, tenir devant une offensive allemande¹. Il est vraisemblable que Montoire n'a pas pour le maréchal le sens qu'on lui donne aujourd'hui. Dans une lettre autographe au général Weygand, le chef de l'État explique qu'« il a cherché à adoucir les conditions d'existence des Français » (ligne de démarcation, par exemple) et des prisonniers de guerre. C'est bien ce qu'a compris Henri Frenay, le fondateur de *Combat*, et qu'il explique dans son appel à la résistance de novembre 1940.

La question se pose. Pourquoi le Maréchal qui envisage de partir à Alger, en décembre 1940, refuse de le faire le 8 novembre 1942 ? La seule explication qu'on puisse donner, c'est que le maréchal, en restant à Vichy, pensait qu'il protégerait le plus grand nombre de Français. Les travaux de l'historien suisse Charguéraud montrent que le Maréchal a partiellement réussi. Mais en protégeant les Français, il a conduit à l'effacement de la France.

François-Georges DREYFUS

1. Voir Claude Carlier, « Le départ secret pour l'Afrique du nord des internés de l'établissement administratif de Pellevoisin (décembre 1940-janvier 1941) », *Guerres et après-guerres*, in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°236, 2009.

Le dictionnaire du sens interdit

par André Le Gall

Prêtres. Intermédiaires entre l'homme et le divin, ministres du sacré, ordonnateurs des liturgies, dispensateurs des sacrements, les voici en proie à une suspicion collective, odieuse et calomniatrice. Les indignités qui leur sont imputées sont le fait, non pas même d'une minorité, mais, chacun en convient, d'individualités dont on admettra volontiers que, leurs méfaits étant établis, elles auraient dû être fermement et rapidement écartées de leurs fonctions au lieu d'être simplement déplacées. Ces errements, que le cardinal Ratzinger n'a jamais entérinés, auront amplement favorisé les amalgames les plus dif-famatoires et les moins fondés. Il fallait évidemment évacuer sans ménagement les défailants loin de leurs terrains de prédation.

Cela étant dit, et dit sans ambages, quel beau printemps nous aurons eu, tellement moral, éthique même osons le mot, un printemps d'indignation et de vertu, tout un printemps de vertueuse indignation. Ah ! cette rumeur commune déferlant des radios et des télévisions, dégoulinant des quotidiens et des magazines. Ah ! ces mines accablées des autorités morales les plus considérables du PAF (paysage audiovisuel français) ! Ah ! oui, ce fut vraiment l'un de ces beaux moments d'unanimité où le peuple rassemblé dans ses foyers, à l'écoute du parlophone planétaire, aura pu partager la désolation des pleureuses publiques. Ah ! la protection de l'enfance ! Ah ! les bons apôtres, discourant, soupirant, soupesant, exigeant, proclamant, déclamant, dissertant avec délectation de la culpabilité de ceux-là même dont les doctrines n'auront cessé

de les culpabiliser. Les voilà invoquant la transparence, réclamant des lieux où il soit loisible de se livrer aux confidences. La fébrilité médiatique s'est transformée chez certains en une explosion de vindicte, si chargée de hargne et de haine que l'on peut se demander de quelles oppressions, de quelles agressions, de quelles persécutions, de quelles législations, cette orchestration vociférante est la tempête annonciatrice.

Ces manipulations de foule n'arrivent pas fortuitement. C'est le moment d'ouvrir l'œil. C'est aussi le moment de rappeler, en baissant la voix comme on le fait pour dire les choses capitales, c'est le moment pour quelques-uns, pour beaucoup peut-être, de reconnaître la dette qui est la leur à l'égard du corps ecclésiastique par lequel continuent de leur parvenir la communion eucharistique et la rémission des péchés ; de dire aussi l'importance qu'aura eu dans leur vie le dialogue avec tel prêtre, placé sous le signe du secret le plus impénétrable et qui doit le rester sans qu'aucune exception légale vienne jamais l'entamer ; de se remémorer la rencontre avec tel directeur qui aura su établir la paix dans l'intimité de la conscience, délivrant l'âme d'errances ou d'angoisses qui l'eussent asphyxiée. Ceux-là savent de quoi ils parlent, et ils ne sont pas d'humeur à laisser les tenanciers du bordel juridique et culturel dans lequel nous avons sombré ressasser impunément leurs amalgames manipulateurs en vue d'édicter l'une de ces lois scélérates qui gangrènent notre Code pénal.

André LE GALL

Tempête sur l'Église

par Jean-Pierre Prévost

« **P**âques 2010 laissera un goût amer au sein de l'Église catholique. Car la crise qui la secoue est à la fois injuste et pathétique » pouvait-on lire dans *Les Échos* du 7 avril, quotidien économique plus habitué à évaluer les sociétés cotées en Bourse que les religions ! Injuste en effet quand on considère l'intégrité morale et le dévouement de la quasi-totalité du clergé. Pathétique car mettant en lumière la rigidité dogmatique et l'incompréhension du monde contemporain d'une organisation sclérosée et touchée là où cela pouvait lui faire le plus mal, la sexualité.

Le scandale des prêtres pédophiles couvait depuis de nombreuses années aux États-Unis. Dès 1988, des associations avaient alerté l'opinion avec le succès que l'on sait, entraînant des poursuites judiciaires et provoquant la ruine financière de plusieurs diocèses se hâtant d'indemniser à l'amiable de nombreuses victimes. En France, la Conférence des évêques s'était elle-même saisie de la question à Lourdes en 2000 et s'était prononcée clairement : « Les prêtres qui se sont rendus coupables de pédophilie doivent répondre de ces actes devant la justice », sans que cela ait, semble-t-il, été suivi d'effet en raison notamment de l'immobilisme du Vatican. Manifestement, l'Église, de l'avis des évêques eux-mêmes, n'avait pas encore pris conscience des conséquences désastreuses pour les victimes de tels actes.

Aussi la vague médiatique d'opprobre et de dénonciation qui a secoué l'Église en mars dernier, au point de s'approcher un moment au plus près du pape lui-même, était-elle prévisible dans une société où la protection de l'enfance est devenue une préoccupation majeure, même si elle a pu surprendre par sa violence.

D'où des réactions que l'on peut juger *a posteriori* excessives : « L'Église traverse une crise sans précédent » (*La Croix* du 29 mars). « Une forme ancienne et longtemps prégnante de chrétienté vient de disparaître » lui fait écho *La Vie* (autrefois catholique) du 1^{er} avril qui tente à la fois de circonscrire l'incendie et d'élargir le débat en rappelant la présence positive de l'Église « forte de son gros milliard de fidèles » dans le monde.

Déjà la revue *Esprit* avait présenté dans sa livraison de février 2010 un dossier très documenté sur le « déclin du catholicisme européen » dont près de la moitié était consacré de façon prémonitoire aux questions de sexualité. « Adieu au catho-

licisme en France et en Europe ? » interrogeait en introduction Jean-Louis Schlegel, spécialiste des questions religieuses et l'un des rédacteurs de l'encyclopédie catholique, *Le Nouveau Théo*¹.

L'émotion soulevée par ce scandale a en effet touché en premier lieu le monde catholique, provoquant une prise de conscience brutale et douloureuse pour beaucoup, dans les pays de vieille chrétienté, à commencer par l'Irlande, où le phénomène semble avoir pris une grande ampleur à en juger par l'étendue de « l'épuration », et un grand désarroi, manifeste dans les premières déclarations de dignitaires de l'Église – comparaison avec la persécution des juifs par les nazis, accusation portée contre le Diable en personne –, jusqu'à ce que le pape trouve le ton juste, proclame la « tolérance zéro » et que des évêques démissionnent.

Une fois l'orage passé, peut-on évaluer les dégâts et deviner quelle leçon l'Église en tirera ? Les dégâts sont considérables et s'inscrivent dans une tendance lourde, en relation avec l'aveuglement plus que centenaire de l'Église concernant les questions de sexualité, diminution rapide du nombre de pratiquants et chute des vocations. Après la brève période exaltante qui suivit le concile Vatican II, « annonce d'un âge nouveau » comme l'écrivit Jacques Maritain en 1966, l'encyclique *Humanae Vitae* de Paul VI marqua un retour à l'immobilisme antérieur et provoqua le départ en masse de prêtres et de séminaristes. Image frappante : le splendide couvent de l'Arbresle, près de Lyon, un monument de l'architecture moderne, construit par Le Corbusier à la demande des dominicains qui, au moment du Concile, manquaient de places pour leurs séminaristes et inauguré peu après, est resté depuis désespérément vide, transformé plus ou moins en centre culturel.

Une organisation malade...

Examiner l'Église du point de vue de la sociologie des organisations fera peut-être hurler quelques croyants, mais permet de mieux comprendre la situation actuelle. Il ne suffit pas de dire, comme vient de le rappeler le pape, lui-même infaillible, que « L'Église est éternelle », cette Église qui n'est pas sans pécheurs mais qui est sans péchés, selon saint Paul (Éphèse 5.27). L'Église n'en demeure pas moins, aux yeux du sociologue, une organisation soumise aux mêmes contraintes, aux mêmes pesanteurs que toute autre organisation. Elle s'inscrit dans le temps, elle a d'ailleurs beaucoup changé à travers les siècles, dans un monde où l'accélération de l'histoire est de plus en plus sensible et où, de ce point de vue, elle apparaît comme très malade.

Jean XXIII, ce pape étonnant, ami des démocrates chrétiens, et dont l'histoire reste à écrire (on lira avec intérêt à ce sujet le numéro spécial que vient de publier

1. *L'Encyclopédie catholique pour tous*, Mame, 2009, 4^e édition.

la revue *Études*), l'avait bien compris, il y a un demi-siècle, en décidant de convoquer le concile de l'aggiornamento, un Concile où s'affrontèrent deux courants que presque tout séparait, l'un pour qui la tâche prioritaire était la conservation du dépôt de la foi, le second se gardant bien de le figer dans des formules, ouvert au monde et favorable à la rupture, qui l'emporta.

Mais ce printemps de l'Église fut de courte durée. La curie romaine reprit peu à peu ce qu'elle avait dû céder aux « réformateurs », ses projets soumis aux Pères conciliaires ayant été pour la plupart recalés et renvoyés en commission pour être amendés. Une fois le concile terminé, elle reprit les choses en main, couverte par l'infaillibilité pontificale.

Un exemple entre tant d'autres et qui n'est pas le plus important est celui de la « doctrine sociale de l'Église »². Par un vote solennel, cette formule fut écartée de la constitution « *Gaudem et Spes* », un texte fondamental adopté au concile, mais « contrairement à la volonté des rédacteurs elle sera réintroduite par une intervention illégale après la promulgation » rappelle le père Chenu³, victime lui-même pendant longtemps des foudres vaticanes. Et, de ce point de vue, les jésuites du CERAS, pratiquement les derniers, restent fidèles au Concile en intitulant toujours leur compilation des textes pontificaux en la matière : *Le Discours social de l'Église*, de Léon XIII à Benoît XVI pour la dernière édition⁴.

Mais pouvait-il en être autrement ? Les « Bureaux » ne devaient-ils pas fatalement l'emporter face aux aspirations de renouveau, à l'ombre de papes âgés et bien incapables d'assurer une gouvernance adaptée à notre temps. Le Vatican, par certains côtés, fait penser à un univers kafkaïen où l'anonymat des « Bureaux », la lourdeur de la machinerie, la multiplicité des interlocuteurs rendent difficile la prise en compte des aspirations du peuple chrétien au contact des réalités du monde.

Une photo publiée en pleine page du *Monde* du 12 mai dernier en dit plus qu'un long discours. On y voit le pape vêtu de blanc, de dos, en train sans doute de réciter, selon la légende, le « benedicite » faisant face à une soixantaine de cardinaux debout eux aussi, tout de noir vêtus, regroupés par tables de six. Que des hommes bien sûr, tous de race blanche et âgés, très âgés pour la plupart.

On comprend mieux en contemplant cette photo toutes les erreurs de gouvernance commises au cours des cinq premières années du pontificat de Benoît XVI. Quelle organisation pourrait longtemps survivre lorsque tout dépend ainsi d'un octogénaire

2. Voir « Le Pape et la crise », *France Forum*, n° 36, décembre 2009.

3. *La Doctrine sociale de l'Église comme idéologie*, Cerf, 1979.

4. Bayard.

qu'il faut ménager mais néanmoins soumettre à un rythme infernal de cérémonies solennelles, grandioses, interminables, d'audiences multiples, d'allocutions quasi quotidiennes, de voyages à l'étranger ?

Depuis cinquante ans, la réponse à la mondialisation pour l'Église a été une centralisation à outrance, à l'inverse de ce qui s'est passé dans toutes les autres organisations grandes ou petites. Sans doute le pape peut-il compter sur de nombreux et dévoués collaborateurs, mais qui les recrute ? Sur le plan théologique, par exemple, il existe pour l'assister une Commission théologique internationale rassemblant trente théologiens. Les jésuites, très en pointe dans l'effort de modernisation, en sont exclus. Deux femmes seulement en sont membres dont l'une qui militait jadis pour l'ordination des femmes et qui a connu « une véritable conversion », un retour à l'ordre et à la tradition.

La contestation a toujours existé dans l'Église. Elle a aussi toujours été durement réprimée, du moins chez ceux qui étaient suspectés de vouloir ébranler le dogme. « Le génie de l'Église a toujours été la vertu d'obéissance », a écrit un historien. Mais suffit-il, à notre époque, d'obéir et de se faire obéir ? L'édifice ne se trouve-t-il pas affaibli à partir du moment où les contestataires se retirent, où les forces vives se tarissent. Un théologien dissident Hans Küng, qui enseigna jadis à Tübingen en même temps que le pape actuel, ne le pense pas. Interdit d'enseigner pour avoir contesté le dogme de l'infaillibilité pontificale, il rappelle, dans ses *Mémoires*⁵, les espoirs soulevés par le concile « à une époque où le catholicisme n'avait pas peur des débats ».

... mais bien vivante

Totalement centralisée, c'est-à-dire gouvernée par un petit groupe d'hommes soumis à aucun contrôle humain, agissant dans le plus grand secret, l'Église catholique n'en est pas moins l'Organisation la plus universelle que connaisse la planète et la mieux implantée. Elle est en effet présente dans tous les pays du monde, disposant de relais innombrables, de réseaux d'information qui n'ont pas attendu Internet pour tenir informé le Saint-Siège de l'état des sociétés humaines où ils agissent ou simplement témoignent. L'organisation territoriale diocésaine est doublée de réseaux verticaux, ordres, congrégations, instituts divers où clercs et laïques se retrouvent et travaillent ensemble, sans compter les postes diplomatiques.

De passage en Mauritanie, il y a plus de dix ans, j'avais pu constater que le clergé de l'Afrique du Nord musulmane était parfaitement informé des conditions du massacre des moines de Tibbirhine tenues secrètes pour ne pas compromettre la difficile existence de l'Église en Algérie.

5. *Mémoires II. Une vérité contestée*, collection « Théologies », Cerf, 2010.

Une telle organisation a aussi des besoins financiers importants, malgré un bénévolat quasi généralisé du laïcat et la faible rétribution des membres permanents (un prêtre en France dispose d'un salaire inférieur à 1 000 euros), notamment pour faire vivre le Centre et entretenir son immense parc immobilier, ce qui l'oblige à des concessions quelquefois scandaleuses. Les abus sexuels du fondateur des Légionnaires du Christ ne pouvaient pas être ignorés, mais il aura fallu les scandales actuels pour que le Vatican engage la timide refondation de cette institution qui... « pèserait » selon des sources autorisées 45 milliards d'euros⁶.

D'un point de vue global, la crise actuelle ne serait donc probablement qu'une tempête dans un verre d'eau. D'ailleurs, en France et dans bien d'autres pays, les « retours » sont rassurants. Les départs se font sur la pointe des pieds et ne sont guère plus nombreux pour le moment qu'auparavant dans le clergé, la courbe des fréquentations dominicales reste la même, orientée certes à la baisse mais pas plus que précédemment.

De façon paradoxale, le peuple chrétien, peu informé des questions théologiques, a plutôt tendance, dans un mouvement naturel de solidarité avec ses pasteurs, à resserrer les rangs alors que l'image de l'Église dans l'opinion est un peu plus écorchée. Ce serait toutefois une erreur que de sous-estimer les tendances lourdes qui laissent présager des crises plus redoutables si rien ne bouge.

Tout d'abord, les plus affectés sont les prêtres et les laïques souvent les plus actifs, les plus fidèles à Rome mais aussi les plus attachés à l'esprit de Vatican II. Les intégristes, ceux qui avaient suivi Mgr Lefebvre, se trouvent confirmés dans leurs convictions anticonciliaires et leur influence se fait de plus en plus sentir à l'intérieur même de l'Église. On le sent au niveau des séminaristes dont le recrutement se fait largement dans les milieux les plus traditionalistes, des congrégations ou autres institutions qui font pression pour revenir à l'ancienne liturgie. Tout ceci marque un repli sur soi, un refus d'ouverture au monde qui annonce des conflits futurs.

Par ailleurs, cette crise a confirmé l'impréparation de l'Église face à l'immense mouvement d'émancipation féminine qui est l'une des grandes tendances du monde moderne, avec la redécouverte du corps, de la nature et de la sexualité, tendances face auxquelles le catholicisme est particulièrement démuné, autrement que l'islam mais plus gravement parce qu'il s'est épanoui dans des sociétés démocratiques. « Pourquoi les religions ont-elles peur de la femme ? » s'interrogeait récemment *Le Monde des religions*. Les raisons théologiques ne recouvriraient-elles pas tout simplement une volonté de continuer à confisquer le pouvoir au bénéfice des hommes comme on le constate dans les organisations politiques, syndicales, économiques ?

6. *La Croix*, 3 mai.

Il s'agit cependant d'un mouvement irréversible auquel rien ne pourra résister d'autant plus que ce mouvement est plus ou moins confusément lié à la sauvegarde de la planète.

Comment l'Église va-t-elle parvenir à s'adapter à cette situation nouvelle ou même parviendra-t-elle à le faire, à concilier l'adaptation au monde et la fidélité à l'Évangile ? Par différents signes – telle ou telle déclaration de cardinaux –, on sent bien qu'on s'en préoccupe, peut-être même des initiatives seront-elles prises une fois retombés les remous médiatiques. Mais dans l'immédiat, il restera chez beaucoup de chrétiens une souffrance silencieuse. Ce ne sera pas, après tout, la première fois, si l'on songe que l'on va célébrer cette année le centenaire de la condamnation du *Sillon* de Marc Sangnier par Pie X.

Jean-Pierre PRÉVOST

Benoît XVI, un bon pape... malgré l'opinion

par Jean Chélini

Benoît XVI n'a guère la cote dans les médias et toutes les occasions sont bonnes pour le critiquer, voire l'attaquer. Avec l'affaire des prêtres pédophiles, l'occasion était trop belle pour rouler dans la boue le clergé, le pape et l'Église réunis. La charge a atteint un tel paroxysme qu'elle a entraîné des réactions de défense de la part des évêques, mais aussi des laïques, entraînés par un groupe d'intellectuels et d'artistes qui n'ont pas eu peur de « se mouiller » pour le pape en cosignant une adresse publique de protestation.

Bien entendu, en l'occurrence, l'offensive a saisi l'occasion favorable sur un thème susceptible d'émouvoir et de mobiliser l'opinion. Mais en y regardant de près, elle a fait long feu. On n'a pas trouvé de pédophile dans l'entourage de Benoît XVI. Néanmoins, cette incivilité criarde contre le pape scandalise beaucoup de catholiques qui considèrent que le pape est intouchable.

Le pape, constant sujet d'agression

C'est le contraire qu'il faut croire : tout au cours de l'histoire, la personne du pape a été attaquée en paroles et en actions. Sans remonter à la querelle du Sacerdoce et de l'Empire ni à l'attentat d'Anagni organisé par Guillaume de Nogaret et Sciarra Colonna contre Boniface VIII en 1303, il suffit d'évoquer la déportation de Pie VI en France où il mourut tragiquement, détenu à Valence en 1799, l'arrestation et la mise en résidence surveillée de Pie VII par Napoléon, le Kulturkampf de Bismarck contre Léon XIII, la campagne de dénigrement contre Pie X avant la séparation, les menaces d'Hitler ou de Staline contre Pie XI et Pie XII, sans compter les menus incidents et les affrontements plus sérieux qui ont jalonné l'histoire récente.

En pratique, la présence du pape au monde et son influence n'ont pas cessé de grandir depuis le règne de Léon XIII. Par ses interventions publiques, ses messages, l'action diplomatique des nonces, le pape agit sans cesse sur la scène internationale pour tenter d'infléchir les politiques vers le dialogue et la paix et rappeler à tous les normes de la loi morale. Cela ne veut pas dire qu'il est toujours écouté, mais il a une chance d'être entendu. Cette audience indispose ceux qui sont, par principe, hostiles à l'Église catholique ou ceux que la circonstance indispose. Le cumul des

deux a fait naître la *broncha* dont Benoît XVI a été la victime. Philosophe de métier et d'expérience, le pape sait que l'opinion trouvera d'autres occasions pour attaquer la personne et l'autorité du pontife romain.

En effet, en dehors de Jean XXIII, le bon pape Jean, je ne connais aucun pape contemporain qui ait fait l'unanimité pendant son règne et après sa mort. Aux uns, on a reproché leur sévérité ; aux autres, leur tolérance ; à certains d'être francophiles, à d'autres de préférer l'Allemagne, et à tous leur italianité ! Benoît XVI n'est pas italien, le premier pape après Jean-Paul II à ne pas l'être, depuis le Hollandais Adrien Florenz, pape en 1523 sous le nom d'Adrien VI. Il n'est pas diplomate, mais théologien et juriste et, comme il est allemand, on ne peut lui reprocher d'aimer sa patrie, ce qu'il fait d'ailleurs avec discrétion. Si on le compare à son prédécesseur immédiat, on le trouve terne et peu communicatif. Dans l'ensemble, on le juge conservateur ! Les accusations de sympathie pour le nazisme, à cause de son appartenance, alors obligatoire, aux Jeunesses hitlériennes, ont fait long feu, privant les adversaires de l'Église en général ou de sa personne en particulier d'un argument de poids. On se souvient que la mémoire de Pie XII, vénéré pendant son long pontificat de 1939 à 1958 y compris par les juifs de Rome pour la protection qu'il leur avait accordée en les faisant accueillir dans les communautés religieuses de la ville, n'a cessé d'être attaquée pour ses « silences » depuis la pièce de Rolf Hochhuth *Le Vicaire*, mise en scène en 1963.

Un pape allemand sans complexe

Somme toute, on ne peut pas lui reprocher grand-chose, sinon d'être ce qu'il est, un pasteur attentif, un théologien averti, un homme accueillant et affable, apparemment peu soucieux de son prestige personnel. À la différence de ses prédécesseurs, il parle assez peu, mais il écrit beaucoup de textes solides qui touchent à la foi et à la morale et il persévère dans sa vocation de philosophe et de théologien en publiant un essai biographique sur Jésus-Christ dont on attend la deuxième partie. Il fait le pape, comme on dit, mais il continue dans son sillon de penseur et d'enseignant. Et il réussit assez bien la gageure de conduire cette double tâche avec succès, ce qui n'est pas un mince mérite.

L'observateur averti remarque d'abord qu'il assume bien ses origines, sans ostentation, mais sans gêne. Il n'y avait plus eu de papes allemands depuis le XI^e siècle où l'on compte une poignée de prélats germaniques : Brunon de Carinthie, arrière-petit-fils d'Othon le Grand, qui a régné de 996 à 999 sous le nom de Grégoire V, Suidger de Morsleben en Saxe, pape sous le nom de Clément II, de 1046 à 1047, Léon IX, des comtes d'Eguisheim, pape de 1049 à 1054, Gebhart, évêque d'Eichstadt, pape sous le nom de Victor II de 1055 à 1057, Frédéric de la famille des ducs de Lorraine a gouverné l'Église de 1057 à 1058 sous le nom d'Étienne IX.

Si l'on décompte en plus les deux ans de règne (1522 à 1523) d'Adrien VI, et les six papes français d'Avignon de 1305 à 1378, tous les autres papes jusqu'à Jean-Paul II et Benoît XVI ont été italiens, romains pour beaucoup, florentins ou toscans, piémontais, napolitains, vénitiens, bolognais, de Césène comme Pie VI et Pie VII ou des Marches comme Léon XII et Pie IX, lombards comme Pie XI ou Jean XXIII. L'élection du Bavarois Joseph Ratzinger marque-t-elle un nouveau tournant vers l'internationalisation du souverain pontificat, ou faut-il y voir la volonté des cardinaux de prolonger l'influence de Jean-Paul II en élisant son secrétaire d'État et collaborateur permanent ? Le choix de son propre successeur indiquera plus sûrement la tendance.

Une famille chrétienne...

Benoît XVI est bavarois, né en 1927 et élevé dans l'atmosphère traditionnelle d'une famille de la région, profondément imprégnée de catholicisme. Si sa mère ne travaillait pas, comme la plupart des ménagères à son époque, son père était commissaire de gendarmerie et il avait un frère, Georg, et une sœur, Maria. La pratique de la messe, sinon quotidienne, du moins très fréquente, marquait l'attachement des Ratzinger à la liturgie que les deux frères ont fréquentée dès leur plus jeune âge en servant à l'autel. Dans cette campagne bavaroise, l'influence des associations nazies comme les Jeunesses hitlériennes était très limitée, même si l'adhésion était obligatoire. Le curé faisait le catéchisme, l'instituteur enseignait la Bible ! Joseph et son frère fréquentèrent ensuite le séminaire pendant les années de guerre. À l'adolescence, pendant que Georg était envoyé en Italie et dont on resta longtemps sans nouvelles, Joseph fut incorporé dans une unité de DCA à la périphérie de Munich, puis au Service du travail obligatoire de l'organisation Todd, aux confins de l'Autriche et de Hongrie dans le Burgenland. Il déserta pour revenir chez lui à Traunstein où le rejoignait Georg rentré miraculeusement d'Italie. Toute la famille put fêter la Noël 1944 ensemble.

... une jeunesse studieuse

À la rentrée scolaire 1945, Joseph et Georg furent admis au grand séminaire diocésain de Freising. Joseph, dans ses lectures, découvrait saint Augustin à travers *Les Confessions*. Il avait trouvé son maître à penser. Alors que la logique cristalline de saint Thomas le rebutait, il fut enthousiasmé par le caractère passionné de saint Augustin, dont la pensée nourrie aux sources du platonisme avait été dynamisée par une vie ardente. Entre saint Thomas et saint Augustin, Joseph avait fait très tôt son choix. Après deux ans de philosophie, Joseph vint étudier à Munich, au Georgianum, une école supérieure de théologie fondée au xv^e siècle et destinée à accueillir les candidats au sacerdoce de toute la Bavière. Les bâtiments avaient été très abîmés et les cours étaient donnés dans les annexes d'un ancien pavillon de chasse royal. L'installation précaire était néanmoins au milieu d'un parc qui per-

mettait aux étudiants de belles promenades. Il suivit l'enseignement des maîtres éminents dont ceux du professeur Pascher, qui développait la théorie pastorale à partir de la liturgie : « Son système éducatif, témoigne Ratzinger, reposait entièrement sur la sainte Messe célébrée quotidiennement. Il nous en expliqua la nature et la structure, lors d'un cours magistral de l'été 1948, déjà paru sous la forme d'un ouvrage intitulé *Eucharistie*¹ ».

Grâce aux cours de Pascher, Joseph apprit à célébrer dignement la liturgie, comprenant qu'elle est pour la théologie une source de vie, sans laquelle cette dernière se desséchait. Il mesure alors tout l'apport nouveau du mouvement liturgique qui sera introduit ensuite par Vatican II dans la Constitution sur la liturgie. Joseph achèvera ses études de théologie durant l'été 1950, en même temps que son frère qui avait suivi le même cursus. À la rentrée d'octobre, les deux frères furent successivement ordonnés sous-diacres, puis diacres. Ils se préparent au sacerdoce jusqu'à l'été où ils furent ordonnés prêtres le jour de la fête de la Saint-Pierre et Saint-Paul, le 29 juin 1951. Ils revinrent célébrer leur première messe en famille dans l'église de Traunstein, affectueusement applaudis par tout le village.

Vicaire de paroisse

Joseph fut affecté comme vicaire à la paroisse du Précieux-Sang de Munich où il ne ménagera pas ses efforts. Il apprécia ses nombreuses heures de catéchisme avec les enfants. « C'était mon occupation principale ; je l'aimais beaucoup, parce que j'ai eu très vite un bon rapport avec les enfants. Il était intéressant pour moi de sortir de la sphère intellectuelle et d'apprendre à parler avec des enfants. Je trouvais très beau de transposer tout le monde abstrait des concepts pour qu'il parle même à un enfant². » Confessions, baptêmes, mariages, enterrements, Ratzinger fit l'apprentissage du métier de prêtre sur le terrain et il se mit à aimer cette pastorale paroissiale qui lui avait rendu ses frères plus proches. Mais il n'eut guère le temps d'oublier ses chères études, puisqu'au bout d'un an, il fut nommé professeur au séminaire de Freising, tout en assumant des messes et des confessions à la cathédrale. Il fut chargé d'un cours de dernière année sur la pastorale des sacrements. Il profita de cette année pour achever son doctorat, en complétant son travail écrit sur « Peuple et maison de Dieu dans la doctrine augustinienne de l'Église », par une soutenance publique d'allure très médiévale, devant tous les maîtres en théologie réunis pour le questionner. Il fut reçu brillamment, *maxima cum laude*, l'équivalent de la mention très bien.

1. *Joseph Ratzinger Ma vie, souvenirs, 1927-1977*, Fayard, 1998, traduction revue par le cardinal lui-même, de son autobiographie *Aus Meinem Leben, Erinerrungen*, p. 67.

2. *Op. cit.*, p. 86.

La thèse

Mais pour devenir professeur de faculté, l'impétrant devait, comme aujourd'hui en France, obtenir une habilitation comprenant un nouveau travail original distinct de la thèse et le soutenir publiquement. Il choisit de démontrer que dans l'œuvre de saint Bonaventure³ existe un concept correspondant à l'histoire du salut et en souligner le lien avec l'idée de révélation. Si le premier rapporteur, Gottlieb Söhngen, accepta tout de suite le thème choisi, le second, le professeur Michael Schmaus, médiéviste, signifia à Joseph qu'il devait refuser la thèse car elle ne répondait pas aux critères scientifiques en vigueur. Joseph fut atterré. Tous ses projets d'avenir s'effondraient. Il avait obtenu un appartement de fonction où il avait fait venir ses parents âgés. Pour ne pas renoncer à tout cela, il s'efforça de comprendre et d'élucider le refus que Schmaus n'avait pas explicité en dehors de son jugement laconique. Joseph reprit la dernière partie du travail que Schmaus n'avait pas critiquée, la développa en renforçant son argumentation. Sa thèse remaniée fut acceptée et, après une soutenance orageuse, il fut reçu à son habilitation. Dans la foulée, il fut nommé maître de conférences, puis professeur de théologie dogmatique à la faculté de Freising, le 19 juin 1958. Sa longue carrière d'enseignant commençait.

Professeur de théologie de 1959 à 1977, d'abord à Bonn...

Joseph allait enseigner la théologie pendant près de vingt ans. D'abord à Bonn. L'université était logée dans l'ancien château des princes électeurs de Cologne, au milieu des magnifiques jardins du palais. Bonn, même si l'installation du gouvernement fédéral l'avait fait légèrement grossir, était une délicieuse capitale à l'allure provinciale, riche de tous ses bâtiments historiques intelligemment remployés. C'est dans cette atmosphère qu'il commença ses cours le 15 avril 1959, devant un auditoire nombreux que sa réputation déjà grandissante avait attiré. Joseph Ratzinger a conservé une allure encore juvénile, mince, le visage ouvert et souriant. Il parle un allemand élégant, dans une langue accessible à tous, soucieux de montrer le lien entre la théologie et les réalités du moment. Il trouve un appartement à Bad Godesberg où sa sœur, Maria, vint le rejoindre pour tenir sa maison. Georg était rentré dans leur ville d'origine, Traunstein, où il avait été nommé chef de chœur de la paroisse et professeur de musique au séminaire, et il avait pris leurs parents chez lui. Mais leur père mourut subitement peu de temps après. Cette perte affecta beaucoup Joseph, Georg et Maria.

Dans la perspective du concile Vatican II, annoncé par Jean XXIII, Joseph fit une conférence à l'Académie catholique de Bernsberg sur la théologie conciliaire. Le cardinal Frings, archevêque de Cologne, présidant la conférence des évêques alle-

1. Jean de Fidenza, surnommé Bonaventure, était né en 1221. Il entra chez les franciscains en 1243. Il enseigna à Paris, puis devint général de l'ordre en 1256 et en rédigea les Constitutions (1260) dans un esprit d'équilibre entre une interprétation rigoriste et laxiste de la règle de l'ordre. Il fut nommé évêque d'Albano et cardinal (1273) et envoyé comme légat au concile de Lyon (1274) où il mourut. Philosophe et mystique, il s'inscrit dans l'héritage de saint Augustin.

mands, vint l'écouter et, à la fin de la conférence, le retint pour une longue conversation. Le cardinal Frings fut nommé dans la commission centrale préparatoire et reçut pour examen les schémas des prochaines constitutions conciliaires préparées par la Curie. Il les communiqua pour avis à Joseph Ratzinger qui fut ainsi mêlé aux travaux du concile avant même son ouverture. Il trouva les projets trop classiques, reflétant peu les progrès théologiques et pastoraux des dernières décennies. Il en informa le cardinal qui décida de l'emmenner avec lui à Rome comme expert, pour suivre les travaux du Concile ouvert le 11 octobre 1962. Sur son travail au concile, Joseph Ratzinger est peu loquace. Il se défend d'avoir joué un rôle important en inspirant et en rédigeant les textes des interventions du cardinal Frings. Mais des témoins de valeur soulignent la qualité de son travail. Le père Wenger décerne à Joseph Ratzinger d'éloquents félicitations : « L'abbé Ratzinger, conseiller du cardinal Frings, a travaillé d'une manière très efficace et avec beaucoup de modestie dans diverses commissions et comme conseiller des évêques allemands⁴. » Le père Congar dont on sait qu'il avait la dent dure émaille son *Journal du Concile* de jugements féroces et déclare *in fine*, « heureusement il y a Ratzinger. Il est raisonnable, modeste, désintéressé, d'un bon secours⁵ ».

Puis à Münster...

Après Bonn, Joseph Ratzinger partit dans l'été 1963 enseigner à Münster tout en continuant d'assister le cardinal Frings pendant tout le temps du Concile. Dans l'été 1966, il fut muté à Tübingen. Dans ce nouveau poste, il assista épouvanté à la révolte étudiante de mai 1968, à l'émergence de la théologie de la libération, inspirée par le marxisme. Pour la combattre, il écrivit une *Introduction au christianisme*⁶ qui eut tout de suite un grand écho, « contre une théologie qui perd ses critères et ne fait plus bien son service ». Une fois ce message lancé, il quitta Tübingen pour un séjour universitaire moins tourmenté, à Ratisbonne.

... enfin à Ratisbonne

Il revenait ainsi dans sa Bavière natale où il trouva un milieu universitaire multidisciplinaire et propice au travail et à la réflexion. Simultanément, il fut nommé membre de la nouvelle commission théologique internationale créée par Paul VI. Il participe au développement de la revue *Communio* et fonde un cours d'été de théologie. Il a accueilli favorablement la publication du Missel de Paul VI, mais fut consterné par l'interdiction du Missel de Pie V, ce qui, à ses yeux, constituait une rupture dans l'histoire de la liturgie dont les effets seraient très préjudiciables.

4. Antoine Wenger, *Chronique de la quatrième session*, Le Centurion, 1966, p. 284, note 2.

5. Yves Congar, *Mon journal du Concile*, tome II, Cerf, 2002, réunion du 31 mars 1965.

6. Publié dès 1968 en allemand chez Kosel Verlag, à Munich. Traduite en 27 langues et publiée au Cerf dès 1969, une nouvelle édition a paru en 2005 sous le titre *La Foi chrétienne hier et aujourd'hui*.

Joseph espérait être fixé définitivement à Ratisbonne et pouvoir se consacrer à ses recherches au sein de la faculté de théologie dont il était devenu doyen, en 1976. Mais à la mort du cardinal Döpfner, cardinal archevêque de Munich, il fut nommé archevêque de Munich en mars 1977, cardinal dans la foulée. Il participa aux deux conclaves de 1978 et se lia d'amitié avec le cardinal Wojtyla. Devenu pape, celui-ci l'appela à la tête de la Congrégation pour la doctrine de la foi, en l'assurant qu'il pourrait simultanément continuer ses recherches. Constatant la faillite de la catéchèse postconciliaire, Ratzinger conduisit la rédaction du *Catéchisme de l'Église catholique* dont la première édition originelle en français a été présentée au public, à Paris, le 16 novembre 1992. Il fut traduit sous son contrôle en une trentaine de langues et il mit en chantier un abrégé, destiné aux enfants et aux débutants dans la foi. Pendant vingt ans, ce cardinal préfet s'est tenu dans l'ombre du pape, a mis en œuvre sa politique religieuse, préparé ses dossiers tout en tentant de réduire le schisme avec Mgr Lefebvre et en étouffant les hérésies potentielles. Il a eu le temps de faire de tour de tous les services et connaissance avec tous les responsables. En parcourant le globe ou en les recevant à Rome, il a noué des liens avec les évêques du monde entier tout en se tenant à l'écart des clans, des groupes et des mouvements, respectant leurs choix sans les adopter. Jean-Paul II multiplia les gestes de confiance à son égard et le nomma doyen du Sacré Collège sur le siège suburbicain d'Ostie. À ce titre, il présida les obsèques de Jean-Paul II et les réunions du Sacré Collège jusqu'à l'ouverture du conclave le lundi 18 avril 2005. Il fut élu le lendemain, à la quasi-unanimité !

Cinq ans de pontificat

Pendant ces cinq ans de règne, Benoît XVI a fait preuve de la fidélité à ses objectifs pastoraux. Il a tenté sans succès définitif de ramener les fidèles de Mgr Lefebvre à la communion, il a travaillé aux progrès de l'œcuménisme, en lien avec les luthériens, les anglicans, avec le patriarche de Constantinople et, avec moins de succès, avec les orthodoxes russes. Le dialogue avec les réformés s'est poursuivi, sans grande avancée positive. La déclaration de Ratisbonne, mal interprétée, a failli compromettre durablement les relations avec l'orthodoxie. Mais il faut dire que malgré la bonne volonté de Benoît XVI, les interlocuteurs des autres confessions chrétiennes ou des autres religions ne sont ni commodes ni bien disposés ; quant aux médias, ils demeurent franchement hostiles.

Patience et humilité

Dans toutes ces circonstances, Benoît XVI a fait preuve de patience et d'humilité. Après la tempête médiatique qui a suivi la désastreuse coïncidence entre la levée de l'excommunication des évêques lefebvristes et les déclarations négationnistes du triste Mgr Williamson, l'opinion attendait la réaction de Benoît XVI, bousculé par les propos sévères des uns et des autres. Le pape s'était dit aussitôt mal compris et

avait renouvelé sa condamnation de l'antisémitisme et du négationnisme. Il avait trouvé un écho favorable et satisfait les représentants de la communauté juive. Il aurait pu s'en tenir là. Mais il avait mesuré l'importance du malaise suscité chez beaucoup d'évêques et de catholiques attachés aux enseignements de Vatican II, à la défense de la liberté religieuse, de l'œcuménisme et du dialogue avec le monde.

Le 10 mars, Benoît XVI écrit une lettre aux évêques pour s'expliquer. L'initiative est singulière, nouvelle. Les papes promulguent, décrètent, nomment et publient des encycliques ou font éditer des instructions, mais il n'est pas d'usage qu'ils s'expliquent. Ce faisant, Benoît XVI, ce pape allemand, jugé à tort froid et conservateur, fait preuve d'une profonde humilité et d'un puissant amour de l'Église et de ses frères dans la foi.

Il dit d'abord sa douleur des attaques dont il a été l'objet et s'adresse fraternellement à « ses chers confrères dans le ministère épiscopal » soulignant ainsi leur appartenance commune au collège des évêques. Il avoue que la communication concernant la levée des excommunications des évêques lefebvristes a été insuffisante et que sa propre information concernant les déclarations de Mgr Williamson a été surprise.

En remontant dans les périodes de crise de l'histoire de l'Église, je ne rencontre guère d'aveu de ce type dans la bouche d'un pape. Simultanément, il agit et rattache directement la commission *Ecclesia Dei*, chargée de la réconciliation des intégristes, à la Congrégation pour la doctrine de la foi, ce qui doit entraîner le départ du cardinal colombien Dario Castrillon Hoyos, qui la présidait depuis 2000, jugé complaisant envers les intégristes, au sein même de la Curie.

Dans la suite de la lettre, le pape explique le pourquoi de la levée des excommunications, son désir de voir rentrer au bercail le clergé et les fidèles lefebvristes, le fait que son geste ne leur a donné aucune réintégration canonique dans l'Église, aussi longtemps qu'ils n'auront pas reconnu les enseignements de Vatican II au même titre que ceux des conciles précédents. Le texte est clair, les propos sont chaleureux pour ses frères évêques et le milliard de catholiques dans le monde. La franchise du pape, en l'occurrence, est égale à son humilité. Elle mérite reconnaissance et affection. Rarement, un pape a été aussi ouvert au dialogue et soucieux de communiquer avec les fidèles comme avec le monde.

Jean CHÉLINI

À l'école de Ponzi et de Law...

par **Georges Dumas**

Depuis 2007, la charge de la dette publique française tourne autour d'une quarantaine de milliards d'euros par an ; avant l'accroissement du déficit dû aux mesures de crise en 2008 et en 2009, cette charge était très voisine du montant du déficit annuel. Ce qui signifie que chaque année le Trésor public emploie les capitaux reçus des nouveaux souscripteurs pour payer les intérêts dus aux anciens. C'était la méthode du célèbre Ponzi. Elle est bien connue des services de police : utilisée dans les affaires privées, elle est dénommée « cavalerie » par le Code pénal.

Des esprits malicieux sont allés jusqu'à faire la somme des intérêts payés depuis les premiers déficits, le début des années 1980 et à montrer que le montant actuel de la dette publique était presque entièrement constitué par ces intérêts ; autrement dit, l'État français ne doit que les intérêts qu'il n'a pas payés chaque année à l'aide de ses ressources propres. On peut essayer de soutenir que le déficit d'une année représente pour une partie des intérêts reportés et une autre partie des capitaux nouveaux destinés à des projets nouveaux, mais le bon sens a depuis longtemps distingué le déficit primaire, hors charges de la dette, et le déficit total, qui est le solde à financer.

Quoi qu'il en soit, on est bien obligé d'admettre qu'un million de francs d'intérêts reportés en 1980 figurent aujourd'hui dans la dette pour quarante fois son montant. Le même raisonnement conduit aussi à comprendre que la réduction de la dette coûterait moins cher aujourd'hui que dans un an. C'est l'application de la règle des intérêts composés que l'on apprenait autrefois dans la dernière classe de l'école primaire, mais que nos parlementaires ont décidé d'ignorer.

Il n'y a pas de solution miraculeuse pour la résorption de la dette des administrations publiques lorsqu'elle atteint les sommes que nous connaissons aujourd'hui ; il n'y a que des procédés douloureux, expérimentés au cours des siècles par des gouvernements pressés par la nécessité. Le plus fréquemment utilisé consiste à laisser l'inflation dépouiller les prêteurs, mais ceux-ci sont de plus en plus méfiants et ont pris l'habitude d'exiger, à la moindre hausse des prix, des taux de rémunération qui

compensent au moins une partie de leur perte en capital. L'érosion doit désormais se faire discrète.

La monétisation de la dette publique a souvent tenté des gouvernements désespérés ; Law avait eu l'audace d'en faire un système ; il faisait acheter des titres de la dette publique par la banque privée créée à cet effet et il finançait ces achats par l'émission de monnaie : le rêve ! Sa banqueroute a servi de leçon pendant deux siècles et les gouvernements ont dû se contenter des avances de la Banque de France au Trésor, expédient mineur qui a, d'ailleurs, empoisonné la gestion des finances publiques entre les deux dernières guerres. Faute d'une meilleure idée, la FED et la BCE ont décidé d'acheter des titres de la dette publique pour assurer la liquidité de leur marché et régulariser les taux ; la BCE a indiqué qu'elle « neutraliserait » la monnaie créée en contrepartie, ce que ne semble pas vouloir faire la FED : pour la vieille Europe, la création monétaire est restée une fonction régaliennne qui requiert, aux yeux des Allemands, un peu de sérieux ; aux États-Unis, elle doit, avant tout, satisfaire les besoins des agents publics et privés de l'économie américaine (« C'est notre monnaie et votre problème »).

Comme l'endettement public n'est pas une nouvelle exception française, il faudra bien trouver pour l'avenir un moyen d'anticiper les dérapages budgétaires des pays de l'euro au lieu d'attendre l'accumulation des déficits et de panser les plaies. Il n'est pas concevable de soumettre les budgets des États souverains à la censure d'un quelconque organe de l'Union qui déposséderait les parlementaires du droit de voter dépenses et recettes. En revanche, la possibilité d'acheter des titres publics donne à la BCE, gardienne de la monnaie, le droit – et le devoir – de fixer pour chaque pays, le montant de la dette au-delà duquel elle n'interviendra pas. Le prêteur en dernier ressort a le devoir de tracer nettement les limites de ses interventions tout en laissant les représentants du peuple libres de voter des dépenses qu'ils ne peuvent pas financer. Une telle pratique ne serait que l'application du principe de la concurrence que la Commission et la Cour de justice ont mis en œuvre dans le domaine des aides aux entreprises : les déficits faussent la concurrence en allégeant artificiellement la charge fiscale des entreprises.

Georges DUMAS

La deuxième crise

par Marc Varangot

Nos lecteurs se souviennent de l'article publié dans cette revue (n° 16 paru au début de l'année 2005) par Marc Varangot. Il décrivait les faiblesses du capitalisme new-yorkais issu du « consensus de Washington ». Il annonçait « la fin du beurre et des canons » et l'imminence de la crise mondiale de 2008 et les raisons pour lesquelles elle devrait se produire. Sa prévision est devenue, en 2008, une prophétie. L'article ci-dessous n'est pas plus rassurant. Il annonce un rebondissement de la crise. Sa publication incitera-t-elle nos responsables politiques à prendre à l'échelle européenne les décisions qui arrêteront l'évolution du processus ?

Une crise s'éteint quand les causes et les acteurs qui l'ont provoquée disparaissent. Pour celle de 2008-2009, les unes et les autres sont plus vivants que jamais et préparent la deuxième crise mondiale qui pourrait bien être digne de celle des années 1930.

La reprise mondiale et l'envol officiel de la croissance chinoise, tels qu'ils sont perçus, provisoirement, par l'opinion consensuelle, la forte remontée des marchés boursiers (momentanée) reposent sur la multiplication de tout ce qui a causé la première crise des deux dernières années ; le « *quantitative easing* » de la FED, les plans de relance nationaux, leurs subsides, renflouements, étatisations, protections, mesures dopantes et la spéculation des institutions bancaires et non bancaires, tout sérieux « *deleverage* » exclu, battent leur plein, surtout chez les Américains qui nous parlaient encore, hier, du « trop d'État » ainsi que chez les « nouveaux capitalistes » chinois en lévitation. La chorégraphie des G 7-8-20... est digne de celle des années 1930 et de ces réunions que J. R. Galbraith qualifiait d'« incantations sans objet ». Au retour, c'est le « chacun pour soi » des plans de dopage nationaux, protectionnistes par définition, en attendant la guerre commerciale et monétaire dans la rechute d'activité. « Stéroïdes », « *morale hazard* », « planche à billets » ne s'arrêtent que par l'infarctus qui nous semble approcher. Signal manifeste, la ruée du troupeau global, dûment cornaqué vers la Chine et les « *frontiers markets* » exotiques, illiquides, toujours anxieux de ne pas rater la prochaine raclée qui risque de rivaliser avec celle qui succéda au fameux « *suckers rally* » de la première partie de l'année 1930.

Dans la spirale protectionniste, « l'irréversible » globalisation ne résistera guère plus que dans les années 1930 où le « modèle débiteur » était, au moins, créateur du monde entier et l'Europe en pénitence déflationniste : elle s'y achemine avec l'euro et les utopies de Maastricht en éclats. Le rêve à la mode de « Chimerica » ne résistera guère à la réalité historique et sévère des gigantesques transferts séculaires de richesse et puissance d'un géant à un autre, ils ne sont pas harmonieux.

La grammaire grecque

La palinodie grecque, si grave qu'elle soit, avec son rôle catalyseur et la fort probable contagion au « ventre mou » de l'Europe, fait irrésistiblement penser à la profonde fable des animaux malades de la peste : « Haro sur le baudet qui “tondit de ce pré la largeur de sa langue”. » Car le chœur de la presse anglo-saxonne, autant qu'allemande et française, cartonne les tricheries et le gaspillage... grecs ! Mais, comme toujours, la palme du sermon revient au « modèle débiteur » américain et du « faites ce que l'on vous dit et non pas ce que l'on fait », l'apôtre de tous les sophismes démagogiques, des Reaganomiques et asymétries de traitement pour les croquants non-citoyens « romains », dit « consensus de Washington » : *The Wall Street Journal*. Il ne tarit pas sur la nécessaire sévérité de la pénitence des Hellènes. Son éditorial du 26 avril 2010 compare la Grèce à Bear Stearns qui n'avait pourtant rien d'hellène ni Goldman Sachs qui aida ces acrobaties comptables moyennant peut-être une part des recettes du Parthénon ! Car la technologie de la tricherie comptable est sans conteste américaine et les Grecs connaissent mal Enron, Worldcom, les SIV bancaires et ne disposent pas d'une monnaie de réserve, maniable sans réserve. Ils ont appris de Goldman Sachs la technique du « *off balance sheet* » et les chiffres de « prévision » « hédonistes » de Mrs Greenspan-Bernanke-Geithner and Co qui savent montrer un déficit officiel présentable.

Car si les Grecs ont longtemps fait passer, avec l'aide de l'omniprésent Goldman Sachs, les 3 % de déficit de l'utopique traité de Maastricht (que personne ne respecte) à près de 14 % du PNB à ce jour, que dire de la tricherie comptable des chiffres officiels sur le déficit réel des États-Unis ? Avec les recettes d'Enron ou Worldcom, mais aussi de Ponzi, l'Amérique fait passer le chiffre officiel du déficit national de quelque 15 % à 10 % à ce jour, en rythme annuel ; car si les deux monstres nationalisés, dont l'État détient 80 %, (« *Fannie Mae* » et « *Freddy Mac* »), consolidaient la dette fédérale comme il se doit, ainsi que leurs dettes, et si les États et municipalités incluaient leur situation comptable sincère et si des réserves étaient constituées pour l'océan des charges sociales futures et des pensions, le déficit national des États-Unis d'Amérique serait supérieur à celui des Grecs : les Grecs ont l'unanime « *junk rating* » des agences de notation : les États-Unis le triple A, il est vrai, était réservé aussi aux produits toxiques jusqu'à leur chute. Encore faudrait-il inclure le coût des réformes de l'administration Obama et

des chevauchées néocoloniales qui, chacun sait, s'enlisent avant de se terminer – d'Irak en Afghanistan et au Pakistan.

Quant aux chiffres de la dette publique, si l'on consolidait le chiffre des « 2FS » géants immobiliers (Fannie et Freddy) détenus aujourd'hui à 80 % par l'État et ses quelque 5 à 5,5 mille milliards, il serait à plus de 100 % du PNB, à peine en dessous du chiffre grec. La dette ménagère américaine, sans épargne (à 3 % du PNB) monte la dette globale américaine à trois fois et demie le PNB, surpassée seulement par celle de l'Angleterre qui approche de l'insolvabilité avec quatre fois le PNB, dont plus de 50 % pour le seul secteur public ! Mme Thatcher est bien malade.

À l'égard des deux monstres immobiliers, notons en outre que, à Noël dernier, l'administration Obama a déplafonné tout crédit fédéral à leur rencontre : le plafond jusque-là était de... 400 milliards de dollars ; la fin programmée au 30 avril des achats de créances immobilières par la FED (plus de mille milliards de dollars à ce jour) et l'augmentation constante des « *foreclosures* » et des faillites personnelles donnent à penser jusqu'où le Trésor américain, c'est-à-dire le contribuable, relaiera le « *quantitative easing* » de la FED, c'est-à-dire la planche à billets « électronique », chère à Bernanke. Spécialistes de la paille grecque et de la poutre américaine, les dirigeants américains incendiaires-pompiers et leurs chroniqueurs, qui clamaient il y a peu le « trop d'État » et, comme jadis Keynes, pour la monnaie, que « les déficits ne comptent pas aux États-Unis » (sans toutefois supprimer logiquement les impôts !) adjurent les Grecs de sabrer, autant que dans les années 1930 en Europe, salaires, retraites, infrastructures, démantelant sans issue toute chance d'amélioration de la productivité dans la spirale mortelle classique : en déflation dans l'effondrement des recettes fiscales avec la contraction des prix et de la production, le service de la dette, sans parler de son remboursement, augmente avec des taux d'intérêt réels chaque jour plus usuraires. La Grèce ne connaît pas Ponzi et ne sait pas comme l'Amérique taper Pierre pour rembourser Paul : elle ne peut à ce jour dévaluer ses dettes et « débaucher » sa monnaie de réserve... ! Intenable situation comme celle de l'Argentine avec le défunt dollar « peg » et l'effondrement subséquent. La Grèce, au moins, a plus d'épargne ménagère que l'Amérique, ce qui n'est pas difficile, même si une bonne partie « s'évade » ; aux Grecs la pénitence et les péchés du monde pour « le pelé », « le galeux » ; « on lui fera bien voir » ; « selon que vous serez puissant ou misérable ».

Un exemple parmi d'autres du gaspillage américain : avec des dépenses de santé de 16 % du PNB, pas loin du double de celles des pays du « socialisme européen », et une moindre espérance de vie, l'Amérique laisse « au bord de la route » 45 millions de citoyens sans couverture médicale. Leur nombre augmentait, avant la nouvelle réforme, deux fois plus vite que le PNB, tout comme d'ailleurs la dette fédérale depuis vingt ans. Le rythme d'augmentation des dépenses de Medicare et

Medicaid, créés en 1965, donne suffisamment de recul pour savoir que les « prévisions » de dépense et de croissance du PNB qui accompagnent la nouvelle loi relèvent du conte de fées.

Le problème de l'Europe

Nous écoutons, avec amusement, les hagiographes du « nouveau capitalisme », médiatiques sexagénaires, politiques et journalistes, qui, à vingt ans, dans la France en forte croissance des « trente glorieuses » admiraient... les « bonds en avant » de... Mao Tsé-Tong ! La mafia, accapareuse, au népotisme confucéen que l'on appelle « parti communiste et... capitaliste » si elle a quelque sens de l'humour a dû rire de la gémissement du ministre Bernard Kouchner, en récente visite officielle : ses prosternations successives, à quarante ans d'intervalle, sont au demeurant assez fiables pour le « contrariant boursier » que nous sommes ; elles portent malheur à qui elles s'adressent et donnent un signal de départ boursier, un de plus, à ne pas négliger !

Depuis soixante ans, la pétaudière européenne s'est bâtie autour de l'axe franco-allemand : 6, puis 27 dont 16 et l'Angleterre qui accompagne... sur le piano ! Tout est dit aussi sur les faiblesses des institutions européennes et de ses dirigeants, et ce déballage montre à quel point l'euro et soixante ans de construction plus bureaucratique que démocratique ne sont pas entrés dans les mœurs ; les politiques candidats aux élections européennes parlent des problèmes nationaux. L'axe franco-allemand n'est plus celui de De Gaulle-Adenauer, Giscard-Schmidt ou Mitterrand-Kohl... Les objectifs chiffrés de Maastricht ne furent jamais respectés, pas plus par le nord de l'Europe que par son « ventre mou » méditerranéen.

Les dirigeants permanents actuels à Bruxelles sont des politiciens nationaux en déclin qui ont assuré leur point de chute et les chefs d'État nationaux du tourniquet ne font qu'assurer quelques mois la présidence. Les tentatives d'union de l'Europe, historiques, de Charlemagne à Hitler, de Charles Quint et le Saint Empire à Napoléon, furent toutes violentes avec des résultats.. « inégaux ». L'Angleterre, aussi endettée que la Grèce, se réserve le droit de faire plonger la livre sterling, nourrissant la dévaluation compétitive en chemin partout. Il fallut quatre-vingts ans après l'indépendance aux États-Unis, de Hamilton à la « chemise sanglante » de Lincoln, un million de morts dont la cause noire fut le prétexte, vingt ans de paix carthaginoise du nord sur le sud pour la « naissance d'une nation » où l'Union fédérale a simplement le monopole d'émission des « *green backs* ». L'Union européenne est loin du compte.

Mais la désintégration de l'euro serait dantesque ; les banques européennes ne

sont pas en meilleur état que les américaines ; M. Vinocur, observateur chevronné de la *New York Herald Tribune*, estimait récemment que le rapport entre les actifs et les fonds propres de la Deutsche Bank est de 50 ! LTCB et Lehman n'ont pas fait mieux la veille de leur mort. Or, les prêts à l'Espagne et l'Italie, candidats des « pigs » à la contagion grecque, par les banques européennes, essentiellement allemandes et françaises, sont de plus d'un trilliard de dollars contre les 120 milliards à la Grèce, estime la Banque des règlements internationaux : il reste les « restructurations », euphémisme pour « défaut », et la déflation compétitive des années 1930 où les déflations Laval-Flandin et celles des dirigeants weimariens amenèrent le défaut général des dettes, Hitler, le Front populaire et tout ce que l'on sait. Or, des mesures, à la grecque, appliquées par exemple à l'Espagne où l'on sabre salaires, retraites, emplois, investissements dans une spirale déflationniste, où la dette augmente aussi vite que le chômage seraient tout aussi dantesques qu'un défaut immédiat ; l'Espagne a plus de 20 % de chômeurs avant même des mesures de style FMI ; au pire de la Grande Dépression, le chômage américain était de 25 %, guère plus, il est vrai, non indemnisé. L'Europe n'a pas de gouvernement central puissant. L'autonomisme catalan est, pacifiquement, aussi fort que le basque et les horreurs de la guerre civile divisent de nouveau le pays hanté par son souvenir ; c'est pourtant, malgré le déni, l'incontournable et prochaine victime à la contagion grecque, l'excès immobilier des années passées ayant, à lui tout seul, presque égalé les autres Européens réunis. Le montant de l'aide à l'Espagne nécessaire est estimé, à ce jour, par la BRI à 600 milliards de dollars, mais on a vu ses jours derniers révisés à la hausse, aussi vite qu'aux États-Unis à l'automne 2008, les chiffres et les conditions des « sauveurs » et leur même ignorance de la situation réelle. Mieux vaut l'Argentine tout de suite !

Par patriotisme, nous ne parlerons pas de l'état des dettes, des déficits, des « restructurations », du « leverage » sincère et de l'exposition des banques françaises au « ventre mou » européen qui est presque aussi grave que celle des banques allemandes. La baisse prononcée de l'euro relance puissamment les dévaluations compétitives et le « chacun pour soi » déjà en si bon chemin malgré la langue de bois des dirigeants mondiaux. Le président Obama qui « menace » de doubler rapidement les exportations américaines et Bernanke avec sa « planche électronique » veilleront à ce que le dollar ne soit pas en retard pour répliquer ; le « peg » du yuan suivra et la spirale du « chacun pour soi » rejoindra celle des années 1930, les mêmes causes produisant, malgré tous les dénis, les mêmes effets ; ce ne sera pas « différent cette fois » ; le « double dip » et la fièvre électorale aidant, malgré la baisse des recettes fiscales, la planche électronique et la manne fédérale redoubleront jusqu'en novembre. Ni Bernanke, ni Obama ne supporteront que la Banque centrale européenne et le « peg » chinois adoptent les procédés du « modèle débiteur » qui doit rester... inimitable. Eux seuls ont la liberté de dévaluer ses dettes et de flouer ses créanciers.

Ce sera alors la guerre monétaire et commerciale et la spirale protectionniste voire isolationniste outre-Atlantique et dans le « village global » ; la frustration géopolitique en 1930 sur les dettes européennes de la Première Guerre mondiale donna les calamiteux tarifs *Smoot-Hawley* et la dévaluation sauvage du dollar par Roosevelt. La défaite et le coût du Viêtnam, le « benign neglect » de Nixon à l'égard du dollar et l'augmentation générale du « Tarif » de 10 %.

Cette course aux monnaies de singe, si elle est bonne pour l'or est mère de dépression mondiale, les procédés des années 1930 donnant fâcheusement les mêmes effets. Mais l'opinion consensuelle est, à ce jour, et pour peu de temps, au stade du « cette fois-ci c'est différent » au « business as usual ».

En conclusion, le résultat des urnes anglaises et allemandes et l'annonce d'un plan à grand effet de « sauvetage » de l'euro accentue notre vision d'une deuxième crise mondiale. Les élections anglaises et allemandes montrent des opinions centrifuges à l'égard de l'Union européenne. Le plan de renforcement couplé à l'adoption par la Banque centrale européenne, d'un laxisme monétaire néoaméricain, traduit, après l'impréparation, l'affolement des dirigeants européens. L'acharnement thérapeutique sur l'euro suppose résolu le problème de l'union fiscale, sociale et culturelle des pays membres ; les chiffres, qui explosent chaque jour (comme en Amérique à l'automne 2008) du « sauvetage » ne feront qu'enfoncer les récipiendaires dans la déflation compétitive qui n'a pas d'issue. Une seule solution : union fédérale totale ou sortie, soit de l'Allemagne, soit des « renfloués » de l'euro. Le reste ne nous paraît pas sérieux et condamné aux dénis suivis d'affolement successifs.

Marc VARANGOT

Nous ne sommes pas des Ottomans

par Omar Lefranc

Certains verront là un mouvement d'hostilité envers l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, engendré par un anti-islamisme primaire. Avec le prénom que je porte, cela serait de mauvais goût...

Ce titre fait référence au destin calamiteux de l'Empire ottoman, de 1848 à 1918. Ce vaste ensemble de peuples divers ne sut pas s'adapter au défi du monde moderne – de l'époque – et tenta de résoudre ses contradictions en cumulant les emprunts auprès des puissances occidentales en pleine expansion économique et financière. La « dette ottomane » devint le prétexte d'ingérences de plus en plus effrontées, au point qu'elle fournit le levier désarticulant l'empire, avant même la guerre de 1914.

Aujourd'hui, l'Union européenne paraît s'être engagée dans un processus similaire. La plupart des États la composant, qui avaient accumulé l'endettement avant 2008, ont accru celui-ci, à l'imitation des États-Unis et du Royaume-Uni, pour sauver leur système bancaire et empêcher une catastrophe de beaucoup plus d'ampleur que la crise de 1929, présentée rituellement comme le sommet de l'horreur.

La tragédie grecque a fait prendre conscience de la Charybde vers laquelle on s'était précipité pour se soustraire aux griffes de Scylla, juste châtiment, comme le souligne Homère dans le chant XII de l'*Odyssée*, poète d'autant plus objectif qu'il était bien plus grec que la plupart des manifestants d'Athènes ! Déjà alors les compagnons d'Ulysse avaient festoyé, pendant des jours et des jours en dévorant les vaches sacrées qui n'étaient pas les leurs, mais celles du Soleil ! Un emprunt qu'ils ne songeaient nullement à rembourser un jour.

Mais le Soleil, artisan de la clarté, a alors créé « la spéculation », c'est-à-dire la recherche, intéressée certes, mais lucide, des véritables valeurs des hommes et des choses. Elle dissipe les nuées de la propagande, des mensonges et des illusions. La spéculation n'est pas la cause de nos tourments – comme nos gouvernants tentent de le faire croire –, mais le résultat des politiques démagogiques qu'ils ont menées pendant des années. Elle les met à nu ! Et ce n'est pas souvent beau ! Qu'on lise le

remarquable ouvrage de Georges Dumas¹ ! Pendant douze ans, la France a mené une politique économique dont les fruits – ou plutôt les épines – commencent seulement à apparaître ! Si on ne se penche pas sur cet ouvrage, on peut être sûr qu'il sera étudié à Pékin !

Pendant ce temps, les poulpes de la communication orchestrée crachent l'encre de la confusion sur les yeux des citoyens : qu'on ne parle pas de « rigueur » ou d'« austerité », ce serait trop démoralisant pour ces derniers ! Allons donc ! « Cachez ces mots qu'on ne serait entendre », nous dit Tartuffe.

Il s'agit cependant de bien pire ! D'un bouleversement de tout autre ampleur que la « rigueur à la petite semaine ». Tout le système sur lequel, depuis la Deuxième Guerre mondiale, reposait l'ordre social est en train de s'écrouler ! L'« État-providence » n'est plus viable, comme notre revue l'avait déjà pressenti en 2005². Pourquoi ?

Parce que la Chine (et d'autres...) s'est réveillée. Elle a mis fin, elle a commencé à mettre fin, à la rente que la Révolution industrielle avait procurée au monde occidental, y compris – mais on ne le disait guère – au profit de la classe ouvrière. Les ouvriers du textile de Manchester ont tué l'artisanat textile de l'Inde au XIX^e siècle, comme le leur a reproché Gandhi. Maintenant la rente subsiste, croît et se multiplie, mais elle est recueillie par les patrons des pays émergents (ou par ceux des vieux pays qui ont su se dénationaliser chez eux). L'énorme plus-value, au sens marxiste du terme, dans les pays émergents reste largement aux mains de leur classe dirigeante. Il faudra attendre la mobilisation complète des « armées de réserve » (fortes encore de trois cents millions de paysans en Chine) du salariat pour que puisse s'opérer une répartition mieux équilibrée de cette plus-value. D'ici 20 à 30 ans peut-être... au prix de quelles convulsions révolutionnaires, comme en Occident au XIX^e siècle ? Le Parti communiste chinois s'y attend et s'y prépare, à la manière du duc de Morny, au temps – prospère – du Second Empire. Ces comparaisons ne sont pas des raisons, mais des remises en perspective. En attendant, que peut-on faire ?

Diminuer l'écart dans le coût du travail, 1,8 € de l'heure en Chine, contre 32 € en France ? Impossible ; nos chefs d'entreprise le savent bien. C'est pourquoi ils font fabriquer une grande partie de leurs produits dans les pays émergents et rapatrient leurs bénéfices, en général, pas toujours, vers la Bourse de Paris. Ce que les PME ne peuvent pas faire... Dommage, car ce sont elles qui génèrent le plus d'emplois.

La solution, qui sera à moitié satisfaisante, si on arrive à l'imposer aux différents

1. *La Politique économique : douze ans pour rien (1995-2007)*, L'Harmattan, 2010. Voir la note de lecture p. 100 qui en rend compte.

2. Voir le n° 16 de France Forum, *La fin du social ?*, décembre 2004.

organes du mondialisme institutionnel, consiste à protéger l'Union européenne par des barrières douanières ou assimilées rétablissant une certaine égalité dans les conditions de la concurrence entre systèmes reposant sur des principes juridiques différents et des réalités sociales antagonistes. Le libéralisme ne peut fonctionner que si les participants appliquent les mêmes règles du jeu. C'est ce qui justifie le rôle ingrat de la Commission de Bruxelles, souvent caricaturé, à l'intérieur de l'Union. À partir du moment où la convergence industrielle n'existe pas, il faut la corriger en créant des sas de décompression : droits de douane, remboursement à l'export d'une TVA supérieure de plusieurs points à celle du pays concurrent, etc. Maurice Allais a exposé cette problématique il y a plusieurs années ; il serait temps de prendre au sérieux notre Prix Nobel d'économie avant qu'il ne fête son centenaire, d'autant plus que l'invention des conteneurs a réduit à un montant minime la charge qu'a longtemps représenté de Hong Kong à Rotterdam le transport maritime sur chaque tonne acheminée vers l'Europe. Elle contribuait à protéger nos producteurs locaux, probablement plus efficacement que les tracasseries de la douane. Même si une réglementation douanière plus sévère vient réduire la différence de prix de revient entre les industries occidentales et celles de l'Orient, il faudra tirer les conséquences du surpoids que l'État-providence impose à celles-là. La discussion sur les retraites n'est qu'un timide commencement. La Sécurité sociale, les allocations familiales, la gestion des hôpitaux, tout le « social » doit être remis en question et le sera. Ce qui ne veut pas dire qu'il serait éradiqué. Les avantages du système, père nourricier de la démocratie, doivent être conservés, mais leur financement être modifié de fond en comble. Le modèle danois, où les fonds publics jouent le rôle des prélèvements dans les entreprises, paraît une réponse bien adaptée si parallèlement le taux de la TVA est porté à 25 %, comme au Danemark. Tant pis pour la consommation...

Avancer de telles propositions n'a qu'un but : montrer que nous nous trouvons devant un problème qui nécessite des réflexions d'une autre portée que de savoir si l'on prend sa retraite à 60 ans ou à 62 ans. Dominique Strauss-Kahn l'a bien compris. De son observatoire du FMI, il a une autre vue sur la réalité du monde que des syndicalistes dépendant de leurs adhérents, eux-mêmes anxieux d'aller bêcher leur jardin au plus vite. Le problème n'est pas Nicolas Sarkozy, comme les manifestants le croient, mais la Chine. Celle-ci non plus n'est pas coupable et souffre de difficultés beaucoup plus grandes que les employés français. Mais son poids, son énergie, le travail de ses ouvriers l'ont mise dans la situation de l'Angleterre de 1830 à 1914. Elle est devenue « l'atelier du monde » et elle accumule, comme le fit pendant quatre-vingts ans le Royaume-Uni, le résultat de ses surplus financiers. Compte tenu de la pauvreté résiduelle du tiers de sa population, on ne voit pas de quel droit on pourrait l'amener à modifier son attitude. En revanche, il est clair que les Occidentaux sont obligés de réduire leurs dettes, vite et bien. Plus on ira rapi-

dement, plus on se libérera du moyen de pression placé entre les mains du pouvoir de Pékin, mais plus nos économies s'enfonceront dans la récession et le chômage. Ce choix vient d'être fait d'Athènes à Londres. À juste titre. Mais il faut se préparer à en assumer les conséquences politiques et sociales, notamment en utilisant la considérable ressource que constitue la création, depuis cinquante ans, de l'espace européen. C'est la seule possibilité pour combattre une déflation du type de celle de 1930. Que des demeurés (au sens historique et médical du mot) se réjouissent de voir l'euro chanceler et le cadre national se requinquer s'apparente au soutien que certains fanatiques apportèrent au sire de Coucy contre l'emprise du pouvoir royal ! Restaurer le plein emploi par la science, la recherche, l'intelligence, telle est la mission des honnêtes messieurs, dames de Strasbourg et Bruxelles. Le savent-ils ?

Devant le gouffre qui s'ouvre sous nos pieds, il n'est qu'une passerelle de salut : l'union de l'Union européenne. Grâce à elle, nous ne serons pas des Ottomans !

Omar LEFRANC

Il y cinquante ans...

Tout se tient

par **Pierre-Henri Teitgen**

Tout se tient, mais le gouvernement l'oublie. Il veut avant tout mettre fin au drame algérien, aux combats, aux attentats, à la haine, aux violences, rétablir la paix, guérir enfin l'Algérie et la France de ce mal qui les ronge, les décompose physiquement et moralement, mal qu'on ne peut plus cacher, dont on ne discute plus que le nom : leucémie, cancer ou gangrène.

Il est plus tard qu'on ne croit.

Notre situation militaire (comme on dit) s'est améliorée ; peut-être n'y a-t-il plus, face à nos troupes, dans les maquis, que 8 ou 10 000 rebelles dispersés en toutes petites unités.

Qu'importe, hélas ! La passion et les fièvres nationalistes montent de jour en jour dans cette jeunesse musulmane des villes qui, demain peut-être, descendra dans la rue, prête à tout. Faudra-t-il donc la mitrailler pour lui apprendre, à elle aussi, ce qu'est la communauté franco-algérienne ? L'angoisse devient insupportable.

Il ne suffit pas pour retrouver bonne conscience de relire les discours du président de la République, de répéter que son offre aux algériens d'une Algérie reliée à la France mais « algérienne », étant à la fois raisonnable et généreuse, devrait être immédiatement acceptée de tous. Il faudrait que les actes suivent dans le développement d'une politique cohérente.

Et d'abord, il faudrait être sûr que le roi, dans son secret, peut saisir toutes les possibilités honorables d'une trêve qui n'a jamais été ou du moins qu'il n'est plus paralysé par la

crainte d'une désobéissance militaire.

Il faudrait être sûr aussi qu'on n'anéantit pas, dans le même temps où on la propose, les seules chances qu'on pourrait avoir de construire cette « Algérie algérienne librement reliée à la France ».

Malheureusement, dans le même moment, le pouvoir proclame sa résolution d'en revenir pour la France, sinon au nationalisme intégral, du moins à la bonne vieille indépendance nationaliste.

La France, quant à elle, affirme-t-il, ne doit pas intégrer ses forces militaires dans la Communauté atlantique, parce qu'elle devrait, en cas de malheur, mener « sa » guerre dans la plénitude de sa souveraineté.

Dans le même esprit, la France, quant à elle, devrait renoncer aux formules d'intégration communautaire, de fédéralisme européen, ne plus accepter d'autorité dite supranationale, mais seulement les conférences diplomatiques d'un nouveau concert européen.

On précise qu'il en va de notre souveraineté et, par conséquent, de notre dignité et de notre fierté.

Mais alors, si vous pensez, messieurs les princes qui nous gouvernez, que la France doit être seule dans l'orgueil de sa souveraineté pour être fière d'elle-même que répondrez-vous aux nationalistes algériens qui vous réclament pour l'Algérie la fierté de l'indépendance totale ?

Que direz-vous aussi aux algériens s'ils vous expliquent qu'une France seule n'étant

pas en mesure ni de tirer rapidement l'Algérie de sa misère ni de lui assurer à coup sûr la sécurité, il leur faut chercher appui auprès d'un ensemble puissant ?

Et que répondrez-vous aux Français de la Métropole, s'ils s'inquiètent de savoir comment une France repliée sur elle-même pourra bien, dans l'avenir, maintenir avec une Algérie devenue réellement « algérienne » les liens dont vous rêvez ?

En vérité, en effet, les liens qui réuniraient solidement à la France une Algérie ayant en toute liberté choisi son destin, ce ne peut être,

en l'état du monde, que ceux qui, par la France, réuniraient solidement l'Algérie à une Europe en voie continue d'intégration, sur l'appui de la Communauté atlantique.

... Quand on parle à la forêt, l'écho répond.

Vous parlez de l'Europe des patries nationalistes.

C'est l'Afrique des nationalismes xénophobes qui vous répondra.

Pierre-Henri TEITGEN

France Forum, n° 27, octobre 1960

Mammuth de Benoît Delépine et Gustave Kervern

par Jean-Marie Bordry

Film de Benoît Delépine et Gustave Kervern, avec Gérard Depardieu, Yolande Moreau, Miss Ming, Anna Mouglalis, Isabelle Adjani

Voici un film qui ne laisse pas indifférent, pour le meilleur et pour le pire. Deux raisons incitent à aller le voir : son casting de haute volée et l'actualité de son sujet : la retraite. La crise, la retraite, Depardieu : le résultat aurait pu être formidable. C'est tout le contraire !

Il est vrai que *Mammuth* a des atouts. Quelques scènes sont bien senties, et Depardieu joue remarquablement bien, au point de rendre attachant un personnage que les auteurs ont voulu repoussant. Ce personnage, c'est Serge Pillardosse. Un ouvrier d'abattoir qui aborde la retraite alors qu'il lui manque des « papelards », contrats de travail et fiches de paye, d'employeurs qui ne l'avaient pas déclaré. Poussé par sa femme (Yolande Moreau), et par une oisiveté qui ne lui va vraiment pas, Depardieu enfourche donc sa moto de collection Mammuth pour partir à la recherche de « ses points de retraite ».

Commence alors un road-movie à la française version lumpenprolétariat, et vu par Canal +. En effet, les deux auteurs nous viennent de Canal, et plus précisément de Groland, pays imaginaire peuplé exclusivement de beaufs. La précision a son importance car Serge Pillardosse

est exactement le genre de personnage qu'on croise toutes les semaines dans l'émission satirique, *Groland Magazine*. À une nuance près : Groland se veut satirique et tout doit être pris au second degré ; Mammuth se veut réaliste. Ce film s'est présenté comme une plongée dans la France de tout en bas, qu'il convenait bien sûr de montrer comme asservie et abrutie par le système capitaliste avant d'être froidement abandonnée par lui. Plus le périple du pauvre hère progresse, plus on est mal à l'aise. Malgré, donc, Depardieu et quelques bonnes scènes (ainsi qu'une apparition remarquée de la toujours vénéneuse Anna Mouglalis), le film s'enlise très vite pour mieux se complaire dans le glauque.

On nous sert crescendo tranche de vie sur tranche de vie. La triste laideur de Depardieu est mise à contribution jusqu'à l'écœurement. Le bougre, lancé dans une quête sans espoir, qu'il affronte avec sa naïveté, multiplie les rencontres : l'ancien patron qui refuse de le déclarer, même 20 ans après, la fausse blessée qui joue de sa compassion avant de le voler, la nièce attardée et orpheline, ainsi que le gros cousin libidineux... Bref, pour Delépine et Kervern, la France d'en bas ce n'est même plus Zola, c'est Outreau. Les traits sont tellement grossis qu'on n'ose même pas parler de vision misérabiliste. C'est un paradoxe étonnant : à force de haïr le système capitaliste, les auteurs en sont venus à se dégoûter de ses

propres victimes. Ceux que le militant d'Attac est censé défendre sont dépeints par lui comme des créatures répugnantes. Triste cas d'école de science politique où il devient plus important de dénoncer un système plutôt que d'en aider les victimes. Car non, décidément

non, pour les présenter ainsi, les auteurs ne peuvent pas aimer les Français qui souffrent.

Jean-Marie BORDRY

Ben : Strip-tease intégral

Rétrospective Ben Vautier au Musée d'art contemporain de Lyon.

Ben fait partie de ces artistes qui sont à la fois connus et ignorés. Connus, Ben l'est du grand public : ses petites phrases blanches sur fond noir à la calligraphie enfantine et à l'ironie délicate ont été largement diffusées. Mais Ben est aussi connu du monde de l'art comme un artiste majeur du mouvement Fluxus : dans les années 1960, des héritiers de Dada qui rejetaient le carcan de l'œuvre d'art traditionnelle et défrichaient de nouvelles voies prometteuses (appropriations, performances, vidéos...). Jusqu'ici, Ben n'était généralement pas vu comme un artiste populaire ET d'avant-garde. Ceux pour qui il était populaire étaient étrangers à son passé d'artiste conceptuel ; ceux pour qui il avait jadis été à l'avant-garde pensaient qu'il s'était dévoyé dans un marketing à outrance. Le but de cette exposition est de concilier les uns et les autres et de les réconcilier avec les différents « Ben », montrant en quoi ils ne font qu'un.

La rétrospective est très complète : le Musée d'art contemporain de Lyon nous présente cinquante ans d'une création aussi foisonnante que bigarrée. C'est un gigantesque bric-à-brac qui nous est dévoilé et qu'on visite comme on voyage, entre un humour cinglant et un réalisme angoissé. En fait, Ben est comme nous, il a peur. Peur de l'oubli, de la solitude, peur de la mort. Cette peur le fait penser, sourire, elle le fait créer. Et en créant, il la diffuse, nous la dif-

fuse et nous propose les antidotes qu'il tente lui-même de s'administrer, à commencer par un bon sens désarmant.

Ben commence sa carrière d'artiste à Nice où il côtoie les César, Arman et autres Yves Klein. C'est le Nouveau Réalisme (années 1950). Ben peint alors des bananes. Klein le fera renoncer en lui disant : « Les bananes c'est du sous-Kandinsky, expose plutôt tes grands poèmes à l'encre de Chine, c'est plus authentique. » Pour Ben, le beau doit choquer, aussi se lance-t-il dans l'appropriation : il signe tout ce qu'il trouve (les boîtes mystère, Dieu, les trous, etc.). Il rejoint alors le mouvement Fluxus : l'art est un flux, c'est la vie dont on saisit les instants. Commencent alors des performances déjantées qu'il fait filmer : on le voit ainsi signer en pleine rue les tableaux des autres. On n'est alors que dans les années 1960... L'exposition nous dévoile sa pièce maîtresse : le *Bizart-baz'art*, la fameuse boutique ambulante de Ben, véritable caverne d'Ali-Baba recouverte des slogans qui le feront connaître du plus grand nombre : « je n'ai rien à dire », « il faut se méfier des mots »... Ben questionne tout, mais n'écrit jamais pour ne rien écrire, même quand « Ben signe rien ». On se perd entre ses aphorismes, on tombe alors nez à nez avec ses autres œuvres plus méconnues, faites d'objets de récupération, comme son saisissant *Fauteuil de dictateur*, ou

ses jouets pour enfants détournés, qui nous rappellent qu'il fut l'un des pionniers de l'art interactif.

Au sortir de cette exposition, le spectateur est balloté par toutes ces impressions que l'artiste a su remuer en lui. Si Ben est si efficace, c'est parce qu'il est un peu comme nous tous et que ses peurs, ses désirs et ses espoirs sont souvent les nôtres. « D'une part, je veux changer le monde et être un révolutionnaire et,

d'autre part, je veux une belle voiture, vivre confortablement et avoir autant de gloire que César. Tout ceci est très difficile à concilier. » Il est loin, très loin d'être le premier ou le seul dans ce cas, mais très rares sont ceux qui l'expriment avec un tel talent. C'est ce qui fait de Ben un grand artiste, un artiste qui parle à tous. C'est ce que démontre cette exposition.

Jean-Marie BORDRY

Notes de lecture...

Le goût des pépins de pomme de Katharina Hagen

Le roman de Katharina Hagen raconte l'histoire d'une famille allemande tout au long du XX^e siècle. Trois générations qui ont eu la chance de vivre dans une belle demeure et un merveilleux jardin planté de fleurs et de pommiers. La famille compte trois sœurs dont la mère de la narratrice. Le livre est intéressant car l'auteur part d'une situation banale (les funérailles d'une grand-mère) pour nous faire découvrir toutes les complexités d'un réseau familial.

Ainsi, c'est la vue des objets et des meubles de la maison qui déclenchera les souvenirs de la narratrice et démasquera les liens soigneusement camouflés au sein du cercle familial. En s'installant devant le bureau de son grand-père, la petite-fille préférée retrouve son aïeul : c'est toute une vie antérieure qui resurgit – et avec elle l'histoire tragique de l'Allemagne. La vie de ses deux tantes vieilles filles est compliquée : des fragments de leur existence lui apparaissent aussi, faits de liaisons brisées, d'échecs et de jalousies... Elles avaient pourtant toujours trouvé refuge dans le jardin et auprès de leur mère. Cette grand-mère, Bertha, qui avait permis à la famille de survivre à la guerre et à ses conséquences, en sortit blessée à jamais et sombra dans la maladie, perdant la mémoire et mélangeant ses souvenirs. La façon dont Bertha s'est, en fait, volontairement abandonnée à ses rêves et à ses regrets pour échapper à la réalité est habilement racontée.

Cet ouvrage a un premier intérêt : il nous décrit la traversée de cette époque par une famille allemande moyenne. Une traversée qui ne s'est pas faite sans drames, mais qui, à ce titre, ne diffère pas tant de ce qu'a pu vivre la majorité (chanceuse à son insu) des Européens. Ni plus ni moins. Un éclairage pas inutile pour nous, Français.

Par ailleurs, l'intrigue est compliquée. Le lecteur s'y serait facilement perdu si l'auteur ne lui avait pas donné un repère constant : la fameuse demeure familiale. Les événements s'y déclenchent, s'y déroulent et s'y succèdent toujours. Les murs et les pommiers sont en fait les seuls témoins directs de chacune de ces soixante années de vies. Du reste, ce récit se lit comme un roman policier. On passe des indices aux péripéties pour retrouver un personnage toujours suggéré et tardivement dévoilé : telle la cousine Rosemarie évoquée dès le début, mais dont on ne comprend le sort qu'à la fin. Le plus séduisant dans ce roman est son analyse pertinente du souvenir dans toutes ses ambiguïtés. Ainsi voit-on comment certains personnages embellissent leurs souvenirs, certains les refoulent et d'autres encore en font un acte fondateur de leur existence pour repartir de l'avant.

C'est donc un plaisir de lire ce roman, bien traduit. D'autant plus que, finalement, on lit assez peu de romans allemands contemporains : on tient là une œuvre émouvante et sympathique dont la lecture laisse des souvenirs plus acidulés que les pépins de pomme...

Martine BORDRY

Éditions Anne Carrière – 19,50 €

1917 de François-Georges Dreyfus

La guerre de 14-18 peut-elle encore faire parler d'elle ? On pouvait penser qu'après les innombrables livres sur ce sujet, il n'y avait plus grand-chose à raconter.

Il est étonnant qu'en découpant une année dans la grande boucherie, l'auteur nous amène à nous poser des questions noyées chez Jules Romains ou

chez Maurice Genevoix dans l'évocation des combats. C'est l'année où, sans qu'on le comprenne – à commencer par les belligérants –, l'histoire a tourné.

À la fin de 1916, aucun des camps n'avait fait la différence, mais le résultat nul était payé par une énorme dépense en vies humaines, à Verdun, dans la Somme, sur le front russe. Allait-on arrêter le massacre ?

Cette réaction de bon sens, personne, sous la pression d'une propagande hystérique, n'avait le droit de l'avoir. Deux tentatives pour faire cesser la guerre furent mises en déroute par des hommes politiques, plus encore que par des militaires de haut rang. La première : après la mort de François Joseph, à la fin de l'année 1916, le nouvel empereur d'Autriche, Charles, veut immédiatement arrêter les hostilités. Il se heurta aux préjugés anticatholiques des Italiens et des Français. La seconde, celle de Benoît XV, fut également torpillée sous l'influence des francs-maçons, pour des raisons similaires. Au-delà de ces obstacles idéologiques, il y eut l'abandon des esprits à la fureur nationaliste. Les catholiques français, par exemple, se montrèrent aussi hostiles à l'intervention du pape que les députés radicaux, membres du Grand Orient.

Alors qu'on exigeait des combattants une bravoure surhumaine, leurs dirigeants faisaient preuve d'une lâcheté intellectuelle et morale, telle que leurs préoccupations de petite politique, de rivalités de factions, leur fit jeter dans la mort un million de victimes supplémentaires. Certes, en France, le retour de l'Alsace-Lorraine dans le giron national avait été si bien inculqué aux enfants, dès l'école, qu'il ne parut pas scandaleux d'avoir sacrifié à cet objectif plus de soldats que d'habitants de ces pro-

vinces. L'orgueil militaire empêcha les dirigeants allemands d'admettre devoir lâcher la Belgique pour faire la paix avec l'Angleterre ; l'Italie, la Russie, etc., tous s'accrochaient à la continuation des combats, pour ne pas, en quelque sorte, gaspiller le prix exorbitant déjà payé au cours des trois années précédentes, un phénomène de suicide collectif.

La démission des « élites » eut surtout trois conséquences que leur aveuglement ne leur permit même pas d'apercevoir : l'instauration du communisme en Russie, la prise en main de la direction du monde par les États-unis, la montée en Allemagne du courant anti-occidental qui allait déboucher sur le nazisme. C'est en 1917 qu'est née la Deuxième Guerre mondiale, et personne n'eut l'idée que ce nouveau-né serait encore plus monstrueux que son prédécesseur. « La paix était-elle possible en 1917 ? » s'interroge l'auteur, qui ajoute : « Il est assez facile de répondre affirmativement, mais à condition que les dirigeants le veuillent. » Seul Lénine était prêt à le faire, pour pouvoir substituer à la guerre contre l'étranger, celle, encore plus sanglante, qu'il mena contre son propre peuple. La médiocrité des milieux politiques allemands, que l'auteur dénonce dans le chapitre 5, concernait malheureusement aussi les Français – à part Clemenceau. Le Parlement siégea sans discontinuer, à cause de la faiblesse de Poincaré, incapable d'adapter la Constitution aux circonstances exceptionnelles de la guerre. Et ce ne fut qu'une succession d'intrigues et une avalanche de gouvernements instables et friables.

Quant à Wilson, son rôle fut plus nocif encore. L'Amérique, ce que l'on passe généralement sous silence, n'apporta qu'une faible contribution militaire à la victoire, à l'exception de sa participation à la guerre maritime. Mais, bardé

de préjugés et d'ignorances, notamment à l'égard de l'Empire austro-hongrois, mais aussi envers toute l'Europe, le président américain prit la direction de la paix, après n'avoir guère participé aux combats. « Les grenouilles voulaient un roi... »

Comme on le voit, François-Georges Dreyfus ne se laisse pas intimider par les clichés dont notre histoire est farcie. C'est une bonne raison pour lire cet ouvrage qui, en relatant des faits déjà bien anciens, amène à réfléchir sur l'actualité qui nous brûle. Il n'est pas inutile de comprendre comment le feu a pris...

Charles DELAMARE

Éditions de Fallois – 24 €

L'Autonomie brisée de Corine Pelluchon

L'entreprise est considérable. Il ne s'agit ni plus ni moins que d'élaborer une nouvelle philosophie du « vivre ensemble » pour une société sécularisée, en mettant donc à l'écart l'existence de Dieu, la foi chrétienne. Corine Pelluchon est connue des lecteurs de *France Forum*¹. Agrégée et docteur en philosophie, maître de conférences à l'université de Poitiers après avoir enseigné l'éthique médicale à l'université de Boston, elle a reçu le prix François Furet pour un ouvrage sur Léo Strauss².

Son dernier livre, *L'Autonomie brisée*, a pour sous-titre *Bioéthique et Philosophie*. En

effet, l'auteur, à partir de sa propre expérience hospitalière – « ce livre, écrit-elle, est le fruit de nombreuses visites dans des hôpitaux et d'entretiens avec des patients et des soignants » –, tente tout d'abord « d'élaborer des concepts susceptibles de nous aider à relever les défis actuels de la bioéthique » et de la confronter avec ce que présuppose la démocratie dans ce qu'elle a de plus authentique.

Les nouvelles pratiques médicales – et l'on pense particulièrement à la procréation assistée, à la thérapie génétique et au clonage... – nous invitent, en effet, « à reformuler les valeurs auxquelles nous sommes attachés et à poser la question de nos priorités », car il est devenu nécessaire de revisiter les valeurs qui constituent les fondements de notre civilisation : égalité des chances, promotion de la nouveauté, solidarité entre les générations, refus de l'esclavage et de l'instrumentalisation des êtres humains.

L'urgence d'un tel questionnement apparaît au fil des pages. L'allongement de la durée de la vie, par exemple, nous conduit inexorablement au jour assez proche où le poids électoral des jeunes, voire de tous les actifs, sera d'autant plus faible que la majorité des citoyens aura plus de 60 ans !

Prolongeant les réflexions d'Emmanuel Levinas, qui apparaît de plus en plus comme un maître à penser pour notre temps, et de Claude Lévi-Strauss, Corine Pelluchon, dans une langue parfois ardue pour qui n'est pas un familier de Heidegger et de son « Dasein », propose une voie entre deux conceptions de bioéthique qui lui paraissent désormais inappropriées, l'une centrée sur les droits et l'égalité, qu'elle nomme « éthique procédurale », et l'autre qui relève de la religion et de la foi et

1. On lui doit notamment un article sur la crise de la laïcité et la nécessité de repenser la tradition, *France Forum*, n° 13, mars 2005.

2. Vrin, 2005

qui ne saurait fonder la politique dans une démocratie laïque.

Sa réflexion va donc porter sur l'autonomie de l'homme, celui qui souffre physiquement, du malade, en insistant sur le cas limite des « soins palliatifs » et de l'attitude à avoir à l'égard de ceux-là qui sont en fin de vie et dont « l'autonomie est brisée ». Elle élargit ensuite son investigation, à partir des perspectives qu'offrent désormais les progrès de la médecine et de la génétique modernes, sur la totalité du vivant, y compris l'animal « le plus autrui des autrui ».

Une telle réflexion n'est-elle pas nécessaire si l'on songe qu'après la culture du sol découverte par l'homme préhistorique, puis celle du sous-sol à l'origine de l'industrialisation du monde et de l'espace aérien et spatial, notre dernière conquête, « l'ultime dimension de l'homme », (comme l'écrit Laurent Mariani dans *La Croix* du 26 avril dernier) est le corps humain ?

Avec beaucoup de précaution, Corine Pelluchon s'engage ainsi sur la voie de l'élaboration d'une « ontologie de la chair » qui est indissociable d'une « pensée de l'altérité » et repose sur une éthique de la vulnérabilité.

On l'a compris, un livre si dense ne se résume pas. On ne peut qu'inviter à le lire et à attendre la suite qui nous est promise, car, reconnaît l'auteur, « la partie constructive de ce travail reste à écrire ».

Jean-Pierre PRÉVOST

Collection « Léviathan », Éditions PUF – 35 €

Addendum. Je venais d'achever la rédaction de cette note de lecture lorsqu'une amie m'a signalé un nouveau livre de Corine Pelluchon, *La Raison du sensible*, des entretiens, cette fois, autour de la bioéthique. Plus court, plus facile à lire que le précédent, ce petit livre constitue une excellente introduction à la pensée de l'auteur qui s'exprime de façon plus personnelle encore, reprenant les grands thèmes de *L'Autonomie brisée*, mais en allant plus loin, en explicitant sa démarche : repenser l'humanisme, reformuler ce qui fait l'humanité de l'humain. En se livrant ainsi telle qu'en elle-même, en dénonçant les dysfonctionnements politiques et le manque de délibération, elle exprime l'urgence de plus de démocratie, convaincue que développement durable et interrogation philosophique sont intimement liés. Ce qui justifie une vie, répond-elle à la fin à une question plus directe, « c'est ce que l'on fait pour les autres, ce que l'on donne concrètement aux autres, y compris aux animaux » – en effet, c'est une philosophie de la totalité du vivant que développe l'auteur –, et cela passe pour elle par l'écriture « comme une offrande » aux autres. Face à une civilisation dominée par l'esprit de compétition, Corine Pelluchon propose, avec et au-delà de Levinas, « la bonté du sensible », sa rationalité, d'où le titre annoncé de son prochain livre : *Pour une éthique de la vulnérabilité*. À suivre.

Collection « Le cri de la chouette », Artège – 16,50 €

***La Politique économique :
douze ans pour rien (1995-2007)
de Georges Dumas***

L'inspecteur général des Finances qui a écrit ce livre n'est pas un amuseur de bas étage. Il y aborde la cause immédiate de la difficile problématique, qu'il n'est plus possible d'esquiver aujourd'hui,

avec le sérieux de sa profonde connaissance des mécanismes de la finance, qu'elle soit publique ou privée.

Le malheur qui frappe actuellement notre pays est le résultat d'une série d'erreurs et de lâchetés accumulées depuis trente ans. L'auteur a déjà décrit précédemment, en trois volumes, les erreurs commises avant l'arrivée de Jacques Chirac aux Affaires et l'incapacité de nos gouvernements à résoudre le problème du chômage¹. Comme il l'affirme avec force à la fin de son introduction au présent livre, en parlant de ces différents gouvernements : « Ils n'ont rien compris. »

Le lecteur du présent ouvrage, au contraire, sera bien éclairé à la fin de la consultation du Dr Dumas à la fois sur l'insoutenable légèreté de notre personnel politique et sur la nécessité d'opérer un redressement, dont on ne peut pas dire qu'il sera une partie de plaisir. Mettre fin au grossissement de la dette publique ne peut se faire sans une rupture « analogue à celle que le gouvernement Mauroy a pratiquée, pour s'attaquer avec succès à l'inflation en supprimant l'indexation des salaires sur les prix »². La crise actuelle de l'euro illustre l'importance capitale du tournant que « les marchés » et le bon sens nous imposent, avec les implications qu'il aura sur l'emploi, déjà si mal traité jusqu'à aujourd'hui par des politiques, soucieux avant tout de se pavaner au soleil des médias. À la fin de son livre, d'une implacable sévérité, Georges Dumas en appelle à la communauté européenne pour surmonter les conséquences déflationnistes entraînées par l'inévitable remise en ordre des finances,

1. *Le Miracle socialiste 1981-2000*, Éditions L'Harmattan, 2001 ; *La Dérive de l'économie française 1958-1981*, Éditions L'Harmattan, 2004 ; *Politique fiscale : le naufrage*, Éditions L'Harmattan, 2007.

2. Voir le compte rendu que nous avons fait, dans notre n° 21, du livre de Jean Peyrelevalde, *Le Capitalisme total*, collection « La république des idées », Le Seuil, 2005.

saccagées par l'impéritie et l'électoratisme à court terme.

L'intérêt du lecteur rejoint, dans cette étude approfondie des causes et raisons de notre décadence, celui du peuple français. Une mise en situation qui est sous-tendue par un profond optimisme : les erreurs peuvent être corrigées, si on allie une réflexion courageuse à une action réfléchie. On en revient à l'axiome du baron Louis sous la Restauration : « Faites-moi de la bonne politique, je vous ferai de bonnes finances. »

Charles DELAMARE

Éditions L'Harmattan – 21 €

Une amitié espagnole de Ilan Greislammer

Aller jusqu'au bout du rêve, celui du pain, de la paix ou de la liberté : le temps du Front populaire qui, déjà, divisait notre famille politique, ce temps avait un nom et un emblème, Léon Blum, l'homme au pardessus gris et aux guêtres blanches. La gauche socialiste le considérait comme le héraut de la famille, celui qui avait gardé la « vieille maison » évoquée dans son célèbre discours de décembre 1920 au congrès de Tours. La droite, surtout la plus extrême, le vilipendait, il était « l'homme à la vaisselle d'or », il n'était pas encore le patriarche de Jouy-en-Josas.

De la terre d'Israël, plongée dans la tourmente, où il enseigne les sciences politiques et la civilisation française à l'université de Bar-Ilan, Ilan Greislammer nous adresse un premier roman historique ou sentimental. Auteur d'une biographie sur le grand homme socialiste,

il a imaginé pour lui un jardin secret : un amour platonique à l'âge de vingt ans avec une ardente Espagnole, belle comme le jour, entière et inaccessible.

C'était un jour d'avril de 1891, au temps des grèves à Fourmies, des conférences du Dr Charcot, du rapprochement franco-russe et de l'avenir de l'automobile, que la jeune fille au parfum très frais apparut. Elle avait pour nom Maria Elvira Santa Cruz de Lourdes. Très vite, la fascination surgit. Enfant du premier secrétaire à l'ambassade de Sa Majesté Alphonse XIII, roi Bourbon d'au-delà des Pyrénées, elle séduit d'emblée le jeune homme par sa connaissance des romanciers et des poètes espagnols. L'anti-conformisme va unir ces deux déracinés : lui, fils d'un peuple aux semelles de vent ; elle, issue d'un milieu catholique et réactionnaire. La détestation du gain, de l'esprit profiteur, du commerce et des affaires va les rapprocher pour toujours.

Au fil des promenades et des discussions passionnées se noue une complicité. Puis vient la rencontre avec un personnage, aujourd'hui bien oublié, Lucien Herr, le bibliothécaire de la rue d'Ulm, de l'École normale supérieure, celui qui initia le républicain Jaurès au socialisme. L'auteur l'imagine transformant la jeune Ibérique : « Savez-vous que notre société se borne à rendre les riches plus riches et les pauvres... ? Et d'ailleurs, mademoiselle, que savez-vous, vous, de la misère ? »

Fatalité, actualité, vérité de ces propos qui résonnent encore de nos jours. La belle, romanesque et esseulée, va se transformer. L'amour va rester platonique : le meilleur moyen, dit-on, de ne jamais décevoir une femme, de conserver son amitié et d'entretenir, par l'absence, la flamme qui n'a pas trop brûlé et peut ainsi durer. La jeune espagnole se fait socialiste, comme le

jeune intellectuel juif. Mais, à distance, rien n'est semblable, rien n'est pareil. Lui est un bourgeois, moyen certes, mais issu de sa classe sociale, comme disait Marx. Il fait un mariage convenu, a la chance de rencontrer le grand Jaurès et s'attache à suivre ses pas en faisant carrière au conseil d'État.

Elle, jeune aristocrate, au sommet de la hiérarchie sociale, se donne corps et âme à la cause de la classe ouvrière qu'elle connaît si peu. Elle rompt avec fracas avec son milieu et plonge au cœur des luttes sociales et politiques. L'amour platonique se fait épistolaire. Il n'y aura jamais la fusion des corps, le partage d'une vie en commun. La romance cède peu à peu la place à la politique, un jeu cruel qui peut tout broyer, avaler, engloutir : amour, amitié, fraternité. La belle devient intransigeante, dure, révolutionnaire : elle épouse « un camarade », met au « monde capitaliste » une fille et se dévoue entièrement à la cause. Mais quelle cause ? La cause du socialisme, vite remplacée par celle de la révolution, du mythique grand soir.

Le jeune socialiste français, bouleversé par l'assassinat de Jaurès, goûte, lui, au « fruit défendu » : la participation à un gouvernement bourgeois jadis prôné, pour ceux qui s'en souviennent, par l'homme d'État trop tôt disparu, mais condamné par le congrès de l'Internationale socialiste d'Amsterdam. Il entre dans un cabinet ministériel, celui de Marcel Sembat, alors qu'éclate la guerre. C'est le temps de l'Union sacrée à laquelle participent des gouvernements dirigés par des socialistes indépendants et non « estampillés » : René Viviani, Aristide Briand. Le temps du compromis pour les uns, des compromissions pour les autres.

« Toi, mon ami, mon frère – le mot est lâché et tue l'amour impossible –, tu aurais accepté de

servir un gouvernement bourgeois, ce gouvernement de capitalistes et d'impérialistes assoiffés de guerre ? » Lénine tend les bras à Maria et Léon Blum s'éloigne d'elle intellectuellement, même s'il lui conserve sa tendresse. Il n'oubliera pas cette passion improbable. Le jardin secret demeure. Et les fleurs se fanent doucement avec l'automne de la vie. En Espagne, le roi Alphonse XIII est chassé, la République bourgeoise se fait éphémère, le *Frente Popular* gagne les élections et un petit général à la voix aigrelette, Francisco Franco, devient le caudillo d'une Espagne nationaliste.

Maria se voue tout entière à la guerre civile, Madrid est écrasée sous les bombes et résiste : « Ils ne passeront pas », dira la *pasionaria*. Mais Maria disparaîtra : ce corps rêvé est déchiqueté et retrouvé dans les ruines de la capitale. En France, le grand homme socialiste, sans jamais avoir été ministre, devient le président du Conseil de tous les ministres. Il lui a fallu accepter un autre socialisme, celui des élus, des notables, des banquets, du « cassoulet »... Et au moment tragique, il a reculé et choisi la non-intervention en Espagne. Le temps de la jeunesse s'est fracassé sur la réalité de la vie. Restent les désillusions et les épreuves : la défaite de 1940, le délitement des socialistes devant Pétain, le procès de Riom, la déportation. Et puis, lorsqu'arrive l'hiver de la vie, le vieil homme s'éloigne sur la pointe des pieds, gardant au fond du cœur le souvenir de cette belle amitié espagnole : « Je ne peux pas vous aimer, vous désirer, vous ressembler », a écrit Charles de Foucault. Tout est dit.

Albert KALAYDJIAN

Éditions Grasset – 17,50 €

J'étais votre préféré

de Luc Gendry

Si vous vous fiez au sous-titre et croyiez lire un roman, vous vous trompez.

C'est une tragédie classique, respectant les trois unités de lieu, d'action et de temps, comme les règles en furent définies à l'époque de Corneille.

Quinze hommes d'affaires, qui se pensent grands et importants, ont été réunis par un des leurs pour condamner, « exécuter » comme on dit dans ce milieu, un collaborateur, faisant office de successeur probable auprès d'un patron vieillissant. Probable, jusqu'à l'arrivée dans la société d'un neveu, qui n'apparaît pas avoir beaucoup d'autres qualités que celle de porter le même nom que son vieil oncle.

L'action se déroule à huis clos, dans un décor autrement plus distingué que le salon de Sartre, un château en Sologne, rendez-vous de chasse de ces Messieurs, persuadés d'être de fines gâchettes.

C'est l'occasion pour Jean-Luc Gendry, non seulement de mettre en scène des personnages qui ont réellement vécu dans les années 1970, mais aussi de les faire parler, de leur prêter des opinions, parfois subversives, de présenter à travers eux un certain état, pas très reluisant, de la classe dirigeante de cette époque. Le maître de maison n'est pas le seul à orchestrer sa trahison. Il semble que ce soit une habitude dans ce milieu, si bien que, à la façon de Racine, l'entrelacs des vacheries conduit l'initiateur de cette mise à mort platonique à un résultat opposé à celui qu'il poursuivait au début de ces trois jours. Les vrais morts sont les animaux proposés au massacre par des tireurs éprouvés, souvent aidés par de zélés assistants, mais l'auteur

laisse percer une nostalgie selon laquelle une certaine (bonne) société est elle aussi en voie de disparaître.

Ce parfum de décadence donne une coloration émouvante au « roman ». Au-delà des bons mots et des considérations un peu abstraites sur le rôle nouveau et envahissant que jouerait subitement la haute administration, le lecteur est pris de curiosité à l'égard d'un monde où les relations mondaines recouvrent une concurrence reposant moins sur les comparaisons des bilans que sur les susceptibilités qui reflètent l'ego des dirigeants. Ces gens-là ne sont pas sérieux, a-t-on envie de dire. On craint l'irruption des Chinois, capables de briser la porcelaine de cette confédération de chasseurs. La naïveté du narrateur inquiète. Il s'était entiché d'une vieille baderne, au point de ne pas subodorer sa manœuvre d'exclusion, puis est pris d'une passion subite pour une Clara qui l'embobine en quelques coups de langue, anglaise, de surcroît. Le voit-on, à la fin de l'histoire, lorsqu'il prend le pouvoir, capable de résister victorieusement aux prédateurs qui tournent autour de son affaire ? On ne peut qu'en douter.

Cette misère, intellectuelle, qui se manifeste au cours du « roman » intéressera particulièrement le lecteur en lui révélant la fragilité du capitalisme tricolore. La pratique qu'en a eu Jean-Luc Gendry en garantit l'authenticité. Cela donne un puissant intérêt à cette saisissante description des hommes et des relations entre eux. Cruelle mais écrite dans un style aussi impeccable que celui des serviteurs chevronnés du rendez-vous de chasse.

Charles DELAMARE

Éditions de Fallois – 19 €

Qu'est-ce que l'anarchisme ?

de Alexander Berkman

« La propriété, c'est le vol », a un jour écrit Proudhon. La phrase est le symbole d'un courant politique qui, de la seconde moitié du XIX^e siècle jusqu'à la guerre d'Espagne, a marqué durablement de son empreinte le mouvement ouvrier. L'anarchisme a été la première scission à l'intérieur de ce mouvement durant le temps de la I^e Internationale fondée sous le Second Empire.

L'auteur, Alexander Berkman, né en Russie en 1870, exilé en 1888 aux États-Unis, commettra un attentat, fera de la prison et participera à de nombreuses luttes qui le mèneront à une vie d'errance de par le monde. Il cédera même à vingt-deux ans à la tentation de l'attentat individuel. Il demeure néanmoins un des activistes et intellectuels les plus renommés de son temps. Disparu en 1936, il avait théorisé une des premières et des meilleures explications de ce qu'est l'anarchisme. Une réédition de son œuvre en ce printemps 2010 permet de s'en faire une idée sérieuse et globale. Il y expose les grands principes de ce courant et décrit de manière rigoureuse le fonctionnement économique et politique d'une société libertaire.

Sans surprise, l'ouvrage est un plaidoyer *pro domo* justifiant l'anarchisme « comme la conception la plus naturelle et la plus pratique d'une vie sociale libre et harmonieuse ». Le lecteur évidemment appréciera. L'auteur s'essaie à une explication pédagogique valable à la fois pour l'ouvrier latin aguerri aux luttes sociales et pour l'ouvrier anglo-saxon plus respectueux du parlementarisme. Écrit à Paris en 1928, ce texte, où règne l'utopie, décrit le futur messianique qui doit contraindre les

puissances capitalistes au désarmement... L'État détruit les libertés individuelles et l'harmonie sociale.

Au fil des pages, chacun comprend mieux les mécanismes d'une dérive intellectuelle nihiliste qui peut dépasser l'anarchisme traditionnel. La paranoïa n'est quelquefois pas éloignée avec les dirigeants syndicaux qui aident à trahir les travailleurs. Tout le socialisme marxiste, y compris la social-démocratie qui en est issue (Kautsky, Bernstein, Adler et l'austro-socialisme), se retrouve frappé de l'hérésie fatale, la contradiction dialectique d'une transformation impossible du capitalisme en socialisme par la politique. La lecture des pages sur les bolcheviks est à cet égard édifiantes : la lutte est impitoyable entre les communistes léninistes qui veulent une dictature du prolétariat et les communistes libertaires qui refusent toute prédominance d'un parti politique : l'insurrection des fusillés marins de Cronstadt, Makhno et le situationnisme, la CNT durant la guerre d'Espagne et son hostilité à l'égard du reste de camp républicain. Leur opposition ne réside nullement dans la violence des moyens, mais dans la finalité des objectifs.

Que veulent donc les anarchistes ? L'auteur décrit avec précision sa révolution sociale. Elle naît par la grève générale, espoir du grand soir encore présent dans certaines têtes syndicales en France aujourd'hui. Elle se poursuit par une réorganisation de la production par le biais des comités d'atelier et d'usine comme force motrice de la révolution. Elle se complète par une organisation de la consommation et son rationnement, un partage égal et une inutilité de l'argent. Elle se parachève par le pouvoir souverain des comités ouvriers et paysans, détenteurs de la souveraineté suprême et de son expression armée.

Voilà un voyage de quelque 400 pages dans la planète anarchiste, au pays de l'utopie, mais il ne faut pas le négliger. Il y a trente ans, l'ultragauche s'en inspirait à sa manière et la pulsion de l'inutilité et de la vanité des choix démocratiques peut toujours revenir. Elle peut même tenter non seulement les esprits faibles, mais des têtes bien faites. C'est alors le passeport pour un voyage sans retour, un voyage jusqu'au bout de la nuit. Une raison de plus pour relire cet ouvrage et en décrypter les chemins mortifères.

Albert KALAYDJIAN

Éditions L'Echappée – 14 €

*Chine ou Japon,
quel leader pour l'Asie ?*
de Claude Meyer

Les Européens sont habitués à ces confrontations de puissances depuis Thucydide et l'opposition entre Sparte et Athènes. Tout naturellement, Claude Meyer traite de ce sujet, conforme aux supputations de nos intellectuels ou de nos animateurs de « shows » télévisés. Mais il est trop fin connaisseur des réalités de l'Orient, surtout quand il est extrême, pour se laisser aller à des oppositions tranchées et des prédictions tonitruantes. L'étourdissante remontée de la Chine sur l'échelle de la considération internationale aurait pu le mener à prédire qu'il y aurait un match entre ces deux grandes nations et que le vainqueur était d'ores et déjà désigné, parce que plus gros, plus dynamique, plus ancien dans le grade le plus élevé. Que nenni, nous explique notre auteur. Certes, Pékin dispose de beaucoup d'atouts et Tokyo paraît avoir pas mal de poids à traîner. Mais ce n'est pas parce que la population du premier

représente 15 fois celle du second et que la richesse par tête de celui-ci s'établit au contraire à 15 fois celle du premier qu'il faut en déduire une déchirante compétition. Dans un certain sens la montée de la Chine reproduit 40 ans plus tard le cursus du Japon, avec, comme point d'orgue, une exposition universelle triomphante, à Osaka hier, à Shangai aujourd'hui. Les dirigeants de Pékin examinent de près les erreurs commises par leur voisin, sous la pression américaine, pour ne pas les répéter, comme la réévaluation du yen en 1985, ce qui explique leur volonté de ne pas obéir aux sollicitations, trop pressantes pour être honnêtes, tendant à la réévaluation du yuan par rapport au dollar.

L'auteur insiste sur les facteurs d'excellence qui donnent au Japon une avance dans la recherche, difficile à rattraper, malgré l'ambition affirmée dans ce domaine. Et l'effondrement intellectuel – il le souligne en passant – des Européens, investissant de moins en moins, de manière relative, dans la construction de l'avenir ! Les dépenses pour la recherche, essentiellement sur fonds privés, sont le double de celles engagées par la moyenne des pays du Vieux Monde.

Claude Meyer introduit dans la réflexion les atouts du Japon que l'on a trop tendance à oublier, après les avoir exaltés autour de 1990 : une puissance financière considérable, à peine entamée par le krach de New York, une soigneuse maîtrise des secrets de fabrication dans

la haute technologie, l'organisation d'une société où fonctionnent impeccablement des services publics dont les employés n'imaginent pas qu'il faille périodiquement vanter leur excellence en déclenchant des grèves. Devant l'évocation d'une domination de la région par l'ancien Empire du milieu, l'auteur est persuadé que l'Empire du soleil levant opposera une farouche volonté d'indépendance, quelque soit le nouveau rapport de forces.

Mais s'il est hasardeux de prévoir l'avenir, l'auteur suggère, avec tact, que les deux protagonistes partagent les valeurs d'une civilisation commune, oubliées hélas, quand le régime des militaires japonais menait le pays à la manière occidentale, au cours du sac de Nankin, par exemple. La douleur et la honte, léguées par ce souvenir, laissent penser que les deux pays ne s'engageront pas dans une lutte sans merci pour devenir leader de l'Asie, ce qui peut-être les conduira à être les instituteurs du monde.

C'est pourquoi on ne peut que recommander de lire attentivement ce livre qui inaugure une façon de réfléchir à notre avenir en ne partant pas de notre position dans le processus de l'inévitable mondialisation, plus souvent maudit qu'examiné du point de vue des nouveaux compétiteurs.

Charles DELAMARE

Collection « Nouveaux débats », Les Presses de Sciences Po – 12 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

- 4 numéros par an -

À retourner avec votre règlement à : France Forum
133, rue de l'Université – 75007 Paris

Je m'abonne

J'offre un abonnement à :

Nom (Mme, M.)

Prénom

Adresse

.....

France	➔	40 €
	➔	48 € (soutien)
Étudiant	➔	25 €
Étranger	➔	44 €

(TVA : 2,10 %)

Les auteurs

Jean-Marie Bordry, *étudiant*

Françoise Brissard, *ancienne élève de l'École normale supérieure*

Jean Chélini, *directeur de l'Institut de droit et d'histoire religieux d'Aix-en-Provence*

Charles Delamare, *rédacteur en chef de France Forum*

Jean-Paul Delevoye, *Médiateur de la République*

François-Georges Dreyfus, *professeur émérite à la Sorbonne*

Georges Dumas, *inspecteur général des finances*

Henri Froment-Meurice, *ambassadeur de France*

Albert Kalaydjian, *chargé d'études à la fondation Robert Schuman, conseiller municipal de la ville de Saint-Ouen*

Markus C. Kerber, *professeur à l'université technique de Berlin et à Sciences Po Paris*

Omar Lefranc, *pseudonyme d'un fonctionnaire des Finances*

André Le Gall, *écrivain*

Anne-Marie Le Pourhiet, *professeur de droit public à l'université Rennes 1*

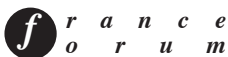
Jacques Mallet, *ancien député européen*

Bernd Posselt, *président de Pan-Europa Deutschland*

Jean-Pierre Prévost, *politologue*

Bernard Trémeau, *docteur en médecine, ancien député*

Marc Varangot, *économiste, ancien directeur chez J. P. Morgan-Private Banking*



Directeur de la publication : **Charles Delamare** — Gérant : **Catherine Bruno** — Comité de rédaction : **Jean Chélini, Jean-Marie Daillet, Charles Delamare, Albert Kalaydjian, Anne Laborde-Medevielle, Jacques Mallet, Jean-Pierre Prévost** — Secrétaire de rédaction : **Élisabeth Cazeaux** — Maquette : **Jean Plonka** — Rédaction : 133, rue de l'Université 75007 Paris - Téléphone : 01 45 50 29 07 - Fax : 09 56 80 01 14 - E-mail : france.forum@free.fr — Commission paritaire : 0113 P 86488 — Impression : Roto Presse Numéris - 36-40, bd Robert Schuman, 93190 Livry-Gargan.

L'ÉVAPORATION DES CITOYENS

Un acteur essentiel de la défense des libertés publiques par Jean-Paul Delevoye

Interview de Jean-Paul Delevoye par *France Forum*

La fusion des autorités de libertés par Anne-Marie Le Pourhiet

Les réseaux sociaux : les joyeuses commères de l'innovation par Françoise Brissard

Vers une génération de communicants par Jean-Marie Bordry

Je vous parle d'un temps... par Albert Kalaydjian

DOSSIERS ET ÉTUDES

Une géopolitique des protestantismes par François-Georges Dreyfus

Il faut sauver le soldat euro par Henri Froment-Meurice

L'Europe peut encore sauver l'euro par Bernard Trémeau

Union européenne et solidarité financière par Markus C. Kerber

Lady yes, we can ? par Bernd Posselt

La débâcle de 1940 par François-Georges Dreyfus

Sommaire détaillé page 1